

Instantan s septembre 2021

Dossier de la r daction de H2o
September 2021

Monde

 
 

Climat et migrations

D'ici 2050, le changement climatique risque de contraindre 216 millions de personnes   migrer   l'int rieur de leur pays

Dans une nouvelle  dition du rapport Groundswell publi e le 13 septembre, la Banque mondiale avertit que le changement climatique constitue un facteur de migration de plus en plus puissant qui pourrait contraindre, d'ici 2050, quelque 216 millions de personnes dans le monde en d veloppement   migrer   l'int rieur de leur pays. Des foyers de migration climatique interne pourraient appara tre d s 2030 et s'accro tre progressivement jusqu'en 2050. Le rapport estime  galement qu'une action imm diate et coordonn e en vue de r duire les  missions mondiales de gaz   effet de serre (GES) et de soutenir un d veloppement vert, r silient et inclusif pourrait diminuer l'ampleur des migrations climatiques internes de 80 %.

Le changement climatique a des r percussions n fastes sur les moyens de subsistance des individus et nuit   l'habitabilit  des zones qui y sont fortement expos es, avec des effets puissants sur les migrations internes.   l'horizon 2050, l'Afrique subsaharienne pourrait enregistrer jusqu'  86 millions de migrants climatiques internes ; l'Asie de l'Est et Pacifique, 49 millions ; l'Asie du Sud, 40 millions ; l'Afrique du Nord, 19 millions ; l'Am rique latine, 17 millions ; et l'Europe de l'Est et Asie centrale, 5 millions.   "Le rapport Groundswell rappelle cr ment le co t humain du changement climatique, en particulier pour les plus pauvres, qui en sont les moins responsables. Il propose  galement aux pays une marche   suivre pour s'attaquer   certains des principaux facteurs   l'origine des migrations climatiques,   pr cise Juergen Voegel , vice-pr sident de la Banque mondiale pour le d veloppement durable.   Toutes ces questions sont fondamentalement li es, c'est pourquoi le soutien que nous apportons aux pays permet d'atteindre conjointement les objectifs en mati re de climat et de d veloppement tout en construisant un avenir plus durable, plus s r et plus r silient."   Cette mise   jour, qui comprend des projections et analyses pour trois r gions - Asie de l'Est et Pacifique, Afrique du Nord, et Europe de l'Est et Asie centrale -, repose sur l'approche de mod lisation innovante appliqu e dans le cadre du premier rapport Groundswell publi  par la Banque mondiale en 2018 et consacr    l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Am rique latine. Cette s rie de rapports, qui recourt   une approche fond e sur des sc narios, permet aux responsables des politiques d'envisager plusieurs  volutions possibles et de planifier en cons quence. Gr ce   cette approche, il est possible de mettre en  vidence les foyers d'immigration et d' migration potentiels, c'est- -dire, d'un c t , les r gions dont les habitants s' loigneront en raison de la rar faction des ressources en eau, de la baisse de la productivit  agricole et de l' l vation du niveau de la mer et, de l'autre, les zones urbaines et rurales mieux loties et susceptibles d'offrir de nouveaux moyens de subsistance. Le rapport formule des recommandations strat giques susceptibles de ralentir les facteurs sous-jacents des migrations climatiques et de se pr parer   des flux migratoires in vitables.

Banque mondiale

 

L'aquaculture : Atout essentiel pour répondre à la croissance de la demande alimentaire

L'aquaculture joue un rôle central dans la production alimentaire mondiale, mais une croissance inclusive et durable passe par l'innovation et l'équité, a déclaré Qu Dongyu, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), lors de la journée d'ouverture de la Conférence mondiale sur l'aquaculture - Millénaire+20 à Shanghai. Le directeur général a souligné que l'aquaculture représentait la filière agroalimentaire connaissant la croissance la plus rapide au niveau mondial et rappelé l'énorme potentiel d'expansion qui est le sien en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. "La production aquacole poursuivra sa croissance, mais les avantages de cette croissance doivent être répartis de manière équitable et juste", a déclaré M. Qu, en faisant état de la nécessité de développer "les dimensions humaine, sociale, culturelle et économique de l'aquaculture". La conférence quadripartite du genre, était organisée par la FAO et le Ministère chinois de l'agriculture et des affaires rurales en collaboration avec le Réseau des centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (RCAAP) sur le thème "L'aquaculture au service de l'alimentation et du développement durable".

La consommation mondiale de poisson a augmenté de 122 % depuis 1990 et l'aquaculture représente désormais plus de 50 % de la consommation actuelle. Cette proportion est appelée à croître jusqu'à dépasser les 60 % au cours de la prochaine décennie.

FAO

À

J'avais peur de me noyer dans ma chambre

"J'ai grandi en ayant peur de me noyer dans ma propre chambre", déclare Mitzi Tan, 23 ans, Philippines. Les membres d'Avaz viennent de financer la plus grande étude jamais réalisée sur l'éco-anxiété parmi les enfants et les jeunes - 1 000 personnes ont été interrogées dans 10 pays du monde entier. Cette étude révèle que dans chacun de ces pays, les niveaux d'anxiété face à la crise planétaire sont très élevés. Et ce n'est pas juste parce que nous assistons à de terribles catastrophes climatiques - c'est aussi lié aux échecs répétés des gouvernements, qui peinent à prendre les mesures appropriées pour y faire face. Le changement climatique s'intensifie, et nous devons l'arrêter. Nous savons ce qui doit être fait, mais cela demande encore à nos gouvernements une solide volonté politique et de la détermination, ce qui leur apparaît leur manquer cruellement. Malgré tout, les choses avancent, de plus en plus vite ces derniers temps et l'espoir est plus que jamais permis.

Voilà ce que l'étude révèle : près de la moitié des jeunes sondés (45 %) estiment que l'éco-anxiété affecte leur vie quotidienne : leurs jeux, leurs études, leur sommeil et leur alimentation ; plus de sept jeunes sur dix (75 %) trouvent que "l'avenir est effrayant" (ce chiffre grimpe à 81 % au Portugal et 92 % dans les Philippines ; 58 % d'entre eux déclarent que les gouvernements les "trahissent, [eux] et/ou les générations futures", tandis que 64 % considèrent que leur gouvernement ne fait pas assez pour éviter une catastrophe climatique ; près de 4 jeunes sur 10 (39 %) confient qu'ils hésitent désormais à avoir des enfants. Ces résultats font froid dans le dos et selon les psychologues, les jeunes ne sont pas les seuls à être touchés. L'anxiété liée au changement climatique affecte tout le monde, quels que soient l'âge et le lieu.

Avaz

À

Planète Amazone et le cacique Ninawa lancent un appel urgent à la communauté internationale

Alors que la situation des peuples autochtones au Brésil est extrêmement critique, les deux représentants de l'Alliance des Gardiens de Madre Nature, en tournée en France pour la sortie du documentaire Terra Libre, ont réagi à l'annonce de l'assassinat d'un chef indigène vendredi 17 septembre par les forces policières et appelé au soutien de la communauté internationale pour éviter l'adoption de trois projets de loi cocidaires.

La toute-puissance accordée à l'agronome par le gouvernement d'extrême-droite de Jair Bolsonaro a ouvert la voie à une véritable politique anti-indigènes. Feux de forêts volontaires, violences policières, exactions, pollutions des sols et des rivières, sont autant de menaces qui terrorisent les populations autochtones au quotidien. Vendredi 17 septembre 2021, Gert-Peter Bruch, réalisateur de Terra Libre, fondateur de Planète Amazone et cofondateur de l'Alliance des Gardiens de Mère Nature, recevait des images choquantes du corps d'un chef autochtone sans vie, abattu par les forces armées brésiliennes. Cette vidéo montrant la police traîner le corps, publiée par une personne présente sur place sur Youtube a été censurée moins de quelques heures après sa mise en ligne. Dans les médias au Brésil, l'assassinat est masqué. À l'aube de la COP26 et à la veille de la présidence française de l'Union européenne, nous appelons au président Macron, à l'Europe et aux dirigeants du monde entier, de cesser leur mutisme face à Bolsonaro, dans le but de protéger leurs investissements économiques en Amazonie et l'accord de libre-échange UE-Mercosur. Il est urgent de transformer leurs paroles en actes pour protéger les peuples autochtones gardiens de la forêt et véritables protecteurs du climat et des générations futures", déclare Gert-Peter Bruch. La violation des lois, en toute impunité, pour un accès illimité aux terres à l'agronome représente l'annulation de trente ans d'efforts mondiaux de la protection de l'Amazonie. "Nous sommes abandonnés par la communauté internationale depuis la pandémie de COVID-19. Le président Bolsonaro en profite pour imposer des lois visant à la destruction méthodique de nos territoires, de notre culture et de toute la biodiversité que nous protégeons. En détruisant sciemment nos droits vitaux et culturels, l'organisation une nouvelle vague de génocide des peuples indigènes", alerte le cacique Ninawa. "En tant que véritables Gardiens de la Mère Nature, nous allons continuer à lutter pour la défendre même s'il faut, pour cela, y laisser notre propre vie."

Une délégation élargie de l'Alliance était présente à Marseille du 1er au 7 septembre lors du Congrès mondial pour la Nature organisé par l'UICN à Marseille. Cette délégation s'est ensuite rendue à Bruxelles les 8 et 9 septembre où elle a scellé la création d'une coalition entre l'Alliance, une dizaine de députés européens et des représentants de la société civile et rencontré le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, pour entamer un "dialogue à long terme", selon les mots du vice-président.

Fondée en 2015 à Paris pendant la COP21, à l'initiative du cacique Raoni et avec le soutien de Planète Amazone, l'Alliance des Gardiens de Mère Nature (ADMN) unit les peuples indigènes et leurs alliés pour veiller à la protection de la planète et des générations futures. Chaque gardien est signataire de la Déclaration de l'Alliance des Gardiens et Enfants de la Terre Mère, ratifiée lors de la première Grande Assemblée de l'AGMN le 16 octobre 2017 au Brésil. En France, Bernard Lavilliers et Pierre Richard ont été les principaux ambassadeurs médiatiques d'une campagne de levée de fonds qui a notamment permis l'adoption des 18 propositions de la Déclaration de l'Alliance des Gardiens et Enfants de la Terre Mère.

Calendrier des projections du film documentaire Terra Libre

À

INITIATIVES

Consultations publiques sur le glyphosate

Généralisations Futures et Secrets Toxiques invitent les citoyens, chercheurs et institutions à donner leur avis sur le dossier de ré-homologation du glyphosate

L'utilisation du glyphosate est actuellement approuvée jusqu'au 15 décembre 2022. Cette autorisation, initialement prévue pour 15 ans, n'a finalement été donnée que 5 ans après des mois de bagarre et de pression des ONG. Une nouvelle évaluation a débuté fin 2019 et un groupe de quatre États (France, Hongrie, Pays-Bas et Suède) a été désigné pour évaluer les risques liés à l'herbicide et a publié un premier avis, très contesté, en juin 2021. C'est à la suite de ce processus dans le cadre duquel la Commission européenne proposera aux États membres de prolonger ou non l'autorisation du glyphosate. Des consultations publiques ont été lancées le 24 septembre 2021 et pour 60 jours par l'EFSA (agence chargée de l'évaluation des risques dans le domaine des denrées alimentaires) et l'ECHA (l'agence qui évalue la dangerosité des substances chimiques) portant sur le rapport d'évaluation du renouvellement (RAR) et sur la classification et l'étiquetage harmonisés (CLH) du glyphosate. Cependant les ONG s'inquiètent du processus qui

pourrait reposer sur un dossier d'évaluation au contenu contestable. Une récente publication de Générations Futures montre que le dossier proposé par les industriels a exclu près de 60 % des études publiées ces 10 dernières années, ignorant les obligations pourtant imposées par le Règlement 1107/2009. Secrets Toxiques dénonce de son côté les méthodes utilisées par l'EFSA pour rendre ses conclusions sur la toxicité du glyphosate. Alors que 74 % des Français sont opposés à la ré-autorisation du glyphosate, les ONG invitent les citoyens, chercheurs et institutions à faire part de leur avis critique sur le dossier de ré-homologation du glyphosate dans le but d'aboutir à l'interdiction de l'utilisation de cette substance dangereuse. Elles mettront prochainement à disposition du public des éléments à faire valoir dans le cadre de ces consultations. Leurs équipes travaillent activement à des argumentaires. Les éléments seront disponibles dès que possible sur la plateforme Shake ton politique.

Vidéo de Secrets Toxiques sur le glyphosate

À

Projets français d'usines éoliennes en mer : Une bombe à retardement écologique

En tant qu'ONG de défense de l'océan et de la vie marine depuis bientôt 45 ans, Sea Shepherd se mobilise sur tous les enjeux qu'elle considère importants pour l'intégrité et la préservation du monde marin. Historiquement et toujours très engagée sur le front de la lutte contre la pêche illégale et de la surpêche, Sea Shepherd s'est aussi déjà mobilisée sur des problèmes liés à la pollution ou à des projets de forages pétroliers, en Australie notamment. Le déploiement à grande échelle de projets massifs d'usines éoliennes off-shore, au mépris de la biodiversité marine comme c'est le cas actuellement en France, est source de grande inquiétude pour les scientifiques. Leurs études et notamment le récent rapport du CNPN (Conseil national de la protection de la nature) sont essentiels pour appréhender de manière lucide, les risques et les impacts irréversibles des projets autorisés sur le littoral français. Parallèlement, le grand public reste largement ignorant des enjeux, une méconnaissance à laquelle il est urgent de remédier.

Après avoir passé plusieurs semaines dans la baie de Saint-Brieuc en août 2021, Sea Shepherd continuera à se mobiliser sur le sujet avec une approche plurielle englobant : une présence en mer pour remplir un rôle de lanceur d'alerte ; le relais médiatique et la sensibilisation de l'opinion publique ; des recours juridiques nationaux et européens ; des échanges avec les différents acteurs du secteur afin de trouver des solutions qui permettent de préserver la biodiversité marine. Comme annoncé il y a quelques mois, Sea Shepherd publie un dossier complet (amené à s'offrir dans le temps) intitulé "Projets français d'usines éoliennes en mer : une bombe à retardement écologique". Ce dossier d'une soixantaine de pages ambitionne de rendre clairs les enjeux et les dangers souvent cachés que font planer sur la vie marine les projets actuellement planifiés sur le littoral français. Les gouvernements successifs n'ont cessé jusqu'à aujourd'hui de sacrifier la biodiversité marine à ces projets présentés comme un incontournable de la lutte contre le changement climatique, une aberration lorsque l'on sait que l'écosystème marin est le premier organe de régulation du climat. "Il est urgent d'instaurer un moratoire sur les projets d'usines éoliennes off-shore pour leur imposer les limites nécessaires à la préservation du milieu marin. La France est en train de sacrifier le plus grand et le plus riche littoral européen au déploiement anarchique d'acteurs industriels extrêmement invasifs, des usines que leurs promoteurs ont poétiquement baptisées champs d'éoliennes", déclare Lamya Essemlali, présidente de Sea Shepherd France.

Photo : Sea Shepherd France Sea Shepherd sur l'opération Vents de la Colère dans la baie de Saint-Brieuc dans les Côtes-d'Armor.

Projets français d'usines éoliennes en mer : une bombe à retardement écologique

À

PUBLICATIONS

Climat, biodiversité, inégalité... Comment remettre les ODD sur les rails ?

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont donné aux Nations unies un cadre politique et statistique conciliant les agendas de développement humain et de protection de la planète. Plus de cinq ans après leur adoption, les progrès réalisés en lien avec ces objectifs restent incertains, voire en retrait en matière environnementale. L'objectif contenu dans l'Agenda 2030, qui visait de retrouver de la cohérence entre les politiques sociales, économiques et environnementales, se heurte à des lacunes systémiques, que la pandémie de COVID-19 risque d'exacerber. Un "Policy Paper" des conditions de l'Agence française de développement (AFD) propose plusieurs pistes pour remettre les ODD sur les rails.

Policy Paper - Conditions AFD

À

Fruits et légumes : Opportunités et défis pour la durabilité des petites exploitations agricoles

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) présentent une publication importante dans le cadre de l'Année internationale des fruits et des légumes (2021). Intitulée "Fruits et légumes : Opportunités et défis pour la durabilité des petites exploitations agricoles", la publication s'intéresse aux difficultés rencontrées par les petits producteurs de fruits et de légumes ainsi qu'aux possibilités d'action qui s'offrent à eux et a pour vocation de les orienter dans le démarrage ou le développement de leur activité. Disponible en version imprimée et en ligne, l'ouvrage donne des exemples de solutions pratiques à adopter pour assurer la durabilité de la production, la stabilité des chaînes de valeur et la vigueur des marchés, ainsi que des recommandations destinées à aider les décideurs à créer des conditions favorables à la transformation des systèmes alimentaires pour que le secteur des fruits et des légumes puisse se développer dans leur pays ou leur région.

La publication est le résultat de trois années de travail coordonné par la FAO et le CIRAD, et plus de 200 experts de premier plan ont contribué à son élaboration. La publication repose sur des pratiques concrètes et présente 14 études de cas comme l'application, au Viet Nam, de la technique de greffage aux légumes comme moyen de prévenir le flétrissement bactérien et de favoriser la tolérance des tomates aux inondations, les systèmes agroforestiers mis en place dans la région amazonienne du Brésil, l'utilisation de techniques biologiques contre les mouches des fruits sur l'île de la Réunion ou encore l'acquisition et la gestion de mégadonnées au service des petits producteurs de mangues au Sénégal.

FAO

À

RECHERCHE

Working with plants, soils and water to cool the climate and rehydrate Earth's landscapes

The continued destruction of forests, the deterioration of soils, the subsequent loss of terrestrial soil water storage and the reduction of water retention in the landscape are disrupting the movement of water in and through the atmosphere. This disruption causes major shifts in precipitation that could lead to less rainfall and more droughts in many areas of the world, increases in regional temperatures and an exacerbation of climate change. These changes affect regional climate, but can also impact regions far away. The 25th edition of the Foresight Briefs, published by the United Nations Environment Programme, enhances our understanding of the interwoven relationships and the subsequent fluxes of energy between plants, soils and water on the ground, as well as in and with the atmosphere. It explains how these can help mitigate climate change, while at the same time creating a resilient ecosystem.

25th Foresight Brief - UNEP

À

L'eau issue de la vapeur atmosphérique en ville est potable

Une étude réalisée sous la direction du Pr Dror Avisar, directeur de l'Institut d'études appliquées sur l'eau de l'Université de Tel-Aviv, par Offir Inbar, étudiant en master au laboratoire d'hydrochimie (TAU) et des chercheurs de l'Institut de recherche sur la Troposphère de Leibniz (Allemagne) montre que l'eau issue de la vapeur atmosphérique au cœur de la zone urbaine de Tel-Aviv est conforme à toutes les normes strictes en matière d'eau potable fixées à la fois par l'État et par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "C'est la première étude au monde qui examine la pollution sous un autre angle : son effet sur l'eau potable gagnée à partir de l'air", explique Offir Inbar. "Nous n'avons intentionnellement installé aucun système de filtration ni de traitement dans l'appareil utilisé pour l'étude : l'eau produite était bien uniquement celle obtenue à partir de l'air." Dans le cadre de l'étude, les chercheurs ont effectué un large éventail d'analyses chimiques sophistiquées de l'eau et ont découvert que dans la grande majorité des cas, y compris à différentes saisons et à différents moments de la journée, l'eau extraite de l'air de la ville de Tel-Aviv était potable. De plus, à l'aide de diverses technologies innovantes de surveillance de la composition atmosphérique ainsi que de méthodes statistiques avancées, les chercheurs ont réussi à corriger pour la première fois sur le plan quantitatif le parcours de l'air dans les jours précédant son arrivée au point de production de l'eau, et la composition chimique de la rosée. "L'étude a montré que la direction du vent affecte grandement la qualité de l'eau. Par exemple, lorsque le vent vient du désert, on trouve dans l'eau davantage de calcium et de soufre, c'est-à-dire des résidus d'aérosols de poussière du désert. Par contre, lorsque le vent vient de la direction de la mer, on trouve des concentrations plus élevées de chlore et de sodium", explique Offir Inbar. "De plus, nous avons constaté que l'on peut identifier les sources éloignées de provenance de l'air à partir de l'eau produite. Par exemple, l'eau produite à partir de l'air provenant de la région du Sahara a une composition différente de celle de l'eau produite à partir de l'air en provenance d'Europe." Les chercheurs notent que la qualité de l'eau est également affectée par la pollution anthropique (résultant de l'action de l'homme sur la nature) provenant des transports et de l'industrie. "En utilisant des méthodes avancées, nous avons trouvé un lien direct entre les concentrations d'ammoniac, d'oxydes d'azote et de dioxyde de soufre dans l'air et celle de leurs produits de décomposition dans l'eau. Nous avons trouvé de faibles concentrations de cuivre, de potassium et de zinc dans l'eau, qui proviennent probablement de la pollution d'origine humaine", explique Offir Inbar. "Du point de vue de la recherche, le lien chimique que nous avons constaté entre les paramètres météorologiques et la composition de l'eau permet pour la première fois d'étudier l'atmosphère à partir de l'eau qui en est extraite. Sur le plan environnemental, ce lien permet de savoir quels minéraux il faut ajouter à l'eau extraite de l'air pour offrir aux populations une eau potable de qualité. En général, nous avons constaté que l'eau potable produite à partir de l'air ne contient pas suffisamment de calcium et de magnésium, et il est conseillé d'ajouter ces minéraux à l'eau, comme on en ajoute à l'eau potable dessalée dans certains pays."

Les chercheurs étendent actuellement leurs recherches à d'autres régions en Israël, notamment la baie de Haifa et les zones agricoles, afin d'étudier en profondeur l'impact des divers polluants sur la qualité de l'eau extraite de l'air.

Publication dans Science of the Total Environment.

Sivan Cohen-Wiesenfeld, PhD, newsletter des Amis français de l'Université de Tel Aviv - Israël Science Info

À

Des burgers végétariens imprimés en 3D dans les universités américaines

Sodexo Américaine du Nord s'est associée à la startup israélienne SavorEat pour tester, dans les universités américaines, la mise en place d'imprimantes 3D permettant aux étudiants de créer, en moins de 6 minutes, leur propre burger végétarien, prêt à être dégusté. Si le robot, conçu par SavorEat, startup israélienne spécialisée dans les alternatives aux produits d'origine animale a déjà fait ses preuves, il lui fallait nouer des partenariats pour développer le modèle à grande échelle et c'est là où Sodexo intervient. La société explique : "Le partenariat entre Sodexo et SavorEat s'appuie sur une décision mutuelle, bénéfique pour les deux sociétés. SavorEat franchira des étapes importantes vers la commercialisation du robot chef végétarien de la société sur le marché américain et Sodexo continuera de répondre à la demande croissante des consommateurs pour des produits à base de plantes en utilisant des solutions de restauration personnalisées et innovantes." En 2020, aux États-Unis, les ventes de produits à base de végétariens ont augmenté de 11,4 % et ont atteint un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars. Certaines études affirment aussi que près de la moitié des jeunes adultes américains déclarent vouloir réduire leur consommation de viande. Sodexo ambitionne d'ailleurs de fournir un tiers de repas végétariens dans son offre globale.

Le robot développé par SavorEat prépare et cuit le burger en moins de 6 minutes. La base du burger est composée de fibres (nanocellulose) végétales. Une personnalisation selon ses goûts (texture, saveur, cuisson...) ou en fonction de ses allergies par exemple, est possible, affirme la startup. À l'issue de ce pilote, Sodexo et SavorEat étudieront l'opportunité d'un développement plus large, ce qui laisse la porte ouverte à une arrivée future en France. SavorEat n'est pas la seule startup à avoir développé une imprimante 3D d'alternative végétale à la viande. Il en existe d'autres : on peut citer Novameat en Espagne ou Redefine Meat en Israël également.

Israel Valley

À

CALL FOR APPLICATIONS

River Basin Organisations and transboundary aquifer systems

Supporting groundwater resource assessments and sharing of groundwater data

UNESCO-IHP is currently implementing the third phase of the project Governance of Groundwater Resources in Transboundary Aquifers (GGRETA-3), funded by the Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC). The main goal of the GGRETA-3 is to strengthen regional stability, cooperation and peace through the establishment of cooperative frameworks for transboundary groundwater governance in River Basin Organizations (RBOs), Regional Commissions (RCs) and selected aquifers systems in Africa, Central America and Central Asia. The GGRETA-3 project builds on the results achieved by the previous two phases of the GGRETA project, i.e. Phase 1 (2013-2015) and Phase 2 (2016-2019). The GGRETA-3 approach is addressing the sustainability challenges related to transboundary groundwater resources that many river basins are facing, including the protection of groundwater quality.

More details

À

CALL FOR ARTICLES

Special Issue "Water and Human Settlements of the Future"

The Special Issue aims at collecting original research and literature review articles on the state of the art and recent theoretical advances on water research, policy, and practice in cities worldwide, in relation to major global challenges and responses/solutions to these challenges. We particularly welcome articles related to integrated urban water management, water and urban metabolism, water-sensitive cities and sponge cities, urban biodiversity and nature-based solutions for climate and health emergency, and water circular economy, including articles with specific focus on policies, strategies, actions, and appropriate technologies. Connections between traditional ecological knowledge and ancestral hydro-technologies with nature-based solutions, and articles with a focus on developing context and informal settlements are also very welcome.

This Special Issue is grounded in the knowledge and research activities developed in the frame of the VIII Phase (2014-2021) of the Intergovernmental Hydrological Programme (IHP) of UNESCO, specifically on the thematic area of water and human settlements of the future. Thereby, the aim of this Special Issue is to further contribute to supporting evidence-based policy makings through fostering scientific advances to meet today's global urban water challenges.

Dateline - 15 October 2021

À

I.S.Rivers

Recherches et actions au service des fleuves et grandes rivières

La ZABR, dispositif scientifique d'observation du bassin du Rhône, et le GRAIE, Groupe de recherche, animation technique et information sur l'eau, lancent un appel à communications de la 4^{ème} édition de la conférence internationale I.S.Rivers. L'objet est de partager les résultats de recherche et les expériences conduites sur les fleuves et grandes rivières du monde. Les communications attendues englobent : 1. des communications scientifiques permettant de comprendre la complexité et l'évolution des fleuves et grandes rivières et évaluer les enjeux environnementaux et humains de ces systèmes afin d'éclairer les choix de gestion ; ces communications illustreront la plus-value de l'interdisciplinarité pour la compréhension et l'action ; 2. Des retours d'expériences rendant compte d'études de cas, de contextes, de stratégies ou de réalisations opérationnelles innovantes, mises en œuvre à différentes échelles spatiales temporelles avec une analyse et un recul permettant le transfert et l'échange d'expériences, ou encore des approches couplées scientifiques-opérationnelles faisant l'objet d'une analyse des gains environnementaux et/ou sociétaux associés ; 3. Des réflexions prospectives ouvrant sur de nouveaux concepts et permettant de prendre en compte dans leur gestion la complexité des fleuves et grandes rivières et leurs dynamiques.

Départ des déclarations d'intention - 22 octobre 2021

Départ des communications - 26 novembre 2021

Appel ZABR / GRAIE

À

WWF Dakar : Appel à une forte participation

En perspective du 9^{ème} Forum mondial de l'eau Dakar 2022 (21-26 mars 2022), dont le thème est "La sécurité de l'eau pour la paix et le développement", le Sénégal multiplie les initiatives pour la réussite de cette première en Afrique Subsaharienne. Ainsi, Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Eau et de l'Assainissement, qui prenait part au 5^{ème} Forum arabe de l'eau s'étant tenu à Dubai du 21 au 23 septembre 2021, a rappelé du forum d'être efficace au niveau social, politique et économique et catalyseur d'actions pour des réponses efficaces sur le terrain. Dans son allocution, lors de la cérémonie d'ouverture, M. Thiam a affirmé que le Sénégal attache une importance stratégique à la question de l'eau, le plan international et adhère à la vision de l'eau de l'Organisation de la Conférence islamique. Dakar 2022 est une première en Afrique subsaharienne et le deuxième meconclave du genre qu'abritera le continent, après la première édition tenue à Marrakech en 1997. Pour Serigne Mbaye Thiam, prenant en compte les nouveaux enjeux et défis liés à la sécurité de l'eau dans le monde, le Sénégal et le Conseil Mondial de l'Eau, co-organisateur du forum, "entendent consolider la dimension politique de l'eau, notamment sa contribution à la consolidation de la paix, au développement et à la résilience socio-économique dans le contexte de la relance post-COVID-19."

Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

À

Grand Prix mondial Hassan II de l'eau

Le Maroc et le Conseil Mondial de l'eau lancent la 7^{ème} édition du Grand Prix mondial Hassan II de l'eau, l'une des plus prestigieuses distinctions internationales dans le secteur de l'eau, a annoncé le ministre marocain de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Organisée sous le thème général de la coopération et de la solidarité dans les domaines de la gestion et du développement des ressources en eau, l'édition récompensera les projets, les œuvres et les initiatives qui s'inscrivent dans ce cadre. L'objectif est d'encourager les efforts visant à renforcer les liens existants entre la sécurité hydrique, la sécurité alimentaire et le développement durable, ainsi que de promouvoir les approches ou techniques ayant apporté des réponses aux problèmes en relation avec ces domaines interdépendants, notamment lorsqu'elles s'inscrivent dans une dimension territoriale. Le Prix, dont la valeur est estimée à 500 000 dollars US (en trois nette progression par rapport aux précédentes éditions), sera remis lors d'une cérémonie spéciale programmée à l'occasion de la session plénière d'ouverture du Forum mondial de l'eau, prévue en mars 2022 à Dakar, au Sénégal.

Le prix est attribué à une personne, un groupe de personnes, une institution ou une organisation ayant accompli une importante contribution dans les domaines de développement et de l'utilisation des ressources en eau, au niveau tant scientifique qu'économique, technique, environnemental, social, institutionnel, culturel ou politique. Le comité permanent de cette édition, présidé par le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau du Maroc, est composé de Loïc Fauchon, président du Conseil Mondial de l'Eau, Ahmed Reda Chami, président du Conseil Économique, social et environnemental (CESE), Driss Dahak, ex-secrétaire général du gouvernement et membre de l'Académie du Royaume du Maroc, Rui Godinho, président de l'Association portugaise des services d'eau et d'assainissement, Nouzha Chekrouni, professeur, ex-ministre et ex-ambassadrice, et Guy Fradin, conseiller spécial du président du Conseil Mondial de l'Eau.

Libération (Casablanca) - AllAfrica

King Hassan II Great World Water Prize

À

” MERDE !

Une exposition audacieuse du Musée de la civilisation de Québec

Fèces, excrément, crotte, bronze, Étron, colombin ou merde : peu importe son nom, le caca est tabou. On le qualifie avec vulgarité, on en parle avec humour, quasi jamais sérieusement, pourtant il y a tant à dire et à apprendre sur cette matière organique universelle ! L'exposition du Musée de la Civilisation de Québec, montée en partenariat avec H2O Innovation, propose d'y mettre le nez, pour mieux comprendre son histoire sociale, ses enjeux et sa revalorisation. Un solide corpus d'objets anciens et contemporains provenant des collections du Musée et de prêteurs étrangers fait écho au discours scientifique, intelligent et sensible du parcours. On y aborde autant l'histoire, l'anatomie, le microbiote intestinal, l'anthropologie, que les enjeux écologiques sociaux et environnementaux actuels sans oublier ses représentations dans l'art car, oui, la merde est inspirante !

Comité scientifique : Catherine Bourgault, conseillère en assainissement au Centre for Affordable Water and Sanitation Technologies (CAWST, Calgary) ; François-Joseph Lapointe, chercheur, professeur, (bio)artiste Udm (Montréal) ; Corinne Maurice, chercheuse, UMcGill (Montréal) ; Alain Veilleux, chercheur, professeur adjoint INAF-ULaval (Québec) ; Cécile Vaneeckhaute, ingénieure jr, professeure adjointe ULaval (Québec).

Musée de la civilisation de Québec - YouTube

À

À

Europe
top

France

Changer ses habitudes et adopter un mode de vie écoresponsable : Les foyers plus modestes redoublent leurs efforts pour changer leurs gestes au quotidien

Que fait-on pour changer nos mauvaises habitudes, réduire notre empreinte carbone et protéger notre planète ? Si de réels changements sont visibles, le mode de vie "écoresponsable" n'est pas encore assez largement adopté pour assurer un bel avenir aux générations futures. Et pourtant, si les Français sont de plus en plus sensibles à l'écologie, adopter de nouveaux gestes restent encore un effort trop important pour beaucoup. D'après une étude d'E3D-

Environnement, expert en sciences comportementales, si une large majorité des Français se disent prêts à changer certains de leurs gestes au quotidien (plus de 90 %), ce sont les Français les plus modestes qui font le plus d'efforts pour la planète : 84,6 % des foyers modestes acceptent d'agir. "Nous avons mené une étude sur plus de 20 000 Français car nous voulions cibler les populations prioritaires pour conseiller au mieux les collectivités et nous adresser d'abord aux citoyens les plus sensibles. Nous aurions pu penser qu'il fallait prioritairement s'adresser aux foyers les plus aisés, qui seraient plus "à l'écoute" aux problématiques environnementales. Et bien non. Cette étude vient contrecarrer cette idée reçue. Les foyers les plus modestes sont largement prêts à changer leurs habitudes. Si l'écart entre eux peut paraître faible, les efforts à fournir pour les foyers les plus modestes sont plus importants car ils ont moins de biens de consommation", explique Gilles Marchal, président fondateur d'E3D-Environnement, qui poursuit : "Avec cette étude nous voyons clairement que la majorité des participants, quel que soit leur cadre de vie, sont disposés à changer leurs habitudes, même si les foyers modestes sont un peu plus motivés ! Quoiqu'il en soit, notre travail avec les collectivités doit s'adresser à tous car notre outil a la faculté de s'adapter à chacun. C'est en ça que les sciences comportementales sont un atout considérable pour accompagner une transition écologique auprès de toutes les populations."

E3D-Environnement a mis en place une infrastructure, GD6D, composée d'outils numériques, d'algorithmes et de contenus de communication construits à partir des recherches les plus récentes en sciences comportementales. En complément, l'approche recourt à l'échange humain pour mobiliser et accompagner le public dans le cadre de politiques locales.

E3D-Environnement

À

100^{ème} Congrès de l'ASTEE

Quand les techniciens se mettent à l'écoute des citoyens

Évidemment phare des professionnels de l'environnement, le Congrès de l'ASTEE a fêté ses 100 ans à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris. Un lieu judicieusement choisi pour le thème de ce centenaire : "Le citoyen au cœur des métiers de l'eau et des déchets". Pour l'occasion, une exposition pédagogique sur les traitements de l'eau et des déchets a été installée, en accès gratuit, dans le grand hall de La Villette du 21 septembre au 3 octobre.

Un mentaliste et illusionniste (Romi Larrousse) et une sociologue (Solange Martin, sociologue au secrétariat du Haut Conseil pour le climat) étaient les invités de la conférence plénière d'ouverture du congrès pour introduire la thématique de la relation avec l'utilisateur-citoyen. En réalité, la thématique a été plébiscitée par les membres de l'ASTEE dès 2018 à l'occasion de l'élaboration de du plan stratégique à l'horizon 2020. Un groupe de travail a aussi été mis sur pied, il y a 18 mois, animé par Sandrine Meynier, chargée de mission relation usagers au SEDIF, et Denis Guilbert, directeur du cycle de l'eau à Nantes Métropole et vice-président de l'ASTEE en charge du lien aux collectivités. Fort d'une vingtaine de membres, le groupe a pour objectif d'animer une démarche de brainstorming/benchmark sur la relation citoyens-usagers afin de permettre aux participants de confronter leurs expériences et d'élaborer des fiches ressources sur : les fondamentaux de la relation usagers-citoyens ; le contexte, les enjeux, les définitions et les opportunités de la relation usagers-citoyens ; les attentes des acteurs opérationnels ; les lieux de rencontre et les moments d'échanges entre leurs services et les usagers-citoyens ; les concepts-clés et les acquis de la recherche et de la pratique ; les retours d'expérience, etc. À ce jour, une trentaine de fiches retours d'expérience a été capitalisée, toutes riches en bonnes et mauvaises pratiques rencontrées.

L'histoire de l'ASTEE - ex Association générale des ingénieurs, architectes et hygiénistes municipaux, AGIAHM -, "vieille" de 116 ans, se confond presque avec l'histoire de l'hygiène publique. Aussi, à l'occasion de ce 100^{ème} congrès, TSM, la revue de l'association rend disponible sur Internet un article sur ces deux histoires parallèles. En témoignage, le programme du 1er congrès organisé à Marseille en octobre 1906, et présentant 5 sections thématiques : 1. Technologie sanitaire et hygiène urbaine ; 2. Hygiène industrielle, professionnelle et militaire - Hygiène sociale ; 3. Hygiène navale - Transport en commun - Police sanitaire internationale ; 4. Épidémiologie - Prophylaxie des maladies transmissibles - Hygiène infantile ; 5. Hygiène administrative et législation sanitaire. Regroupant aujourd'hui près de 4 000 membres, l'ASTEE mène ses travaux à travers 5 commissions scientifiques et techniques (Assainissement, Corrosion et protection des réseaux, Déchets et propreté, Eau potable, Ressources en eau et milieux aquatiques) et 3 comités (Recherche, Lecture TSM, Affaires européennes et internationales).

ASTEE Paris 2021

100 congrès annuels de l'ASTEE : Toute une histoire pour l'hygiène publique

Exposition L'eau et les déchets comme vous ne les avez jamais vus

À

Sylvain Boucher, nouveau président de France Water Team

Il a été élu à l'unanimité lors du conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale de France Water Team qui a eu lieu à Montpellier le 17 septembre 2021, Sylvain Boucher, directeur général de France de Veolia, succède à Anne Ribayrol-Flesch. Il pilotera les activités de France Water Team pour les 2 ans à venir avec pour objectif de consolider le développement de l'écosystème de spécialité de l'eau et sa compétitivité, tant au niveau régional, avec les 3 pôles fondateurs (AQUA-VALLEY, DREAM Eau & Milieux et HYDREOS) que national, européen et à l'international. Diplômé de l'école normale supérieure de la rue d'Ulm, de l'école nationale des ponts et chaussées, de l'Université de Paris VI et de l'Université d'Orsay, Sylvain Boucher a rejoint Veolia Environnement en 2007, d'abord dans la division Eau, puis fin 2009 comme directeur auprès du PDG et secrétaire du comité exécutif, après vingt années dans les domaines du transport, du logement, de l'aménagement du territoire et de la construction. Adjoint au directeur interministériel au développement de l'offre de logement au ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, il intègre en 2006 la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction du ministère de l'écologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Il a été président du pôle de compétitivité AQUA-VALLEY, Sylvain Boucher est nommé au conseil d'administration de France Water Team en 2019, au titre de président général depuis 2021 l'Association française des ingénieurs et techniciens de l'environnement (AFITE).

Labellisé Pôle de compétitivité par l'État, France Water Team est né en 2019 de la volonté des pôles AQUA-VALLEY, DREAM Eau & Milieux et HYDREOS d'optimiser leur coopération et de mutualiser leurs ressources et leurs compétences. France Water Team constitue un écosystème complet dédié à l'innovation et entend imposer l'excellence de la filière française de l'eau en Europe et à l'international. Fort de 457 adhérents, dont 400 entreprises de toute taille aux côtés desquelles des établissements de recherche et de formation impliqués dans le secteur de l'eau, le Pôle de compétitivité France Water Team a accompagné 229 projets depuis sa création, avec la volonté de faire émerger des solutions répondant aux enjeux de demain : résilience des ressources au changement climatique, lutte contre les pollutions émergentes, renouvellement des infrastructures par des réseaux d'eau "intelligents", transition énergétique et écologique, transition numérique des métiers de l'eau.

France Water Team

À

REPLAY

Secteur privé et société civile ensemble dans une gestion de l'eau partagée et résiliente ?

Le replay audio de la table ronde organisée par le Cercle Français de l'Eau le 16 septembre sur le thème "Eau, bien commun : quelle place donner au secteur privé et à la société civile dans une gestion de l'eau partagée et résiliente ?" est disponible.

Replay YouTube

À

APPEL À CANDIDATURES

Constitution du comité scientifique et technique du plan Cophyto II+

Le gouvernement ainsi que l'OFB, INRAE et l'ANSES lancent un appel à candidatures d'experts afin de finaliser la constitution du comité scientifique et technique (CST) du plan Cophyto II+. Ce comité a vocation à assurer le suivi régulier des indicateurs du plan Cophyto II+ (notamment le NODU, les quantités de produits phytopharmaceutiques vendues, etc.) et à apporter une interprétation plus complète de leur évolution dans le temps. Ce comité a également pour mission de mieux évaluer les réalisations, les résultats et les impacts des actions du plan en termes de réduction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Il a été installé le 15 juin dernier. Des compétences complémentaires sont recherchées : en sciences humaines et sociales (dont économie agricole, science de gestion, gestion du débat public et/ou sociologie, droit de l'environnement) ; en évaluation des politiques publiques ; sur les spécificités des territoires ultramarins ; en épidémiologie et santé publique.

Dépôt des candidatures - 1er novembre 2021

À

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Surveillance et d'évaluation de l'état des milieux aquatiques

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance la 4^{ème} édition de l'appel à manifestations d'intérêt (AMI) "Développements en matière de surveillance et d'évaluation de l'état des milieux aquatiques dans le cadre des directives européennes" dans l'objectif de cofinancer des projets permettant d'améliorer la surveillance et l'évaluation de l'état des milieux aquatiques français dans le cadre de plusieurs directives européennes dont la DCE, la DCSMM et la DHFF. Cet AMI est destiné à toute entité publique ou privée (ou un ensemble de partenaires réunis en consortium) intéressée pour proposer un projet visant à améliorer la surveillance et l'évaluation de l'état des milieux aquatiques continentaux, littoraux et marins dans le cadre de différentes directives européennes dont la directive cadre sur l'eau (DCE), la directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) et la directive Habitats Faune Flore (DHFF). Une attention particulière sera portée à la cohérence inter-directives.

Dépôt des dossiers - 30 novembre 2021

À

RHÔNE-MÉDITERRANÉE CORSE

Méditerranée : 45 % des petits fonds côtiers toujours menacés

Considérée comme perdue dans les années 1980 car trop polluée, la Méditerranée présente aujourd'hui des signes de bonne santé car les acteurs du littoral et de la mer agissent pour lutter contre la pollution, acquérir des connaissances sur l'état des eaux, faire évoluer la réglementation sur les mouillages en zone côtière, restaurer les petits fonds côtiers dégradés... Les résultats d'une récente étude sur la perception de l'état de la Méditerranée par ses riverains directs montrent qu'ils placent la lutte contre la pollution comme priorité, suivie par la restauration de la biodiversité. En effet, 45 % des petits fonds côtiers sont encore menacés par les activités sur le littoral privant les jeunes poissons des habitats nécessaires à leur croissance.

La lutte contre la pollution : le défi des eaux de pluie - La surveillance des eaux marines montre des eaux littorales plutôt en bon état, signe de progrès en matière de dépollution des eaux usées urbaines et industrielles. En 20 ans, la capacité de traitement des stations d'épuration a été multipliée par 10 et les collectivités sur le littoral sont désormais équipées

250 systèmes d'assainissement. C'est 15 fois plus que dans les années 1980. Aujourd'hui, 88 % des eaux citées sont en bon état chimique et 84 % sont en bon état écologique. Quant aux eaux de baignade, elles sont conformes aux normes sanitaires pour 95 % d'entre elles. Pour autant, la pollution par temps de pluie doit notamment être davantage maîtrisée car on estime à 11 % la part des apports de polluants à la mer par ces ruissellements. La désimperméabilisation des sols pour infiltrer l'eau où elle tombe et, quand c'est nécessaire, la construction de bassins de stockage des eaux de pluie, se développent pour empêcher l'eau qui ruisselle de faire déborder les réseaux d'assainissement et d'entraîner les polluants vers la mer.

45 % des petits fonds côtiers encore menacés - 45 % des petits fonds côtiers sont encore menacés par les activités sur le littoral et les usages en mer. La bonne régulation de l'impact des navires de plaisance sur les habitats côtiers et plus particulièrement sur les herbiers de Posidonie est par exemple vitale sous peine de voir disparaître ce "poumon" de la mer. La Posidonie séquestre le carbone, produit de l'oxygène en grande quantité et abrite environ 20 % des espèces animales et végétales. En atténuant la houle, elle limite l'érosion du littoral. C'est un rempart contre les effets du changement climatique dans la zone côtière. On estime que 10 % des herbiers de posidonie ont disparu ces 100 dernières années. En cause notamment, l'augmentation des loisirs maritimes et le mouillage des bateaux de plaisance dont les ancres et les chaînes raclent les fonds marins. La récente évolution de la réglementation encadrant le mouillage des bateaux de plus de 24 mètres marque une étape importante pour la protection de la Posidonie. Cependant, l'équipement du littoral en zones de mouillages légers grâce à des bouées d'ancrage reste à développer pour maîtriser l'impact des navires de petites à moyennes tailles.

40 dispositifs de surveillance - La connaissance de l'état de santé de la Méditerranée et de ses actions vis-à-vis des pressions qu'elle subit est indispensable pour guider les actions de préservation. De nombreux dispositifs de surveillance et programmes de recherche y contribuent. À ce titre, la Méditerranée est la façade française la plus surveillée avec plus de 1 500 informations annuelles et 40 dispositifs de surveillance. Une grande avancée pour la Méditerranée est l'utilisation de l'ADN environnemental et de la bio-acoustique, deux méthodes innovantes qui permettent de mieux étudier la biodiversité et de mesurer l'impact de nos activités maritimes et du bruit ambiant sur le milieu marin. La période de confinement de mars 2020 a été l'occasion d'étudier la zone côtière en l'absence quasi-totale d'usages maritimes. Des observations par plongées sous-marines, des techniques d'ADN environnemental et de bio-acoustique ont montré que de nombreux mammifères, tortues et poissons sont revenus en nombre avec 25 % d'espèces présentes en plus sur les sites étudiés, souvent près de la côte. La reprise estivale des activités a de nouveau éloigné certaines espèces. Ces nouvelles observations incitent à poursuivre les démarches d'organisation des usages en mer pour mieux les concilier avec la préservation de l'environnement marin.

La restauration écologique des fonds côtiers - Il ne suffit pas d'investir pour réduire les pollutions et éviter les dégradations du milieu marin, il faut également restaurer les fonds côtiers abîmés et la vie qui a disparu. L'efficacité des actions de lutte contre la pollution et l'amélioration des connaissances donnent aujourd'hui la possibilité de donner un coup de pouce à la nature en restaurant les fonctions écologiques altérées comme la fonction nurserie ou l'habitat. Dans les ports, l'installation de nurseries artificielles permet ainsi aux jeunes poissons de retrouver une maison et un garde-manger. En mer, l'immersion de récifs artificiels et la restauration des habitats côtiers favorisent le retour à la vie marine. Aujourd'hui, 40 % des ports de notre littoral sont équipés d'habitats artificiels pour la protection des jeunes poissons et 30% des fonctions écologiques détruites par les aménagements portuaires ont été restaurées. Par exemple, les habitats artificiels installés au Grand Port Maritime de Marseille accueillent chaque année environ 4 000 poissons dont les larves sont élevées dans le milieu naturel, puis élevées dans des aquariums à l'abri des prédateurs, avant d'être relâchées en mer une fois suffisamment grandies. Les résultats sont spectaculaires, le taux de survie des œufs de poissons jusqu'au stade juvénile dépasse les 90 % contre 5 % en milieu naturel.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse investit chaque année près de 70 millions d'euros en faveur de la Méditerranée. L'agence cible tout particulièrement ses aides financières sur la lutte contre les apports par temps de pluie, la diminution de la pression de mouillage sur les habitats sensibles dont l'herbier de Posidonie, la restauration de la fonction nurserie dans les zones portuaires et la poursuite des travaux liés à la connaissance et à la surveillance des eaux citées. En 2020, elle a soutenu plus de 1 000 dossiers pour un montant d'aide de 69 millions d'euros répartis entre : la lutte contre la pollution domestique, industrielle et agricole ; la restauration écologique ; la surveillance ; la connaissance.

Sauver la Méditerranée, c'est possible ! - Film d'animation sur la reconquête de la Méditerranée

À

Projet de territoire mené par le CEN en partenariat avec CNR

Elisabeth Ayrault, présidente-directrice générale de CNR, et Jean-Yves Chetaille, président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN), ont signé un partenariat portant sur la renaturation des zones humides des ZNIEFF du Rhône. Ce partenariat a été officialisé sur site à l'occasion du lancement des travaux, en présence de Marielle Figuet, maire de Châteauneuf-du-Rhône, de Michèle Rivasi, députée européenne, Julien Cornillet, maire de Montélimar et président de Montélimar Agglomération, Auric Phelippeau, vice-président en charge de l'environnement au Département de la Drôme et des partenaires et acteurs du projet.

La renaturation des zones humides des ZNIEFF du Rhône est un projet d'envergure portant sur 14 hectares. Il vise la reconnexion au fleuve et entre eux de 4 étangs, afin de restaurer une meilleure circulation d'eau et une meilleure dynamique des flux au sein de ces espaces alluviaux. D'un montant global de près de 2 millions d'euros, il est porté au plan Rhône-Saône et bénéficie du soutien financier de l'Europe et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse. Les travaux débutent ce mois de septembre et s'achèveront en 2023.

Les quatre étangs concernés par le projet sont d'anciennes gravières qui, après l'arrêt des extractions de granulats, sont devenus des plans d'eau confinés et sauvages où la végétation a repris ses droits. Ils constituent aujourd'hui des zones humides riches en biodiversité. Plusieurs espèces rares y ont élu domicile comme la nette rousse, un canard plongeur, ou l'utriculaire élevée, petite plante carnivore d'eaux stagnantes. Cependant, ces espaces naturels tendent à s'appauvrir et se dégradent. Le peu d'échanges avec le fleuve ainsi que la prolifération d'espèces invasives comme la jussie, conduisent notamment à l'asphyxie progressive du milieu. Concrètement, les travaux vont porter sur la reconnexion des étangs entre eux et au fleuve Rhône. D'une part, pour favoriser les flux d'eau et nutriments nécessaires au développement de la biodiversité. D'autre part, pour créer des zones refuges et d'intérêt pour la faune (brochet, vairon, martin pêcheur, castor, etc.). Les berges aujourd'hui abruptes seront également reprofilées et végétalisées pour laisser place à des roselières et des boisements humides. Le but est de diversifier les habitats naturels et l'accueil de la faune sauvage. Le projet fédère 39 acteurs du territoire et partenaires qui sont représentés et travaillent ensemble en comité de pilotage. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le CEN et la maîtrise d'œuvre a été confiée à Dynamique Hydro et la réalisation du chantier à l'entreprise de Travaux publics Berthouly. La production des roseaux est prise en charge par l'entreprise Arbre Haie Forêt tandis que le Centre d'études forestières et agricoles de Montélimar produira les ligneux (saules, les peupliers ou encore les aulnes). Ce projet de restauration s'intègre plus largement dans le Plan Rhône-Saône, un programme d'aménagement du fleuve et de son affluent visant à concilier préventions des inondations, développement économique et amélioration du cadre de vie.

Lac du Meyrol et ZNIEFF du Rhône

À

LOIRE-BRETAGNE

Classement du site de la confluence de la Loire et de la Vienne

Par décret du 17 septembre 2021 publié au Journal officiel du 19 septembre 2021, est classé parmi les sites des départements d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire, le site de la Confluence de la Loire et de la Vienne, sur le territoire des communes de Beaumont-en-Véron, Candès-Saint-Martin, Chouzé-sur-Loire, Cinais, Couziers, Montsoreau, Saint-Germain-sur-Vienne, Savigny-en-Véron, Thizay et Varennes-sur-Loire.

Situé au pied des coteaux qui dominent le confluent de la Loire et de la Vienne, au cœur du parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, ce site est un des plus beaux du Val de Loire. Les villages de Candès-Saint-Martin et Montsoreau présentent un front bâti quasi continu, qui s'étage sur le coteau calcaire, depuis la Loire et les ports jusqu'au plateau cultivé. Ils offrent une silhouette emblématique, où le blanc des constructions en tuffeau et le gris des toitures en ardoise tranchent avec les couleurs du fleuve et de la végétation. La qualité architecturale du bâti y est exceptionnelle et d'une très grande homogénéité. De nombreux ouvrages portuaires témoignent de la position stratégique qu'occupait Candès pour la navigation. Quant au port de Montsoreau, il desservait dès le XIIe siècle l'abbaye royale de Fontevraud. Près de quatre ports ont été successivement créés dans le centre du bourg, notamment pour le transit de la pierre de tuffeau et des vins du Chinonais. À la confluence, la presque totalité du Veron est le domaine des prairies et du bocage, adaptés aux crues qui inondent régulièrement les terres. Un maillage dense de fossés assure le drainage et l'évacuation des eaux, doublés de haies et d'alignements d'arbres caractéristiques du Veron. Ce système agronomique lié au fleuve constitue un des derniers ensembles bocagers du Val de Loire, dont le fonctionnement, la trame et la gestion ont perduré jusqu'à

nos jours.

Photo Martine LBÂ - H2o

FranceÂ Ã‰cologie

Â

Nantes MÃ©tropole et l'agence de l'eau signent l'accord de programmation Neptune 6

Le 16 septembre, Nantes MÃ©tropole et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont signÃ© un programme d'actions Neptune 6 sur la pÃ©riode 2021-2023 pour prÃ©server la ressource en eau. AprÃ¨s les avancÃ©es importantes rÃ©alisÃ©es les annÃ©es prÃ©cÃ©dentes en matiÃ¨re de traitement des eaux usÃ©es, la mÃ©tropole nantaise se recentre sur des actions qui visent Ã amÃ©liorer le systÃ©me de collecte : mise en conformitÃ© des branchements et rÃ©habilitation des rÃ©seaux qui dysfonctionnent. Sur trois ans, 28 millions d'euros dont 13 millions d'euros d'aides de l'agence de l'eau seront dÃ©diÃ©s pour reconquÃ©rir la qualitÃ© de l'eau et la biodiversitÃ©.

Les six grands axes du programme d'actions Neptune 6 sont : amÃ©liorer le fonctionnement des systÃ©mes d'assainissement collectifs et limiter les rejets polluants ; amÃ©liorer le traitement des eaux usÃ©es ; favoriser une gestion intÃ©grÃ©e des eaux pluviales ; restaurer et protÃ©ger les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides des bassins versants mÃ©tropolitains) ; sÃ©curiser la distribution de l'eau potable et s'adapter au changement climatique.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

Â

TrophÃ©es de l'eau 2021

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne met Ã l'honneur les actions exemplaires menÃ©es pour l'eau et les milieux aquatiques portant des rÃ©sultats tangibles lors de la 11Ã©me Ã©dition des TrophÃ©es de l'eau. Le jury a soulignÃ© la richesse et la qualitÃ© des 32 candidatures reÃ§ues qui reflÃ©tent la diversitÃ© des actions soutenues par l'agence de l'eau. Parmi elles, il a choisi de distinguer 7 laurÃ©ats : dans la catÃ©gorie "Restaurer les cours d'eau, les zones humides et leur biodiversitÃ©" : le syndicat d'amÃ©nagement du bassin de la Vienne (Haute-Vienne) pour l'effacement de deux seuils de moulin sur la Gorre ; le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Loiret) et le Forum des marais atlantiques (Charente-Maritime) pour la boÃ©te Ã outils d'indicateurs de suivi et d'Ã©valuation des milieux humides BAOMH LigÃ©ro ; la fÃ©dÃ©ration d'Ã©quipement des chasseurs de la Loire pour la crÃ©ation, la restauration et la gestion de mares en faveur du sonneur Ã ventre jaune et de la biodiversitÃ©. Dans la catÃ©gorie "Sensibiliser le public et gÃ©rer l'eau de maniÃ¨re durable sur les territoires" : la RÃ©gie des eaux des CoÃ©vrons (Mayenne) pour l'acquisition fonciÃ¨re et la sensibilisation des acteurs dans le cadre de la mise en Ã©uvre du contrat territorial Est Mayennais. Dans la catÃ©gorie "AccÃ©s Ã l'eau et Ã l'assainissement dans les pays en dÃ©veloppement" : le comitÃ© franÃ§ais de soutien du Cher Ã GK Savar au Bangladesh pour la production d'eau potable par filtre Ã sable et la construction de latrines. Dans la catÃ©gorie "PrÃ©server l'eau, l'Ã©conomiser et lutter contre les pollutions" : le syndicat mixte du bassin de la Seiche (Ille-et-Vilaine) pour la plantation de haies bocagÃ©res favorisant la prÃ©servation de la qualitÃ© de l'eau ; l'entreprise Guerbet (Morbihan) pour ses Ã©conomies d'eau et la rÃ©duction des rejets polluants pour la fabrication de produits de contraste pour l'imagerie mÃ©dicale.

Dates de remises des TrophÃ©esÂ

À

Publication

Guide "laborer et intégrer une stratégie foncière à un contrat territorial"

La stratégie foncière, intégrée à la stratégie de territoire du contrat, doit cadrer la future programmation de l'action foncière, basée sur la maîtrise des usages favorables à la protection de la ressource en eau. Cette stratégie foncière doit tenir compte des enjeux locaux de reconquête et de préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Elle définit les objectifs, les moyens et les options qui lui sont attachés. C'est un outil à destination des maîtres d'ouvrage qui contractualisent avec l'Agence de l'eau, au service des objectifs du 11^{ème} programme d'intervention (aides et redevances).

Ce guide est un outil pour accompagner les porteurs de projets dans cette démarche d'élaboration de la stratégie foncière et de définition d'objectifs chiffrés et spatialisés. Il met en regard les différentes étapes d'élaboration de la stratégie foncière, le cadre de la politique territoriale de l'agence de l'eau. Il souligne les plus-values et difficultés pour chacune des étapes. Chaque stratégie est étroitement liée aux enjeux du territoire, à la volonté et à la capacité (technique et financière) du porteur de projet et des acteurs fonciers de mettre en œuvre un programme foncier. Son degré d'élaboration sera adapté selon chaque situation. Elle doit être co-construite avec les partenaires et acteurs locaux du territoire afin de favoriser une appropriation des objectifs et faciliter ensuite sa mise en œuvre.

Télécharger le guide

À

Exposition

Cartagogeau sur le bassin de la Loire et ses affluents

Seul outil des collectivités au service du développement durable du bassin fluvial, Carto'Loire s'adapte depuis près de 40 ans aux différentes problématiques des territoires, que ce soit en termes de gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac (Lozère) et Villerest (Loire), d'évaluation et de gestion des risques d'inondations, d'aménagement et de gestion des eaux ou encore de stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation. Au travers une nouvelle exposition grand public, composée de 8 panneaux et inaugurée à l'occasion du Festival de Loire, l'établissement public Loire présente la famille Cartagogeau.

Cartagogeau - À Orléans, 2 quai du Fort Alleaume, jusqu'au 20 novembre 2021.

À

SEINE-NORMANDIE

L'Agence de l'eau et RTE signent un partenariat Eau & Climat

Par ce partenariat, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et RTE, réseau de transport d'électricité, s'engagent à renforcer leur collaboration pour apporter des solutions concrètes et des outils d'aide à la décision sur les enjeux de gestion de l'eau en lien avec les activités industrielles de RTE. Le partenariat engage RTE à la réalisation de plusieurs actions concrètes dans les trois années à venir pour améliorer la gestion de l'eau sur ses sites d'exploitation : cartographier des infrastructures de gestion de l'eau présentes dans le bassin Seine Normandie avec identification des points de rejets d'eau de 40 sites RTE ; réaliser l'état des lieux des 10 sites RTE les plus consommateurs d'eau ; réaliser des études en vue de l'amélioration de la gestion de l'eau, de la qualité des rejets et de la végétalisation de plus de 220 sites RTE ; réaliser les diagnostics d'assainissement, eaux usées pluviales, de 30 sites RTE et les travaux identifiés nécessaires ; désimpermabiliser 10 000 mètres carrés, équivalent à l'ensemble des surfaces de parking de 10 sites RTE du bassin Seine-Normandie ; supprimer l'utilisation de 2,8 tonnes de matières actives de produits phytosanitaires pour plus de 60 sites ; réaliser des études en vue de favoriser la renaturation des zones humides suivant le potentiel de 5 sites RTE ; réaliser 5 diagnostics visant à définir le potentiel au regard de la biodiversité des sites ; sensibiliser 300 collaborateurs à démarche et aux actions mises en œuvre. Les études pourront être financées par l'agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 50 % de subvention pour les études et 40 % pour les travaux.

Agence de l'eau Seine-Normandie

À

Bataille autour de l'eau potable en Île-de-France

Alternatives Économiques publie une enquête de Matthieu Jublin sur la bataille de l'eau en Île-de-France. Pendant que les robinets coulent paisiblement, une grande bataille se joue en coulisse autour d'une technologie nouvelle : l'osmose inverse basse pression, ou OIBP. L'enjeu est celui de la qualité de l'eau potable, de son prix, mais aussi de son mode de gestion, privé ou public. C'est le SEDIF, Syndicat des Eaux d'Île-de-France, qui a lancé l'offensive en annonçant, il y a un an déjà, son projet de moderniser ses usines de traitement pour délivrer une eau "pure, sans calcaire et sans chlore" à plus de 4 millions de Franciliens. Pour cela, le syndicat compte investir près d'un milliard d'euros dans une technologie très critiquée par d'autres collectivités, qui y voient une fuite en avant ruineuse et anti-écologique.

L'article (normalement réservé aux abonnés de la revue) est exceptionnellement disponible sur le site de la Coordination Eau IDF.

Bataille autour de l'eau potable en Île-de-France - Alternatives Économiques

À

Seine Bièvre : En route pour la Régie publique de l'eau

Environ 15 000 votes dont 94 % pour, tel est le bilan de la votation citoyenne organisée durant trois semaines par les 9 communes (sur 18) du territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) qui souhaitent créer leur propre Régie publique de l'eau, auprès de leurs 325 000 habitants. Pour fêter la fin de la votation, les élus des neuf communes se sont donné rendez-vous dans un lieu emblématique de l'eau publique, les anciens Bains Douches de Gentilly, reconvertis en espace culturel. Durant trois semaines, Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine avaient organisé des réunions publiques et fait circuler une camionnette pour sensibiliser les habitants à l'enjeu. Sorties officiellement du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) en début d'année 2021, mais toujours connectées au réseau du syndicat dans le cadre d'une convention temporaire, les villes projettent désormais la création de leur Régie commune pour le 1er janvier 2024, la date correspondant au changement de contrat de délégation de service public (DSP) du SEDIF.

"Dans un contexte de défiance vis-à-vis du politique, nous avons rapproché les citoyens de la décision politique. Grâce à ces actions d'éducation populaire, nous avons pu faire tomber des tabous comme le coût d'exploitation ou le prix pour l'utilisateur. 15 080 personnes ont pu s'exprimer, 14 159 en faveur de la régie publique, 884 contre, 37 blancs et nuls", s'est réjoui Fatah Aggoune, président de la mission de configuration de la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre, à l'occasion d'une conférence de presse. "Le peuple est encore trop souvent oublié par le gouvernement. Nous avons créé un laboratoire de la démocratie en proposant une votation innovante dont le succès nous oblige désormais à la réalisation de cette régie", abonde Michel Leprêtre, président de Grand-Orly Seine Bièvre. De son côté, André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux et président du SEDIF, a tenu à rappeler dans un communiqué la difficulté de mise en œuvre de "choix idéologiques" : "Conscients qu'ils avaient été les otages de partis pris dogmatiques, les élus des 9 communes concernées devront maintenant acter qu'ils continueront d'acheter, en très grande partie, leur eau au SEDIF pour assurer une continuité de service public. Cette modalité contractuelle aura sans aucun doute un impact négatif sur la facture des habitants car les effets de volume et de solidarité entre les 151 communes du syndicat ne pourront plus agir sur les prix." Les négociations entre le syndicat et ses anciennes villes adhérentes se poursuivent, notamment sur le partage des biens, sujet très sensible qui concerne des kilomètres de tuyaux et d'installations. Pendant ce temps, l'exploitation et la distribution de l'eau continuera à être opérée par Veolia Eau Île-de-France. "Au 1er janvier 2022 nous aurons un directeur, du personnel administratif et des ingénieurs pour préparer la régie et contrôler les deux années transitoires. À l'achèvement de la délégation de service public, le 31 décembre 2023, la régie prendra la relève", dit Fatah Aggoune. Dans cette longue procédure, les neuf communes du Grand-Orly Seine Bièvre espèrent pouvoir compter sur le soutien des collectivités qui ont déjà pris leur indépendance à l'instar de Paris, autonome depuis 2010, ou encore de Grand Paris Sud, en Essonne, qui a franchi le pas en 2013. "Il faut un accord gagnant-gagnant entre le Sedif et nos neuf communes. Si nous ne parvenons pas à nous entendre sur une ligne de partage des eaux, nous pourrions nous en remettre au préfet, voire à la procédure judiciaire", prévient le maire du Kremlin-Bicêtre, Jean-Luc Laurent.

94 Citoyens

À

Ici, je choisis l'eau de Paris

Pouvoir remplir gratuitement sa gourde d'eau potable dans les commerces, restaurants et tiers-lieux de la capitale : c'est autour de cette idée simple qu'Eau de Paris, premier opérateur public d'eau en France, a lancé à l'occasion de la Semaine du développement durable son opération : "Ici, je choisis l'eau de Paris". L'objectif est de constituer un réseau d'acteurs engagés pour lutter durablement contre le tout-jetable et faire de Paris la première ville zéro plastique à usage unique à horizon 2024.

La Ville de Paris a annoncé en juin 2019 son ambition d'être dès 2024 "capitale sans déchets plastiques". Les quelque 1 200 fontaines et points d'eau disponibles dans toute la ville constituent une réponse à cet accès à l'eau hors de chez soi mais il faut aller plus loin et mobiliser d'autres acteurs, les commerces. En pratique, l'entreprise volontaire s'inscrit sur le site d'Eau de Paris et reçoit un autocollant à apposer sur sa vitrine. Une carte en ligne localisera les établissements participants. L'objectif d'Eau de Paris est de constituer un premier réseau de 500 commerces partenaires d'ici avril 2022. "Tout le monde y gagne, les Parisiens et Parisiennes, ainsi que le commerce qui combine bon geste pour la planète et service de proximité, une notion forte de la ville de demain", souligne Dan Lert, président d'Eau de Paris.

L'Action Tank, lancé en 2019 par Eau de Paris avec Surfrider Foundation Europe et Gobi, fabricant français de gourdes et qui réunit désormais 30 partenaires publics et privés, s'est inspiré de l'expérience anglaise du "Refill London". Ensemble, les membres de l'Action Tank cherchent à proposer des solutions alternatives aux bouteilles d'eau en fonction des situations (spectacles, événements sportifs, manifestations...). D'autres expérimentations ont été menées et feront l'objet d'un livre blanc à paraître en 2022.

Rejoindre l'opération

À

François-Marie Didier, nouveau président du SIAAP

François-Marie Didier, conseiller de Paris du XX^eme arrondissement et conseiller métropolitain, a été élu à l'unanimité président du SIAAP, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne). Il succède à Belaïde Bedreddine, vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, adjoint au maire de Montreuil et président du SIAAP depuis 2015. Réuni le 21 septembre 2021 en séance plénière, le conseil d'administration composé des 33 conseillers départementaux issus des départements fondateurs du Syndicat (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) a procédé à l'élection de son président, de ses vice-présidents et de son bureau, constituant ainsi la nouvelle gouvernance du SIAAP. Agissant à son élection, François-Marie Didier a déclaré : "Je serai le garant de l'intégrité morale et d'une exigence de service public irréprochable, grâce au professionnalisme remarquable des 1700 agents du SIAAP. Bien au-delà de sa vocation première de dépollution des eaux usées, le SIAAP est aujourd'hui un acteur incontournable de la transition énergétique."

SIAAP

À

Patrick Ollier, nouveau président de l'EPTB Seine Grands Lacs

L'EPTB Seine Grands Lacs est un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine. L'EPTB agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de casier-pilote dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est également porteur du programme d'actions et de prévention inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes. Le comité syndical réuni le 28 septembre 2021 a élu à l'unanimité son président, Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison et président de la Métropole du Grand Paris, qui a déclaré : "Avec une gouvernance partagée, respectueuse notamment des équilibres territoriaux, je veux faire de l'EPTB Seine Grands Lacs le lieu incontournable où s'exerce pleinement la solidarité entre nos territoires, depuis la Métropole du Grand Paris jusqu'à l'amont."

À la suite de l'élection du président, les 9 vice-présidents ont également été élus à l'unanimité. 1er vice-président : Molossi, adjoint au maire de Montreuil et conseiller départemental de Seine-Saint-Denis ; 2^eme vice-président : Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur-des-Fossés et vice-président de la Métropole du Grand Paris ; 3^eme vice-président : Denis Larghero, maire de Meudon et vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ; 4^eme vice-président : Jean-Michel Viart, maire de Saint-Julien-les-Villas et vice-président de Troyes Champagne Métropole ; 5^eme vice-président : Belaïde Bedreddine, adjoint au maire de Montreuil et vice-président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; 6^eme vice-présidente : Chantal Durand, adjointe au maire de Joinville-le-Pont et vice-présidente du Conseil départemental du Val-de-Marne ; 7^eme vice-présidente : Célia Blauel, adjointe à la maire de Paris et conseillère de Paris ; 8^eme vice-président : Régis Sarazin, maire de Nanteuil-lès-Meaux et vice-président de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux ; 9^eme vice-présidente : Valérie Montandon, conseillère de Paris.

Seine Grands Lacs

À

RHIN-MEUSE

Prise illégale d'intérêts : Le cas de Vittel au tribunal

Le procès pour prise illégale d'intérêts dans l'affaire de Vittel s'est déroulé le 15 septembre au tribunal correctionnel de Nancy, l'occasion de faire un point sur une histoire pas aussi limpide que dans les publicités, et qui a été dénoncée par les associations locales soutenues par Anticor.

À Vittel, la nappe qui approvisionne les habitants en eau potable est menacée d'épuisement, principalement du fait des prélèvements du groupe Nestlé, en particulier pour sa marque Vittel Bonne Source destinée à l'export. En 2010, un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) a été décidé, qui devait permettre de résoudre la question. En novembre 2012, Claudie Pruvost, conseillère départementale et adjointe à la mairie de Vittel, était nommée présidente de la commission locale de l'eau (CLE), en charge d'étudier ce schéma de gestion de la nappe. La CLE sous-traita alors l'essentiel de sa mission à une association, la Vigie de l'Eau... présidée par Bernard Pruvost, l'époux de l'épouse et, par ailleurs, alors cadre au sein du groupe Nestlé ! La Vigie de l'Eau était d'ailleurs dotée de 300 000 euros par Nestlé Waters. C'est donc sans pudeur aucune, qu'elle a soumis à la commission de l'eau différents scénarios d'équilibrage des volumes d'eau prélevés, toujours en faveur de l'industriel. Fin 2016 toutefois, aiguillé par Vosges Nature Environnement, le responsable local d'Anticor signalait une possible prise illégale d'intérêts au tribunal d'Appel. Une enquête préliminaire visant les époux Pruvost était ouverte, et Claudie Pruvost démissionnait de son poste de présidente de la CLE ; la Vigie de l'Eau se retirait également de la commission. En 2018 cependant, la commission locale préconisait tout de même d'approvisionner la ville par un transfert d'eau depuis des zones voisines, à travers des canalisations souterraines, laissant aux industriels la pleine jouissance de la nappe. Un choix immédiatement désapprouvé par les associations environnementales.

L'historique de cette affaire dans l'article de Reporterre (mai 2018) - À Vittel, Nestlé privatise la nappe phréatique

Toute une partie du récent rapport d'enquête parlementaire "La mainmise sur la ressource en eau par les intérêts privés et ses conséquences" traite également du cas de Vittel - À Rapport d'enquête pp. 109-122

À

APPELS À PROJETS DES AGENCES

Loire-Bretagne

4 appels à projets jouent les prolongations

1er octobre 2021, c'est la nouvelle date limite de dépôt des demandes d'aides financières pour 4 appels à projets dont la durée vient d'être prolongée. Cela concerne : l'AAP Réduire les rejets d'eaux usées ; l'AAP Alimentation en eau potable des collectivités ; l'AAP Rétablissement de la continuité écologique ; l'AAP Réduire les pollutions par les micropolluants et s'adapter au changement climatique.

Le détail de chacun des appels

À

Rhin-Meuse

Reconversion des friches industrielles - Études et techniques de dépollution exemplaires

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'ADEME, la Région Grand Est renouvellent l'appel à projets Reconversion des friches industrielles. Ce dispositif a pour objectif de soutenir financièrement des actions de gestion de la pollution dans le cadre d'opérations de reconversion de friches industrielles menées dans le respect de la méthodologie nationale "sites et sols pollués". Les démarches éligibles sont les études préalables de gestion des pollutions (plan de gestion, plan de

conception des travaux, essais pilotes...), les travaux de dépollution des sols et des eaux souterraines (privilégiant au maximum l'utilisation de techniques exemplaires). Les opérations de reconversion de friches industrielles devront viser un projet structurant conçu et inscrit dans une ambition de développement durable appliquée à l'urbanisme (écoquartier, approche environnementale de l'urbanisme AEU...). L'AAP s'adresse à tous les acteurs publics et privés (collectivités, bailleurs, aménageurs, promoteurs) qui développent un projet de reconversion de friches industrielles et pour lequel ils sont amenés à engager des travaux de dépollution.

Session 1 - 29 octobre 2021

Session 2 - 28 février 2022

Départ des dossiers

Mise aux normes des exploitations d'élevage en nouvelles zones vulnérables, place au diagnostic

Pour soutenir les agriculteurs éleveurs dans la mise aux normes de leurs exploitations touchées par l'extension des zones vulnérables (arrêté préfectoral du 31/08/2021), l'Agence de l'eau Rhin-Meuse propose d'accompagner la définition des travaux à mettre en œuvre, en visant des solutions alternatives au "tout cuve" et le développement de l'autonomie fourragère et alimentaire des élevages. Le dispositif d'accompagnement proposé s'articule en deux phases : Phase 1 - Réalisation de diagnostics technico-économiques visant à évaluer le système d'exploitation en place en vue d'orienter les agriculteurs vers des systèmes plus herbagers en promouvant l'implantation d'herbe dans leurs systèmes d'élevage et en dimensionnant les besoins de mise aux normes en conséquence (besoins plus réduits dans les systèmes herbagers) ; Phase 2 - Déclinaison d'une offre de mesures adaptées : le diagnostic préalablement établi permettra d'identifier les changements à opérer sur l'exploitation pour une orientation vers un système plus herbager, plus résilient et plus autonome. Dans ce contexte, l'agence de l'eau lance un appel à projets afin de soutenir financièrement la première phase du dispositif auprès de structures publiques et privées (chambres d'agriculture, coopératives...) qui pourraient assurer ces diagnostics technico-économiques groupés. Les diagnostics conseils permettront d'orienter les changements à opérer sur les exploitations et les candidats retenus réaliseront une synthèse des diagnostics regroupés par secteur et élaboreront une stratégie d'accompagnement des éleveurs concernés centrée sur l'herbe et une action de territoire faisant sens pour le maintien et le développement des surfaces en herbe.

Départ des dossiers - 29 novembre 2021

Social bailleurs sociaux

Aménagements urbains : Place à l'eau et à la nature !

Dans le cadre de sa politique "Eau et nature en ville", l'Agence de l'eau Rhin-Meuse lance un appel à projets à destination des bailleurs sociaux publics et privés afin de les accompagner, de les soutenir financièrement et d'impulser une nouvelle dynamique en matière d'aménagement urbain durable et de gestion de l'eau en ville. Sur le bassin Rhin-Meuse, une cinquantaine de bailleurs gestionnaires d'un patrimoine bâti de près de 430 000 logements sont concernés. Les projets soutenus dans le cadre de cet appel à projets pourront concerner des études, des travaux tels que les opérations de désimperméabilisation, de gestion intégrée des eaux pluviales et de végétalisation associée d'économies d'eau, de reconquête de la biodiversité... mais aussi des actions de sensibilisation et de communication. Une enveloppe financière de 3 millions d'euros est dédiée à cette opération.

Session 1 - 31 janvier 2022

Session 2 - 30 juin 2022

Départ des dossiers

À

Adour-Garonne

Appel à projets EC'EAU - Économie circulaire de l'eau

Le bassin Adour-Garonne et plus largement les territoires des régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie sont confrontés à d'importants enjeux quantitatifs et qualitatifs en matière de ressource en eau. D'un point de vue quantitatif, on estime ainsi le déficit actuel entre besoins et ressources de 200 à 250 millions de mètres cubes pour l'ensemble du bassin Adour-Garonne. La réutilisation des eaux non conventionnelles (eaux usées traitées, eaux pluviales, eaux grises, eaux d'exhaure, etc.) est une des solutions, qui, si elle ne se substitue pas aux mesures d'économies d'eau, permet de répondre pour partie aux pénuries d'eau et de lutter localement contre les effets du changement climatique dans une approche d'économie circulaire de l'eau. L'objectif de cet appel à projets est de favoriser, auprès des différents acteurs du bassin Adour-Garonne et plus largement ceux des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, l'émergence de projets innovants de réutilisation des eaux, en les accompagnant depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la réalisation de leur projet. L'appel vise à accompagner : les porteurs de projets dans leurs réflexions préalables quant à la mise en place de projets de réutilisation sur leurs territoires ; les projets les plus ambitieux quant à la réduction de pression quantitative ou qualitative sur la ressource en eau et quant à l'approche systémique de la gestion de l'eau ; les projets innovants permettant d'alimenter les réflexions nationales, d'anticiper les futures évolutions réglementaires dans le domaine et de répondre aux enjeux émergents liés à ces pratiques.

Département des dossiers - 30 mars 2022

À

À

Afrique
top

Algérie

Une production d'eau par dessalement à 3,8 millions de m³/j d'ici à 2024

Présentant le plan d'action du gouvernement (PAG) devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le Premier ministre, ministre des Finances, Ahmed Benabderrahmane, a déclaré : "Afin d'atteindre la sécurité en eau et compte tenu de l'impact direct de cette matière vitale sur la qualité de vie et son rôle d'accompagnement du développement social et économique dans le pays, le gouvernement s'engagera à ce que l'ensemble du territoire national soit approvisionné en eau potable avec l'aide de l'État en augmentant la production d'eau par dessalement à 3,8 m³/j en 2024."

Il a également souligné que le gouvernement s'emploiera à porter le taux de raccordement au réseau d'eau à 99 %, et à rationaliser la consommation d'eau et les économies en combinant le dessalement de l'eau de mer dans un rayon de 150 kilomètres depuis le littoral, le raccordement entre les barrages et les systèmes de transfert d'eau ainsi que

l'exploitation des ressources souterraines "dormantes" au nord du Sahara. Dans ce cadre, le gouvernement entend entretenir et réhabiliter les réseaux et équipements ainsi que numériser les différentes tâches liées à la gestion de renforcer les mesures relatives à son économie en sus de sa préservation et de la lutte contre le gaspillage. En outre, le gouvernement s'emploiera la réhabilitation et l'extension des réseaux d'assainissement afin d'augmenter le taux raccordement des logements à ces réseaux de 91 % actuellement à plus de 93 %, représentant 50 000 kilomètres à l'horizon 2024. En ce qui concerne les capacités nationales en termes de stockage, le Premier ministre a affirmé que le gouvernement œuvrera à leur augmentation à 12 milliards de mètres cubes, à travers la réalisation et l'exploitation de nouveaux barrages pour atteindre 85 barrages en 2024, outre la réalisation de petits puits et de prises d'eau, en augmentant le nombre de petites installations de 592 actuellement à 630 à l'horizon 2024.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica À

À

Le prix du meilleur projet de recherche attribué à un procédé de filtration

Le prix du meilleur projet de recherche dans le secteur des ressources en eau, remis à l'occasion du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau SIEE Pollutec (27-30 septembre), a été attribué à un procédé innovant qui consiste à filtrer l'eau usée au profit de l'agriculture et à produire du biocarburant à partir de déchets agricoles

Le concours national du meilleur projet de recherche a été organisé par l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), en partenariat avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), sous le thème "La recherche scientifique au service de l'eau". Le procédé permet d'éliminer les polluants dans les eaux d'irrigation afin de créer des cultures plus saines, exemptes de micro-contamination ; il permettrait en outre de réduire de 40 % les émissions de carbone liées à la décomposition naturelle de déchets organiques en les transformant en biocarburant. Le deuxième prix a été attribué à un procédé de récupération de vapeur d'eau perdue dans les stations de dessalement d'eau de mer ; le projet était présenté par le laboratoire d'exploitation et de valorisation des ressources sahariennes de l'Université d'El Oued. Le troisième prix a été attribué à un projet de traitement par micro-algues des effluents des industries laitières, permettant de produire de la biomasse algale ainsi que des sous-produits réutilisables dans différentes industries ; le projet était présenté par le département de l'environnement de l'Université de Constantine 3.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica À

À

Tunisie

Les ressources en eau au plus bas

L'universitaire et experte dans le domaine des ressources en eau et de l'adaptation aux changements climatiques, Raoudha Gafraj, a rejoint sa mise en garde contre la rareté des ressources en eau en Tunisie, estimant dans une déclaration à l'agence TAP que "les ressources disponibles ne peuvent plus couvrir les besoins de l'irrigation". L'experte appelle à limiter l'extension des périmètres publics irrigués, considérant que "la poursuite de la création de ces périmètres qui exploitent les eaux de surface a négativement impacté les ressources hydrauliques surtout face à l'irrégularité des précipitations". "Nous avons maintes fois alerté quant à la gravité de la situation, mais l'état a poursuivi sa marche de création de périmètres irrigués", a-t-elle enchaîné, déplorant la mauvaise gouvernance entachant la politique hydraulique nationale. Précisant que les périmètres irrigués publics et privés s'élevaient aujourd'hui à 435 000 hectares, la spécialiste en eau, appelle l'état à s'orienter vers les cultures les moins consommatrices d'eau et à réduire les périmètres irrigués qui dépendent des eaux des barrages. Elle propose également l'importation des primeurs de pommes de terre, piments et tomates, estimant que les ressources en eau disponibles ne suffisent pas à irriguer la culture de ces primeurs. "40 % de ces primeurs sont produits dans le gouvernorat de Monastir et irrigués à partir des eaux du barrage de Nebhana (gouvernorat de Kairouan) qui ne contient actuellement que 2,3 millions de mètres cubes

alors que les ressources nécessaires pour préserver cet ouvrage devrait s'établir à 50 millions de mètres cubes au moins", a-t-elle déploré. Certains agriculteurs recourent à l'eau potable distribuée par la SONEDE pour des besoins d'irrigation, soulignant le grave impact de cette pratique qui doit être sanctionnée. Mais, pire encore, certains agriculteurs utilisent des eaux polluées pour couvrir leurs besoins d'irrigation, avec tous les risques que cela implique pour la santé.

De son côté, le directeur général des barrages et des grands ouvrages hydrauliques, Faiez Msallem, fait savoir que les barrages tunisiens ne contiennent au 6 septembre 2021, que 750 millions de mètres cubes, soit 32,4 % de leur capacité de remplissage. "Nous sommes au début d'une nouvelle saison hydraulique qui s'étale du 1er septembre au 30 août, [aussi] nous espérons que le niveau des apports durant cette saison, soit suffisant pour surmonter les difficultés actuelles." En attendant, le commissaire au développement agricole à Nabeul, Hamza Bahri, a appelé à l'abandon de la culture d'arrière-saison dans sa région, notamment celle des pommes de terre, tomates et piments, justifiant l'appel par la forte régression des ressources en eau.

IG, Tunis Afrique Presse (Tunis) - Africa

À

Bassin aquifère sénégalo-mauritanien

Accord entre le Sénégal, la Mauritanie, la Gambie et la Guinée-Bissau

Le Sénégal, la Mauritanie, la Gambie et la Guinée-Bissau ont cosigné aux Nations unies, à Genève, une déclaration historique portant sur un cadre institutionnel et régional de gestion des eaux souterraines. La signature sanctionnant la session de haut niveau sur l'initiative régionale de coopération transfrontalière sur le bassin aquifère sénégalo-mauritanien a été l'élément phare de la 9^e rencontre des États-parties à la Convention sur l'eau récemment tenue à Genève, du 28 septembre au 1^{er} octobre 2021. Il souligne l'importance stratégique des ressources en eaux souterraines dans le bassin aquifère sénégalo-mauritanien (BASM), qui s'étend sur 331 415 kilomètres carrés, pour le développement durable et la paix dans les quatre pays, où 80 % de la population dépendent de ces eaux. La région ouest-africaine veut s'inscrire ainsi durablement dans un développement inclusif, solidaire et paisible. Après avoir adopté l'acte pionnier à l'échelle internationale en matière de coopération transfrontalière sur les eaux de surface, en particulier la coopération en vigueur dans le cadre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). La déclaration permettra de poser un nouveau jalon dans l'engagement collectif d'une bonne gestion des ressources en eaux souterraines et de sa revitalisation. "La sauvegarde commune de nos ressources en eaux est un impératif. Elle participe de notre attachement au développement socio-économique de nos Nations. Notre commune conscience de vivre ensemble doit être le soubassement de nos actions pour relever les défis dont l'acuité ne cesse de nous interpeller", a expliqué Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal qui a souligné l'importance de cette déclaration sur au moins trois points. Premièrement, l'initiative entre les quatre pays permettra d'avoir une connaissance entière du système hydraulique du BASM. Des études poussées du système hydrogéologique du bassin sont à réaliser. Ses fluctuations, ses niveaux, ses points de recharges et les différentes menaces doivent mobiliser les professionnels du secteur de l'eau. Deuxièmement, la maîtrise des usages du BASM reste un défi et des efforts considérables doivent être menés par les États pour maîtriser, rationaliser les usages et pour minimiser les impacts sur les ressources en eau en vue de sa gestion durable pour le bien-être des populations. Troisièmement, dans la future définition de la coordination du projet ancré au niveau de l'OMVS et de l'OMVG, il faudra veiller à un équilibre pour une bonne implication des deux organismes.

Le financement demeure néanmoins une question essentielle pour la durabilité de ce processus de coopération. Les travaux du groupe de travail régional ont évalué un coût des activités à mener de près de quatre milliards de francs CFA (un peu plus de 6 millions d'euros). Les budgets nationaux et les partenaires techniques et financiers seront nécessaires pour appuyer cette initiative. Les quatre pays comptent sur les bailleurs institutionnels.

E. Hadji Gorgui Wade Ndoaye, Le Soleil (Dakar) - Africa

À

Sénégal

Confronté au manque d'eau potable, Foss Tague se rebelle

Des habitants de Foss Tague, un village de la commune de Syer, dans le département de Louga (nord), se sont levés contre les difficultés d'accès à l'eau potable, alors que la localité est située à une dizaine de kilomètres du lac Guiers qui est principallement l'essentiel de l'eau alimentant Dakar et une bonne partie des zones urbaines du pays. Visiblement remontés contre cela, les habitants se sont rassemblés pour exprimer leur lassitude et ont exigé des pouvoirs publics et du maire en particulier d'œuvrer afin de trouver des solutions permettant de remédier à cette situation. En réaction, le maire de Syer, Sidy Dior Ka, a rappelé qu'en 2003, trois puits avaient été creusés dans le cadre d'un projet initié par la municipalité mais sans pointer du doigt la salinité constatée dans la zone et qui a fait qu'un seul parmi les trois est resté fonctionnel. "L'eau n'est pas suffisante, mais ils ne peuvent pas dire qu'elle est inexistante. Il y a eu par le passé un projet d'adduction à partir d'un conduit de la Sénégalaise des Eaux (SDE, ancienne société concessionnaire de la distribution de l'eau), mais il n'a jamais abouti parce que les habitants avaient toujours refusé de payer des frais", a laissé entendre le maire. Néanmoins, il a assuré que l'équipe municipale était en train de faire le nécessaire pour trouver une solution au problème d'eau potable du village de Foss Tague. "Je n'arrête pas depuis des années de solliciter les autorités compétentes pour que soit trouvé un moyen de résoudre définitivement", a fait valoir l'édile de Syer.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - AllAfrica

À

Ziguinchor, Casamance : La soif des populations dans l'une des régions les plus arrosées

Les populations de plusieurs localités de Casamance, en général, et de Ziguinchor, en particulier, éprouvent de la peine s'approvisionner en eau potable dans l'une des régions pourtant les plus arrosées du pays. Un paradoxe frappant qui s'explique par l'indifférence et le manque de volonté des autorités ou seulement de véritables difficultés d'accès. En tout cas, à Diogu ou à Karabane, les populations, les pieds dans l'eau, sont obligées de parcourir des dizaines de kilomètres en pirogue pour trouver le liquide précieux. Elles profitent aussi de l'hivernage pour stocker l'eau de pluie dans des réservoirs qui ne tiennent que le temps de quelques mois. Il y a quelques mois, dans la cité balnéaire de Capskiring, les populations s'étaient soulevées, les émeutes de l'eau avaient alors défrayé la chronique.

Ignace Ndeye, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

À

Une enveloppe de 23 milliards pour régler définitivement le problème de l'eau à Touba

Le président de la République, Macky Sall, a tenu l'hôte du khalife général des Mourides à quelques jours de la clôture du Grand Magal de Touba. À cette occasion, le président a annoncé une enveloppe de 23 milliards de francs CFA (35 millions d'euros) pour régler définitivement le problème de l'eau. Un projet hydraulique de grande envergure devrait permettre, avec aussi la réhabilitation du bassin de Darou Rahmane, de doubler la capacité de production.

Salla Gueye, Le Soleil (Dakar) - AllAfrica

À

Affaire des 17 000 compteurs : La Sen'Eau affiche sa conformité

Faisant suite des allégations de SOS Consommateurs, Sen'Eau a sorti un communiqué le 14 septembre pour revenir sur l'affaire des 17 000 compteurs jugés non conformes par l'association de consommateurs. Toutefois l'entreprise ne donne aucun éclairage sur les faits évoqués par l'association. La société concessionnaire de l'eau potable en milieu urbain et périurbain soutient que les compteurs installés sont "grande qualité, certifiés et testés individuellement dès leur sortie d'usine" et que les marques Itron et Dhiel sont "les meilleures du marché international". La filiale du groupe Suez dit respecter l'ensemble des réglementations relatives aux importations dont la déclaration systématique de chaque lot importé au niveau de la division de la métrologie du ministère du Commerce et l'obtention d'une autorisation d'exportation par ses services de contrôle avant toute sortie du port. Selon elle, la hausse des factures serait davantage due à des fuites dans les habitations, voire à une augmentation des consommations. "Les hausses ne sont dues qu'à la présence accrue d'eau et à une meilleure pression, ainsi qu'à la présence de fuites, dans certains cas, au sein des maisons." Pour éviter les gaspillages et surconsommations, elle conseille donc aux abonnés de vérifier régulièrement l'index de leur compteur.

C'est SOS Consommateurs qui a donné l'alerte sur ces nouveaux compteurs le 16 août, à l'issue d'une enquête effectuée par la division de la métrologie du ministère du Commerce pointant des défaillances sur les compteurs marque Itron. Le stock de 17 000 compteurs de la marque a été considéré comme "non conforme" par l'association qui en a demandé le retrait immédiat et engagé les consommateurs à s'opposer à leur installation et, le cas échéant, à réclamer le remboursement des différentiels indûment perçus.

Fatou Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

Affaire des 17 000 compteurs

Les explications du chef de la division de la métrologie

Ndeye Aminata Cissé, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

À

Assainissement : Mille et une questions sur les fonds alloués

Au Sénégal, beaucoup de localités ont été une fois de plus sous les eaux après les fortes pluies des dernières semaines. Le gouvernement dit prendre en main le problème mais le scénario se répète chaque année pendant l'hivernage. Depuis 2012, des montants sont annoncés dans l'assainissement et pour faire face aux inondations. Malgré tout, le problème reste entier. Ce qui reste incompréhensible aux yeux de tous.

Comme l'année dernière, le Sénégal est de nouveau touché par les inondations. La banlieue dakaroise, Touba et d'autres villes ont encore vécu le supplice des inondations. Quartiers inaccessibles, voiries impraticables, véhicules submergés, effondrements, noyades (dont au moins 4 enfants), ce malgré la construction de canaux de drainage et de stations de pompage dans certains endroits. Au cours de la phase 2 du PROGEP (composante du plan décennal de gestion des inondations), l'État a injecté 15 milliards de francs CFA dans ces travaux, selon le ministre des Collectivités territoriales, Oumar Guaye. Pressé de réagir pour faire face aux inondations, le gouvernement a également déclenché le 21 août dernier le plan ORSEC (Organisation des secours en cas de catastrophes).

Depuis 2012, des milliards sont annoncés dans l'assainissement et pour lutter contre les inondations au Sénégal dont une dotation pour l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS). Durant la période, trois plans ORSEC ont été déclenchés mais le même calvaire revient à chaque saison des pluies. En 2012, dans la foulée de son élection la présidence, Macky Sall avait lancé le Programme décennal de gestion des inondations (PDGI) qui devait nécessiter plus de 700 milliards de francs CFA (plus d'un milliard d'euros) sur la période 2012-2022. L'objectif était de mettre sur pied des infrastructures capables de faire face aux inondations. En juin dernier, une mission d'information parlementaire effectuée, sur demande du Président Macky Sall, a conclu que des efforts déployés dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan commencent à montrer leur efficacité. Au même moment, le ministre des Finances et du Budget, Abdoulaye Daouda Diallo, précisait que plus de 511 milliards de francs CFA (780 millions d'euros) ont été dépensés dans ce cadre du PDGI depuis 9 ans. Ce qui correspond, selon lui, à un taux d'exécution de 65,65 %. Mais nonobstant les milliards

annoncés et les opérations pré-hivernage de l'ONAS effectués chaque année dont des travaux de curage et d'entretien de son réseau d'évacuation des eaux pluviales, le problème des inondations demeure. Ce qui reste incompréhensible aux yeux des populations qui se demandent où sont passés tous ces fonds destinés à la lutte contre les inondations. Excédés, les riverains de la banlieue ont exprimé leur colère en manifestant et barrant l'autoroute à passage. Il faut une association des collectivités territoriales et les populations pour plus de transparence dans la gestion des fonds destinés à l'assainissement et à la lutte contre les inondations, de l'avis de Babacar Guaye de la Plateforme Eau et Assainissement de la société civile. Selon lui, la récurrence des inondations au Sénégal est surtout le fait d'une absence d'approche globale.

Tous les détails dans l'article de Mariame Djigo, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

À

Le désespoir des ex-agents de la direction du matériel et de la maintenance, victimes collatérales de la privatisation de la gestion de l'eau en milieu rural

La réforme de l'hydraulique rurale a impacté négativement les travailleurs. Le secrétaire général du Syndicat national travailleurs de l'hydraulique, Yaly Coulibaly, a révélé que plus de 200 anciens travailleurs de l'ancienne direction du matériel et de la maintenance ont été illégalement reversés à la direction de l'hydraulique. Ce transfert les a privés de tous leurs droits. Le syndicaliste s'exprimait lors d'un débat organisé par le Forum civil sur la question.

Les détails dans l'article de Fatou Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

À

Des arbustes pour lutter contre la salinisation des sols

Des jeunes de Ngathie Naoudé, une commune du département de Guinguinéo (Kaolack, centre), ont planté des salane (nom wolof d'un arbuste de la famille des euphorbiacées) sur un périmètre situé près d'un bras de mer de zone, dans l'optique de lutter contre la salinisation de leurs sols. "L'Eurphobia balsamifera est utilisée pour endiguer la course de l'avancée du sel dans notre localité", a expliqué Yaye Fatou Diagne, maire de la commune, qui espère que la solution va permettre aux habitants de faire face à l'érosion côtière et à la salinisation qui sont vecteurs de l'appauvrissement des sols.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - AllAfrica

À

Côte d'Ivoire

La fraude fait perdre chaque année au pays 56 milliards de francs

Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba a sillonné, durant trois jours, les communes de Yopougon, Attécoubé, Abobo et Port-Bouët pour s'enquérir de la bonne exécution du projet Amélioration des performances techniques et financières du secteur de l'eau (APTF) et de son impact sur les populations bénéficiaires. Au terme de sa tournée, le ministre de l'Hydraulique a invité les populations à renoncer à l'eau fraudée dans leurs différents quartiers. "Je suis venu J'ai vu dans des ménages l'eau qui coule avec une bonne pression. Je me félicite de voir ces femmes manifester leur

joie et exprimer leur reconnaissance au chef de l'État, SEM Alassane Ouattara, pour sa sollicitude. Je voudrais profiter pour vous exhorter à tourner le dos à la fraude. Car, nous avons mis sur pied une brigade de surveillance. Celui qui sera pris r pondra de ses actes devant la justice. Tenez-vous bien, la fraude fait perdre 56 milliards de francs CFA chaque ann e   notre pays. Pourtant, si nous nous inscrivons dans la "galit ", cette somme pourra servir   r aliser d'autres projets", a-t-il pr sent .

Jean Bavane Kouika, Fratmat.info (Abidjan) -   AllAfrica  

 

Bassin de la Volta

Des formations pour une meilleure gestion des inondations

L'Autorit  du bassin de la Volta (ABV) a organis  du 21 au 23 septembre 2021   Bobo-Dioulasso, un atelier national de renforcement des capacit s et de production des cartes de risques des inondations et de s cheresse dans le bassin de la Volta. La formation visait   doter les techniciens en la mati re, d'outils de pr vention et de gestion de ces ph nom nes hydroclimatiques.

Le bassin de la Volta au Burkina couvre une superficie de 171 105 kilom tres carr s et est drain  par les affluents du Mouhoun, du Nakanb  et du Nazinon. Ces bassins fluviaux,   l'instar des autres du continent, connaissent les effets n fastes du changement climatique qui se caract rise, entre autres, par des ph nom nes extr mes. L'atelier s'inscrivait dans le cadre du projet "Int grer la gestion des inondations et de la s cheresse et l'alerte pr coce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta" et a  t  financ  par le Fonds d'adaptation de l'Organisation m t orologique mondiale (OMM), l'Autorit  du bassin de la Volta et le Partenariat mondial de l'eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO). Une premi re session avait d j  t  organis e en ligne entre les six pays du bassin de la Volta : le B nin, Burkina Faso, la C te d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo.

Adaman Drabo, Sidwaya (Ouagadougou) -   AllAfrica  

 

Niger

La Banque mondiale finance la lutte contre le stress hydrique et l'ins curit  alimentaire

La Banque mondiale a approuv  un financement pour aider le Niger   mieux tirer parti de ses rares ressources en eau et,   renforcer ainsi, la s curit  alimentaire et les moyens de subsistance de ses habitants. Le projet de plateforme int gr e pour la s curit  hydrique utilisera des technologies novatrices pour promouvoir la gestion participative des ressources en eau du pays, optimiser l'approvisionnement, l'assainissement et la prestation de services d'irrigation, tout en veillant   assurer une viabilit    long terme de ces am liorations.  

Au Niger, de nombreux m nages ne sont pas raccord s   un syst me d'alimentation en eau potable et les familles consacrent beaucoup de temps   la collecte de l'eau, une t che qui emp che souvent les filles d'aller   l' cole. Ainsi en 2017, seule la moiti  de la population avait acc s aux services d'eau  l mentaires. En raison du changement climatique, les r gimes de pluie sont devenus plus courts mais plus intenses, ce qui nuit   la productivit  agricole et, par ricochet,   la s curit  alimentaire. Enfin, une mauvaise gestion des ressources en eau et la d gradation g n ralis e des sols r sultant de pratiques agricoles et de p turage excessifs ont limit  l'acc s   l'eau et aux terres arables.   L'acc s   des services sociaux de base  quitables pour tous les Nig riens est fondamental pour am liorer le capital humain et les moyens de subsistance, explique Jo lle Dehasse, responsable des op rations de la Banque mondiale pour le Niger.   Ce projet constitue un investissement d terminant pour am liorer l'acc s   l'eau et la gestion d'une ressource rare dans un pays aux prises avec les effets du changement climatique. Il aidera le Niger   am liorer la qualit  et la viabilit  des services d'eau essentiels   tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'irrigation   petite  chelle, de l'abreuvement du b tail et de

la transformation des fourrages, de l'extension des services d'approvisionnement et des installations sanitaires publiques, de la promotion d'une bonne hygiène pour de meilleurs résultats de santé ou des formes institutionnelles." Le projet vise à renforcer la gestion des ressources hydriques, à élargir l'accès aux services d'eau et à améliorer la résilience face à sa variabilité selon les régions du pays. Plus précisément, sa mise en œuvre contribue à améliorer la gestion des ressources hydriques grâce à de meilleurs systèmes de surveillance et au renforcement des capacités ; à mobiliser les ressources en eau et promouvoir une utilisation durable dans tous les secteurs ; à restaurer l'environnement afin d'améliorer la résilience des moyens de subsistance agricoles et ruraux face à la sécheresse et aux inondations tout en favorisant la conservation des terres et de l'eau ; à étendre les services de développement rural, notamment l'irrigation à petite échelle et les activités liées à l'utilisation de l'eau pour les éleveurs et l'aquaculture ; à améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, tout en veillant à favoriser la résilience et à limiter les émissions de carbone. Environ trois millions de personnes bénéficieront directement du projet. Cette opération, financée par un crédit de l'Association internationale de développement (IDA, institution de la Banque mondiale en charge de l'aide aux pays les plus pauvres) pour un montant de 400 millions de dollars, est conforme aux orientations de la Déclaration de politique générale du Niger, dont le troisième axe est consacré au développement du capital humain.

Banque mondiale

À

Bassin du Congo

L'ampleur des inondations inquiète

De toutes les catastrophes naturelles recensées dans la région, les inondations constituent le phénomène le plus récurrent totalisant 40 % des faits d'écroulements. Une étude menée par Trigg et al (2021) a montré que la plupart de grandes villes du bassin du Congo sont situées le long du fleuve et de ses affluents, de sorte que les inondations constituent un problème majeur. 39 millions de personnes vivent à moins de 10 kilomètres d'un cours d'eau majeur dans ce bassin. Ainsi, par exemple, selon les experts de Trigg et al, les récentes inondations de 2019-2020 ont affecté environ 170 000 personnes à travers la République du Congo (Congo-Brazzaville) faisant 3 000 réfugiés centrafricains et congolais et détruisant 6 302 hectares de champs agricoles. Malgré les efforts déployés pour réduire les risques des catastrophes, les pertes dues aux inondations ont augmenté au cours de la dernière décennie. "Ces pertes surviennent dans un contexte de vulnérabilité croissante démographique, de l'occupation anarchique des terres et de la probabilité d'aléas plus incertains en raison du changement climatique. La pénurie des données limite la compréhension et la capacité de cartographie des risques d'inondation", ce qui compromet les efforts actuels de gestion des risques des catastrophes, précise le texte. Cependant, en conclusion, font valoir les experts, les récents progrès technologiques d'observation spatiale fournissent une opportunité pour mieux prévoir l'occurrence des inondations, et ainsi de réduire les risques. L'utilisation des données d'observation spatiale, en combinaison avec des informations socio-économiques, pour évaluer les risques d'inondation dans le bassin peut aider à la prise de décision pour la réduction des risques d'inondations, nécessaire en vue d'améliorer la résilience des communautés locales.

Guillaume Ondze, Les Dômes de Brazzaville (Brazzaville) - à AllAfrica à

À

Congo-Kinshasa

L'eau et l'électricité deviennent un casse-tête

Depuis un temps, il est observé dans la ville-province de Kinshasa, une pénurie incessante autour de la fourniture d'eau et d'électricité. Pour mieux s'imprégner de cette situation, une équipe de stagiaires du quotidien La Prospérité a conduit une enquête de terrain auprès d'un échantillon de la population kinoise. La majorité de cette population a exprimé son désarroi et se dit être victime d'une torture provenant tant du service fourni par la Régie de distribution d'eau (REGIDESO), que celui fourni par la Société nationale d'électricité (SNEL). La mauvaise gestion des infrastructures

serait la cause principale de ces pénuries.

Laurette Odia, La Prospérité (Kinshasa) - AllAfrica

À

Barrage de Busanga : Des villageois expulsés attendent toujours réparation

Le réseau Mwangaza, collectif d'organisations de la société civile dans le secteur de l'énergie, monte au créneau. À 6 mois de l'inauguration de la centrale hydroélectrique de Busanga, dans le sud de la région du Katanga, plus de mille personnes, ayant été expropriées de leurs habitations par la société chinoise Sicohydro, attendent toujours d'être indemnisées. Depuis une année, les habitants des trois villages riverains de la centrale hydroélectrique de Busanga sont sans abris. Leurs maisons ont été détruites au profit du barrage et leurs champs inondés par les eaux de retenue. Machozi Alphonsine, habitante de l'endroit, témoigne des conditions de vie depuis un an : "Nos villages ont été détruits par ceux qui construisent le barrage. Nous nous sommes réfugiés ici en brousse. Nous y avons construit des huttes. Malheureusement, nous sommes doublement victime parce que d'habitude nous subissons des inondations. Où pouvons-nous aller ?" Les revendications de ces communautés ne sont entendues ni par l'État congolais ni par la société Sicohydro, initiateurs du projet. Les travaux du barrage touchent bientôt leur fin mais les organisations de la société civile qui accompagnent les victimes sont fermes et exigent le règlement du litige. "Il n'y aura pas d'inauguration sans indemnisation de ces communautés", prévient Me Freddy Kasongo, membre du réseau Mwangaza. Pour l'heure, les multiples missions menées par le gouvernement provincial du Lualaba pour évaluer les indemnités des victimes n'ont donné aucun résultat.

Denise Maheho, Radio France Internationale - AllAfrica

À

Zimbabwe

Pénurie d'eau potable dans la capitale

De nombreux habitants de la capitale du Zimbabwe, Harare, sont toujours confrontés à une crise de pénurie d'eau potable trois ans après une épidémie mortelle de choléra, a déclaré Human Rights Watch. La situation de l'eau est en grande partie semblable à la situation observée en 2008, quand le Zimbabwe a subi l'épidémie de choléra la plus dévastatrice en Afrique depuis 15 ans. Cette épidémie avait alors tué 4 200 personnes, et mené à l'infection d'au moins 100 000 autres personnes. Human Rights Watch a constaté que la crise de l'eau à Harare, qui perdure et qui a aggravé l'épidémie de choléra, résulte de plusieurs facteurs : l'infrastructure hydraulique obsolète de la ville, la forte croissance de la population, les périodes de sécheresse, ainsi que les problèmes de corruption et de mauvaise gestion au niveau du gouvernement. En outre, les différends entre le gouvernement national et le conseil municipal de Harare ont entravé les efforts visant à résoudre ces problèmes. "La crise de l'eau qui perdure depuis longtemps à Harare est une bombe à retardement qui aggrave les risques sanitaires et qui oblige les habitants à rechercher des sources d'eau alternatives, souvent insalubres", a déclaré Dewa Mavhinga, directeur pour l'Afrique australe à Human Rights Watch. "Les autorités zimbabwaises aux niveaux national et local devraient travailler ensemble pour mettre rapidement et définitivement fin aux dangereux problèmes liés à la pénurie d'eau à Harare."

La région métropolitaine de Harare compte actuellement environ 4,5 millions d'habitants, dont plus de la moitié manquent d'accès à l'eau potable. L'organisation Médécins Sans Frontières (MSF) a développé au Zimbabwe une méthode pour protéger les nouveaux puits de forage contre le risque de contamination, par le biais de joints d'étanchéité sanitaires ; toutefois, les autorités municipales n'ont pas adopté cette solution qui coûte plusieurs milliers de dollars US par forage.

Human Rights Watch (Washington, DC) - AllAfrica

À

Maurice

Central Water Authority : La mise à pied de Hoolass Lochee cache-t-elle une affaire ?

Les conclusions d'une enquête commandée par le ministre des Infrastructures nationales sur les travaux entrepris par un entrepreneur n'ont guère été appréciées au ministre. Le directeur a-t-il été sacrifié pour calmer le contracteur directeur général de la Central Water Authority (CWA), Hoolass Lochee, était certes strict et sévère envers ceux qui ne se montraient pas sérieux à la CWA. Selon les informations recueillies par le quotidien L'Express, les employés et syndicalistes auraient été instrumentalisés par le conseil d'administration de la CWA et le ministre des Infrastructures pour cacher la véritable motivation de la décision de mettre fin au contrat de Lochee. « Alors qu'un illustre inconnu, Rooben Maran, qui travaillait auparavant au Central Electricity Board, vient de prendre les rênes de la CWA, il est intéressant de se plonger dans les dessous des décisions de son prédécesseur », renchérit le quotidien qui revient sur l'historique de ce qui pourrait devenir une "affaire". Best Construct Ltd avait obtenu plus d'un milliard de roupies de contrats pour la pose de conduites d'eau à travers l'île. L'entreprise mettait beaucoup de temps, trop même, à livrer les projets et, quand elle le faisait, la qualité du travail n'était pas toujours au rendez-vous. Les ingénieurs et autres cadres de la CWA, qui supervisaient les travaux rapportaient ces manquements, en conséquence de quoi l'organisme refusait d'effectuer ses paiements à l'entreprise. Ses représentants se sont dressés lors adressés des « hauts-placés » du ministre des Infrastructures nationales pour se plaindre des retards des paiements et des ingénieurs de la CWA. Le ministre a fini par demander une enquête sur tous ces aspects et a mis ses deux meilleurs ingénieurs sur le dossier, à savoir, Aslam Saumtally, récemment décédé, et Sevanaden Anadachee. Or, le rapport de ces deux ingénieurs en chef conclu que les cadres de la CWA supervisant les travaux ont bien fait leur travail et a pointé du doigt Best Construct et ses manquements. En résultat, tous les contrats ont été résiliés, car le ministre a jugé qu'il fallait agir alors que les consommateurs restaient privés d'eau courante bien que les réservoirs soient remplis. C'est ce qui s'est passé ensuite qui est trouble, avec bien sûr le renvoi du DG de la CWA le 19 septembre. Osman Mahomed, ingénieur civil et député travailliste, demande que toute la lumière soit faite à ce sujet Il demande qu'une copie du rapport des ingénieurs du ministre soit déposée au Parlement afin d'éclairer les contribuables et les consommateurs.

Narain Jasodanand, L'Express (Port Louis) - À AllAfrica À

À

Barrage de la Renaissance

Appels de l'aval pour un accord juridique sur le remplissage

Les participants à un atelier organisé à Khartoum (Soudan) sur le barrage de la Renaissance construit par l'Éthiopie sur le Nil bleu, et source de tensions cette dernière et les deux pays d'aval le Soudan et l'Égypte. Intitulé "Barrage de la Renaissance : Opportunités et risques", l'atelier co-organisé par l'université soudanaise Alzaiem Alazhari et l'agence de presse soudanaise (SUNA), a conclu ses sessions et publié ses recommandations. Les recommandations portent sur "la nécessité de trouver un accord juridique et durable sur le remplissage et l'exploitation du barrage pour réduire les risques, en tirant parti des gains et des avantages". L'atelier a également appelé à "la transparence concernant les informations sur le barrage et à l'élaboration d'un mécanisme clair pour discuter des différends et de la tenue des négociations". Les participants suggèrent en outre d'associer des organisations de la société civile à la question du barrage pour sensibiliser sur la culture de l'eau et son importance en ce qui concerne le développement durable. Le Nil assure à l'Égypte 97 % de ses besoins en irrigation et eau potable et, s'agissant du Soudan, approvisionne ses barrages, en premier lieu le barrage de Roseires, situé à une centaine de kilomètres à peine en aval du barrage de la Renaissance. De son côté, l'Éthiopie estime vital pour ses 110 millions d'habitants l'approvisionnement électrique programmé par le projet, devant être pleinement opérationnel courant 2022. Les trois pays s'étaient donnés jusqu'à janvier 2020 pour parvenir à un accord.

Algérie Presse Service (Alger) - À AllAfrica

À

À

Asie
top

Chine

Mise en service de deux turbines à la centrale hydroélectrique de Lianghekou

Les deux premières turbines de 500 000 kW ont été mises en service le 29 septembre à la centrale hydroélectrique de Lianghekou. Située sur la rivière Yalong, dans la préfecture autonome tibétaine de Garze (province sud-ouest du Sichuan), cette centrale dotée d'une capacité installée totale prévue de 3 millions de kW est la plus grande centrale hydroélectrique la plus élevée du pays. Débutée en octobre 2014 pour un investissement de 66,457 milliards de yuans (milliards d'euros), sa construction devrait prendre fin en 2023.

Photo Xinhua - China.org.cn

À

La philosophie de la croissance verte a pris racine en Chine

Saihanba, la plus grande forêt cultivée du monde, s'est trouvée sous le feu des projecteurs lorsque le président Xi Jinping l'a saluée comme un exemple de l'histoire mondiale du progrès écologique lors de sa récente tournée d'inspection dans la province du Hebei (nord de la Chine). Xi Jinping, qui est également secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), a fait cette remarque en août lors d'une visite d'inspection à la ferme forestière de Saihanba, qui a connu un miracle vert au cours des six dernières décennies, passant d'un quasi-désert à

une mer d'arbres.

Depuis 2012, le développement vert a pris de l'ampleur. Une mesure que l'idée que "les eaux claires et montagnes luxuriantes sont des atouts inestimables", conceptualisée par le président chinois, a pris racine à travers le pays. La ferme forestière, située à environ 400 kilomètres au nord de Beijing, couvre environ 70 000 hectares. Dans les années 1950, la région était un terrain vague en raison d'une exploitation forestière endémique, ce qui a fait que la capitale chinoise et les régions adjacentes ont été fréquemment frappées par des tempêtes de sable. Pour arrêter la désertification rapide, un groupe de 369 forestiers de 18 provinces a été créé en 1962. Grâce aux efforts continus de volontaires de forestiers de Saihanba, la couverture forestière dans la région est passée de 11,4 % au début des années 1960 à 80 % aujourd'hui. La forêt agit également comme un bouclier environnemental important et un poumon vert pour Beijing et les régions voisines. Saihanba a reçu un Prix Champion de la Terre la plus haute distinction du Programme des Nations unies pour l'environnement, lors de la troisième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi en décembre 2017.

Dans le rapport présenté au 18^{ème} Congrès national du PCC en 2012, le développement écologique a été inclus comme une tâche majeure dans le plan global du pays et la construction d'une "belle Chine" a été proposée comme un objectif majeur pour le progrès écologique. Lors de la réunion, l'écocivilisation a également été incluse dans la Constitution du PCC en tant que principe de développement. C'était la première fois au monde qu'un parti au pouvoir mettait l'accent sur le développement vert dans ses directives. Selon l'Administration nationale des forêts et des prairies, la Chine a augmenté sa superficie de couverture forestière de 12 % au début des années 1980 à plus de 23 % en 2020, avec un volume de stock forestier atteignant 17,56 milliards de mètres cubes. De même, l'espace vert par habitant dans les zones urbaines de la Chine est en moyenne de 14,8 mètres carrés et 441 villes se sont jointes à une campagne pour construire des villes forestières nationales grâce à de multiples méthodes d'écologisation. Le pays a également lancé son premier programme pilote pour établir des parcs naturels de prairies l'année dernière, avec 39 projets pilotes couvrant un total de 147 000 hectares de prairies dans 11 provinces et régions autonomes. Lors d'une récente conférence de presse, un responsable de l'administration a annoncé que les autorités forestières chinoises prendraient des mesures vigoureuses, telles que l'expansion des prairies et des forêts, pour respecter l'engagement climatique du pays à atteindre un pic d'émissions de dioxyde de carbone avant 2030 et à atteindre la neutralité carbone avant 2060. Selon Zhang Wei, directeur du département de protection et de restauration de l'environnement de l'administration, au cours des cinq prochaines années, la couverture forestière en Chine atteindra 24,1 % et le volume des stocks forestiers du pays atteindra 19 milliards de mètres cubes. "Nous allons construire un système de conservation dans les réserves naturelles, protéger diverses ressources naturelles et maintenir une attitude ferme envers les activités illégales qui nuisent à la nature", a expliqué M. Zhang.

Yishuang Liu et Ying Xie - À People Daily

À

La zone humide de la péninsule de Baofeng accueillera la COP15

La première phase de la 15^{ème} réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15) se tiendra le 11 octobre à Kunming, chef-lieu de la province chinoise du Yunnan (sud-ouest). Pour l'occasion, les autorités ont "construit" une zone humide dans la péninsule de Baofeng : le lieu est l'un des projets d'exposition extérieure de la conférence.

Photo Xinhua - À China.org.cn

À

Découverte d'une rare méduse d'eau douce

Le 7 septembre, un internaute a déclaré avoir accidentellement attrapé une *Craspedacusta sowerbyi*, une rare méduse craspédote d'eau douce, dans un étang près du parc écologique de Daguanyan de Chengdu. Selon Zhao Li, conservateur du Musée entomologique de la ville, capitale de la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine), il s'agit probablement d'une *Craspedacusta sowerbyi* du Sichuan, avec des antennes plus courtes que la *Craspedacusta sowerbyi* chinoise, d'après un jugement morphologique préliminaire. La *Craspedacusta sowerbyi* est un invertébré primitif bas qui est né il y a environ 550 millions d'années. Les experts la considèrent comme un véritable fossile vivant. M. Zhao a ajouté que la *Craspedacusta sowerbyi* découverte en 1984 dans le mont Qingcheng à Dujiangyan, dans la province du Sichuan, était une espèce endémique du Sichuan.

Photo Pic.people.com.cn - À People Daily À

À

À

Amériques
top

Canada

L'industrie minière prate à devenir plus verte pour exporter davantage ?

À la veille des Élections canadiennes (21 septembre), le président de l'Association minière du Canada s'est dit optimiste envers les engagements des libéraux et des conservateurs concernant les minéraux critiques (ayant totaliser 66,36 % des voix). Pierre Gratton a détaillé sa vision de l'avenir pour l'industrie minière dans une conférence en ligne, à l'invitation de la Chambre de commerce de Vancouver. Selon lui, le prochain gouvernement fédéral devra soutenir l'une des industries les plus essentielles au Canada. Il a ajouté que le gouvernement pourrait envoyer un signal puissant aux investisseurs internationaux en assurant que les projets de minéraux critiques peuvent produire des avantages environnementaux positifs. Selon Ressources naturelles Canada, les minéraux critiques (aussi appelés terres rares) sont essentiels pour les applications liées aux énergies renouvelables et aux technologies propres (batteries, aimants permanents, panneaux solaires et éoliennes), ces minéraux sont aussi des intrants nécessaires dans les chaînes d'approvisionnement liées à la fabrication de pointe, notamment pour les technologies de la défense et de la sécurité, les produits électroniques grand public, l'agriculture, les applications médicales et les infrastructures essentielles. L'Association minière du Canada espère qu'un bon environnement domestique sera crucial pour faire du pays un leader en la matière, accroître la production et se positionner ainsi devant d'autres pays exportateurs grâce à une production canadienne plus responsable envers l'environnement. Elle encourage notamment le prochain gouvernement à : accroître les investissements géoscientifiques publics axés sur les minéraux critiques ; doubler le crédit d'impôt pour l'exploration minière axée sur les minéraux critiques ; élargir les réductions d'impôts des sociétés pour la fabrication technologies zéro émission aux entreprises minières liées aux minéraux critiques ; fournir un soutien administratif et politique aux agences compétentes pour hiérarchiser et accélérer les examens des projets liés aux minéraux critiques.

Pierre Gratton s'est également félicité de l'initiative vers le développement minier durable, lancée en 2004, qui promeut des pratiques plus durables pour l'industrie minière et encourage les entreprises à prendre des engagements pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Mais pour Ugo Lapointe, coordonnateur du programme canadien chez MiningWatch Canada, ces normes sont trop faibles. Il regrette le manque de conséquences et de pénalités dissuasives et remarque que le lobby ne représente qu'une petite partie de la totalité des industries minières au Canada. Selon lui, l'industrie minière devrait s'engager, outre la réduction de son empreinte carbone, à s'occuper de ses déchets miniers. Plus d'un milliard de tonnes de déchets miniers, dit-il, sont produites au Canada chaque année. Beaucoup de ces déchets miniers sont toxiques et on les laisse sur le territoire pour toujours. C'est un passif environnemental qu'on laisse aux générations futures. En réalité, l'industrie minière génère 30 à 40 fois plus de déchets solides que toutes les municipalités combinées en une année, ce qui selon Ugo Lapointe appelle à une réduction de la consommation plutôt qu'une augmentation de la production, comme le préconise l'Association minière du Canada.

Illustration : L'une des mines de l'Imperial Metals, Mount Polley, était en 2014 le théâtre du plus grand désastre minier écologique en Colombie-Britannique. Photo de Jonathan Hayward, La Presse Canadienne.

Mélinda Trochu - À Radio-Canada

À

Canada - Québec

Québec veut mettre fin à l'exploration pétrolière et gazière

Après des années de controverses et l'impossibilité de démontrer un véritable potentiel d'exploitation pétrolière et gazière au Québec, le gouvernement Legault songe sérieusement à faire une croix sur cette filière en mettant un terme aux projets sur tout le territoire de la province. Une décision qui pourrait coûter plusieurs dizaines de millions de dollars à l'état, puisque l'industrie évoque déjà la possibilité de réclamer des compensations qui incluraient les revenus perdus.

regarde tous les scénarios, tout est sur la table, dont l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation", a indiqué le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), Jonatan Julien, dans le cadre d'un point de presse à l'Assemblée nationale. Ce dernier a toutefois refusé de s'engager formellement à aller de l'avant. "Actuellement, tout ce qu'on fait, c'est analyser les différents scénarios pour voir si on doit modifier la loi. C'est sur la table et nous avons certaines intentions d'aller vers là." Avant de statuer sur la suite des choses, le gouvernement Legault attendra le jugement dans une cause qui l'oppose à Gaspésie Énergie. Cette entreprise conteste en justice le refus du gouvernement de lui accorder un permis de forage pour le projet Galt, un projet ironiquement dénommé à 17 % par Investissement Québec (18,4 millions de dollars). Elle exige en fait de pouvoir forer un puits pétrolier en Gaspésie, et ce, même si celui-ci se trouve à moins de 1 000 mètres d'un milieu hydrique. Or, la Loi sur les hydrocarbures l'interdit, à moins que le gouvernement le juge sécuritaire. Jonatan Julien estime que la décision de la Cour dans cette affaire sera déterminante. Le ministre n'a pas voulu non plus s'avancer sur les coûts pour l'état québécois, en cas d'arrêt définitif de tous les projets. La décision pourrait impliquer de multiples dépenses : compensations à verser aux entreprises, fermeture définitive des puits considérés comme étant "fermés temporairement", restauration des nombreux sites d'exploration (dont certains sur des terres agricoles), surveillance des puits forés qui connaîtraient des fuites, etc. Pour le président de l'Association de l'Énergie du Québec, Aric Trault, il est évident que les entreprises qu'il représente seront en droit de réclamer des compensations si le gouvernement leur fermait la porte. Il estime d'ailleurs que celles-ci ne se limiteraient pas aux investissements effectués, mais pourraient aussi inclure le manque à gagner. L'industrie est cependant pratiquement à l'arrêt depuis plusieurs années, malgré l'adoption d'une loi sur les hydrocarbures conçue pour encadrer les projets. Cette législation, qui a été adoptée en 2019, interdit notamment le recours à la fracturation dans les basses-terres du Saint-Laurent, ce qui a eu pour effet de mettre un terme à toute la filière du gaz de schiste, laquelle avait suscité une vive controverse.

Si les groupes environnementaux ont rapidement salué l'intention du gouvernement du Québec, pour le titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'Énergie à HEC Montréal, Pierre-Olivier Pineau, Québec ferait fausse route en allant de l'avant. Il estime que, dans les circonstances, "il serait plus acceptable d'autoriser la production, avec évidemment des règles environnementales très strictes et sans subventions gouvernementales, pour ne pas se retrouver à dédommager [les entreprises] et à payer pour régler des conflits juridiques. Les gouvernements ont improvisé par le passé et veulent prendre des décisions symboliques d'interdire l'exploitation, mais c'est cher payé pour du contrôle que l'on importera par ailleurs." De son côté, Normand Mousseau, ancien président de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, redoute que le Québec doive dépenser plusieurs millions de dollars pour mettre fin à la saga pétrolière et gazière. Mais il rappelle que l'Agence internationale de l'Énergie est formelle : il faut stopper dès maintenant tous les nouveaux projets pétroliers et gaziers si on veut se donner une chance de limiter le réchauffement climatique.

Tous les détails dans l'article d'Alexandre Shields - Le Devoir

Visite du réservoir Rosemont récemment remis en activité

Montréal vient de remettre en service son plus grand réservoir d'eau potable qui était abandonné depuis plus de 40 ans. Caché sous des installations sportives, sous le parc Montienne-Desmarteau, dans Rosemont, il permettra d'augmenter de 40 % la capacité d'approvisionnement de la ville. L'investissement s'élève à près de 200 millions de dollars CAN.

Le reportage de Mathieu Prost - Radio-Canada

À

À

À
top

Hydro-Québec et Transmission Developers retenus par l'État de New York pour sa transition énergétique

Les autorités de l'État de New York ont sélectionné le projet Champlain Hudson Power Express (CHPE) pour la livraison d'hydroélectricité au cœur de la ville de New York. Cet apport de 1 250 mégawatts (MW) d'énergie propre - de quoi alimenter plus d'un million de foyers - remplacera progressivement, dès 2025, les énergies fossiles qui représentent actuellement plus de 85 % des approvisionnements en électricité de la région. Le projet CHPE prévoit la construction d'une ligne de transport souterraine et sous-fluviale d'une longueur d'environ 545 km entre la frontière canado-américaine et la ville de New York. Dans sa partie sous-marine, la ligne souterraine à semi-conducteurs chemindra sous le lac Champlain, le fleuve Hudson et la rivière Harlem ; dans sa partie terrestre, elle longera des voies ferrées et des routes jusqu'à un poste de conversion situé à Astoria, dans le Queens, d'où son énergie sera distribuée aux consommateurs de la métropole new-yorkaise. Ce projet a reçu la faveur d'un grand nombre de parties prenantes. Par ailleurs, le Conseil des Mohawk de Kahnawake, une communauté autochtone située au sud de Montréal, et Hydro-Québec seront copropriétaires de la ligne de transport qui sera construite au Québec et raccordée à la ligne CHPE. La communauté bénéficiera ainsi de retombées économiques pour une période de 40 ans. Le projet CHPE inclut également la création de deux fonds : le Fonds pour une économie verte (Green Economy Fund ou GEF), d'une valeur de 40 millions de dollars US, offrira aux résidents des collectivités défavorisées et de première ligne des possibilités de formation aux nouveaux emplois qui découleront de la transition de l'État de New York vers une économie verte ; par ailleurs, le Fonds fiduciaire pour l'environnement, d'une valeur de 117 millions de dollars US, sera orienté vers l'amélioration de l'état de santé du lac Champlain, du fleuve Hudson et de la rivière Harlem.

Le projet CHPE a été sélectionné pour passer à l'étape de la négociation du contrat au terme du processus d'appel de propositions Tier 4 lancé par la NYSEDA en janvier 2021. Une fois conclu, le contrat sera soumis à la New York Public Service Commission (PSC) pour analyse et approbation. Sous réserve de l'approbation de la PSC, la NYSEDA attendra que le projet ait obtenu tous les permis et toutes les approbations locales voulues, que la construction de la ligne soit terminée et que les livraisons d'électricité à la Ville de New York aient débuté avant de commencer à verser les paiements, ce qui est prévu pour 2025.

Hydro-Québec

À

H2O Innovation sélectionnée pour protéger les membranes de la plus grande usine de dessalement au monde

La ligne d'affaires Produits chimiques de spécialité de H2O Innovation a été sélectionnée pour fournir un antitartre à la plus grande usine de dessalement d'eau de mer par osmose inverse (SWRO) au monde. Exploitée par ACWA Power, l'un des principaux opérateurs de projets de production d'électricité et d'eau dessalée dans le monde, l'usine de Taweelah est conçue pour traiter 240 MGD (909 000 m³/j). L'usine est située aux Émirats arabes unis. La ligne d'affaires Piedmont d'H2O Innovation avait déjà obtenu la commande de ses filtres à cartouches renforcés de fibres de verre pour l'usine. À l'issue d'un processus d'appel d'offres hautement compétitif prenant en compte l'offre technique, la logistique, le dosage et le prix, le SpectraGuardMC 100 de H2O innovation, fabriqué à base de dendrimères, a été sélectionné pour inhiber l'entartrage et l'encrassement des membranes de cette mégas-usine de dessalement d'eau de mer.

H2O Innovation

À

Pau Béarn Pyrénées s'engage avec un groupement mené par Suez dans une démarche inédite de production de 10 énergies et ressources à partir des eaux usées

La Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques) a confié l'exploitation de l'unité de dépollution des eaux usées de Lescar et la construction d'unités de méthanisation et de méthanation au groupement mené par Suez et composé de Storengy (filiale d'Engie), Egis, Sogea/Vinci et Camborde Architectes. Le contrat, d'un chiffre d'affaires cumulé de 79 millions d'euros, débutera le 1er janvier 2022 pour une durée de 17 ans, avec deux années de travaux.

La Communauté d'agglomération ambitionne d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040. Elle entend favoriser la production d'énergies renouvelables et œuvre activement à l'émergence d'une filière hydrogène. Dans le cadre d'une démarche inédite, l'unité de dépollution des eaux usées de Lescar joue désormais un rôle clé dans le dispositif local d'adaptation au changement climatique. Elle devient une Biofactory développant 10 ressources et énergies vertes dans une démarche de synergies fortes avec les infrastructures environnantes du site Cap Ecologia. Cette vitrine environnementale s'inscrit dans un projet de territoire ambitieux et consolide la filière hydrogène à Pau.

Le projet comprend deux premières technologies mondiales qui permettront d'augmenter considérablement la quantité de biométhane produit par la nouvelle unité de méthanisation. Elles répondent à un enjeu fort de valorisation des boues d'épuration permettant à la collectivité d'anticiper les futures évolutions réglementaires. L'ultra-déshydratation par carbonisation hydrothermale est une nouvelle technologie qui divise par 4 le volume de boues d'épuration en consommant 3 à 4 fois moins d'énergie qu'un sécheur thermique conventionnel, tout en réduisant les nuisances potentielles associées au séchage. Ce procédé de Suez accroît sensiblement la production de biométhane et produit une nouvelle ressource matière supplémentaire, le Biochar, valorisable soit par retour à la terre, soit par combustion pour la production d'énergie. La performance énergétique du site est accrue par la production de méthane de synthèse à partir de la méthanation du dioxyde de carbone. Ce dernier, issu du procédé de méthanisation, est habituellement rejeté à l'atmosphère. La technologie innovante de méthanation catalytique, mise en place par Storengy pour la première mondiale au stade industriel sur une telle installation, permettra de transformer la totalité du CO₂ émis en méthane de synthèse, gaz vert renouvelable. Cette rupture technologique majeure présente un double avantage : la production supplémentaire à terme de 4 400 MWh/an de gaz vert et un bilan carbone sans équivalent. Le biométhane total produit par le site sera donc à terme de 13 000 MWh/an, soit l'énergie équivalente au chauffage de 1 200 foyers. Les émissions produites seront réduites de 50 % par rapport à l'installation actuelle, à la fin des travaux. Ce bilan carbone est enrichi par la production de nouvelles ressources permettant d'éviter l'émission de 3 143 tonnes de CO₂ par an.

L'unité de dépollution des eaux usées est connectée avec les infrastructures du site environnemental Cap Ecologia : l'unité de valorisation énergétique des ordures ménagères de Valorbarn, le réseau de chaleur urbain et la future centrale de production d'électricité photovoltaïque qui se développera sur le site réhabilité de l'ancien centre de stockage de déchets. Évolutif, le projet pourra répondre à de nouveaux besoins en hydrogène vert sur le territoire permettant de développer une mobilité bas carbone et d'alimenter en chaleur de futures installations (cultures maraîchères ou ferme d'aquaponie). Dans une logique de développement durable et d'économie circulaire en circuit court, l'unité produira localement : biométhane, méthane de synthèse, Biochar (valorisable énergétiquement par ValorBarn ou en compostage pour l'amendement agricole), chaleur, électricité, engrais azoté, oxygène, hydrogène vert, eau réutilisée, cultures maraîchères. Parallèlement, des procédés sobres en énergie seront mis en œuvre et l'installation produira plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

Suez à

À

Saur réalise une émission inaugurale d'obligations Sustainability-Linked pour un montant de 950 millions d'euros

Saur a procédé le 9 septembre avec succès au placement de Sustainability-Linked Bonds (obligations liées au développement durable ou obligations RSE) pour un montant nominal total de 950 millions d'euros. Grâce à cette opération, le groupe refinance sa dette en allongeant sa maturité. En misant sur des obligations RSE liant le coût de financement à l'atteinte d'objectifs concrets en termes de performance environnementale et sociale, le groupe confirme son ambition de mettre la responsabilité sociale au cœur de son modèle de croissance.

Cette émission comporte deux tranches d'obligations senior non sécurisées liées au développement durable, comprenant une tranche de 450 millions d'euros avec une maturité de 4 ans et un coupon annuel de 0,125 % mise à un prix de 99,773 %, et une tranche de 500 millions d'euros avec une maturité de 7 ans et un coupon annuel de 0,625 % mise à un prix de 99,768 %. Cette émission ainsi que l'émetteur font l'objet d'une notation Investment Grade BBB par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings. Un nouveau crédit senior revolving sera également mis en place pour un montant de 250 millions d'euros et une maturité finale de 4,5 ans. L'objectif de cette opération est de refinancer la dette existante du groupe, permettant à Saur d'allonger la maturité de sa dette et de diversifier ses sources de financement à des conditions optimales, en accord avec sa feuille de route stratégique. Le produit de l'émission obligataire sera affecté au remboursement de la dette du groupe et au paiement des frais liés à l'opération.

Avec un niveau de souscription très élevé, cette émission a reçu un accueil très positif et fut placée auprès d'un groupe diversifié d'investisseurs internationaux. Cela démontre la confiance des investisseurs dans le nouveau modèle du groupe, porté par Patrick Blethon, président exécutif, grâce au soutien de son actionnaire EQT, qui place la responsabilité sociale au cœur de son modèle économique. Elle confirme également la force et la résilience du modèle Saur : pure player de l'eau centré sur des services à forte valeur ajoutée. L'opération s'inscrit dans la politique RSE du groupe, en liant le coût de financement à des indicateurs de performance environnementale et sociale.

Indicateurs et engagements - Saur

Monde

À

À

Climat et migrations

D'ici à 2050, le changement climatique risque de contraindre 216 millions de personnes à migrer à l'intérieur de leur pays

Dans une nouvelle édition du rapport Groundswell publiée le 13 septembre, la Banque mondiale avertit que le

changement climatique constitue un facteur de migration de plus en plus puissant qui pourrait contraindre, d'ici 2050, quelque 216 millions de personnes dans le monde en développement à migrer à l'intérieur de leur pays. Des foyers de migration climatique interne pourraient apparaître dès 2030 et s'accroître progressivement jusqu'en 2050. Le rapport estime également qu'une action immédiate et coordonnée en vue de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et de soutenir un développement vert, résilient et inclusif pourrait diminuer l'ampleur des migrations climatiques internes de 80 %.

Le changement climatique a des répercussions néfastes sur les moyens de subsistance des individus et nuit à l'habitabilité des zones qui y sont fortement exposées, avec des effets puissants sur les migrations internes. À l'horizon 2050, l'Afrique subsaharienne pourrait enregistrer jusqu'à 86 millions de migrants climatiques internes ; l'Asie de l'Est et Pacifique, 49 millions ; l'Asie du Sud, 40 millions ; l'Afrique du Nord, 19 millions ; l'Amérique latine, 17 millions ; et l'Europe de l'Est et Asie centrale, 5 millions. "Le rapport Groundswell rappelle crânement le coût humain du changement climatique, en particulier pour les plus pauvres, qui en sont les moins responsables. Il propose également aux pays une marche à suivre pour s'attaquer à certains des principaux facteurs à l'origine des migrations climatiques," précise Juergen Voegele, vice-président de la Banque mondiale pour le développement durable. Toutes ces questions sont fondamentalement liées, c'est pourquoi le soutien que nous apportons aux pays permet d'atteindre conjointement les objectifs en matière de climat et de développement tout en construisant un avenir plus durable, plus sûr et plus résilient." Cette mise à jour, qui comprend des projections et analyses pour trois régions - Asie de l'Est et Pacifique, Afrique du Nord, et Europe de l'Est et Asie centrale -, repose sur l'approche de modélisation innovante appliquée dans le cadre du premier rapport Groundswell publié par la Banque mondiale en 2018 et consacré à l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Amérique latine. Cette série de rapports, qui recourt à une approche fondée sur des scénarios, permet aux responsables des politiques d'envisager plusieurs évolutions possibles et de planifier en conséquence. Grâce à cette approche, il est possible de mettre en évidence les foyers d'immigration et d'émigration potentiels, c'est-à-dire, d'un côté, les régions dont les habitants s'éloigneront en raison de la raréfaction des ressources en eau, de la baisse de la productivité agricole et de l'élévation du niveau de la mer et, de l'autre, les zones urbaines et rurales mieux loties et susceptibles d'offrir de nouveaux moyens de subsistance. Le rapport formule des recommandations stratégiques susceptibles de ralentir les facteurs sous-jacents des migrations climatiques et de se préparer à des flux migratoires inévitables.

Banque mondiale

À

L'aquaculture : Atout essentiel pour répondre à la croissance de la demande alimentaire

L'aquaculture joue un rôle central dans la production alimentaire mondiale, mais une croissance inclusive et durable passe par l'innovation et l'écologie, a déclaré Qu Dongyu, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), lors de la journée d'ouverture de la Conférence mondiale sur l'aquaculture - Millénaire+20 à Shanghai. Le directeur général a souligné que l'aquaculture représentait la filière agroalimentaire connaissant la croissance la plus rapide au niveau mondial et rappelé l'énorme potentiel d'expansion qui est le sien en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. "La production aquacole poursuivra sa croissance, mais les avantages de cette croissance doivent être répartis de manière équitable et juste", a déclaré M. Qu, en faisant état de la nécessité de développer "les dimensions humaine, sociale, culturelle et économique de l'aquaculture". La conférence quadripartite du genre, était organisée par la FAO et le Ministère chinois de l'agriculture et des affaires rurales en collaboration avec le Réseau des centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (RCAAP) sur le thème "L'aquaculture au service de l'alimentation et du développement durable".

La consommation mondiale de poisson a augmenté de 122 % depuis 1990 et l'aquaculture représente désormais plus de 50 % de la consommation actuelle. Cette proportion est appelée à croître jusqu'à dépasser les 60 % au cours de la prochaine décennie.

FAO

À

J'avais peur de me noyer dans ma chambre

"J'ai grandi en ayant peur de me noyer dans ma propre chambre", déclare Mitzi Tan, 23 ans, Philippines. Les membres d'Avaaz viennent de financer la plus grande étude jamais réalisée sur l'anxiété parmi les enfants et les jeunes - 1 000 personnes ont été interrogées dans 10 pays du monde entier. Cette étude révèle que dans chacun de ces pays, les niveaux d'anxiété face à la crise planétaire sont très élevés. Et ce n'est pas juste parce que nous assistons à de terribles catastrophes climatiques - c'est aussi lié aux échecs répétés des gouvernements, qui peinent à prendre les mesures appropriées pour y faire face. Le changement climatique s'intensifie, et nous devons l'arrêter. Nous savons ce qui doit être fait, mais cela demande encore à nos gouvernements une solide volonté politique et de la détermination, ce qui leur apparaît leur manquer cruellement. Malgré tout, les choses avancent, de plus en plus vite ces derniers temps et l'espoir est plus que jamais permis.

Voilà ce que l'étude révèle : près de la moitié des jeunes sondés (45 %) estiment que l'anxiété affecte leur vie quotidienne : leurs jeux, leurs études, leur sommeil et leur alimentation ; plus de sept jeunes sur dix (75 %) trouvent que "l'avenir est effrayant" (ce chiffre grimpe à 81 % au Portugal et 92 % dans les Philippines ; 58 % d'entre eux déclarent que les gouvernements les "trahissent, [eux] et/ou les générations futures", tandis que 64 % considèrent que leur gouvernement ne fait pas assez pour éviter une catastrophe climatique ; près de 4 jeunes sur 10 (39 %) confient qu'ils hésitent désormais à avoir des enfants. Ces résultats font froid dans le dos et selon les psychologues, les jeunes ne sont pas les seuls à être touchés. L'anxiété liée au changement climatique affecte tout le monde, quels que soient l'âge et le lieu.

Avaaz

À

Planète Amazone et le cacique Ninawa lancent un appel urgent à la communauté internationale

Alors que la situation des peuples autochtones au Brésil est extrêmement critique, les deux représentants de l'Alliance des Gardiens de Mère Nature, en tournée en France pour la sortie du documentaire Terra Libre, ont réagi à l'annonce de l'assassinat d'un chef indigène vendredi 17 septembre par les forces policières et appelé au soutien de la communauté internationale pour éviter l'adoption de trois projets de loi écocidaire.

La toute-puissance accordée à l'agronome par le gouvernement d'extrême-droite de Jair Bolsonaro a ouvert la voie à une véritable politique anti-indigènes. Feux de forêts volontaires, violences policières, exactions, pollutions des sols et des rivières, sont autant de menaces qui terrorisent les populations autochtones au quotidien. Vendredi 17 septembre 2021, Gert-Peter Bruch, réalisateur de Terra Libre, fondateur de Planète Amazone et cofondateur de l'Alliance des Gardiens de Mère Nature, recevait des images choquantes du corps d'un chef autochtone sans vie, abattu par les forces armées brésiliennes. Cette vidéo montrant la police traîner le corps, publiée par une personne présente sur place sur Youtube a été censurée moins de quelques heures après sa mise en ligne. Dans les médias au Brésil, l'assassinat est masqué. À l'aube de la COP26 et à la veille de la présidence française de l'Union européenne, nous appelons au président Macron, à l'Europe et aux dirigeants du monde entier, de cesser leur mutisme face à Bolsonaro, dans le but de protéger leurs investissements écocidaire en Amazonie et l'accord de libre-échange UE-Mercosur. Il est urgent de transformer leurs paroles en actes pour protéger les peuples autochtones gardiens de la forêt et véritables protecteurs du climat et des générations futures", déclare Gert-Peter Bruch. La violation des lois, en toute impunité, pour un accès illimité aux terres à l'agronome représente l'annulation de trente ans d'efforts mondiaux de la protection de l'Amazonie. "Nous sommes abandonnés par la communauté internationale depuis la pandémie de COVID-19. Le président Bolsonaro en profite pour imposer des lois visant à la destruction méthodique de nos territoires, de notre culture et de toute la biodiversité que nous protégeons. En détruisant sciemment nos droits vitaux et spirituels il organise une nouvelle vague de génocide des peuples indigènes", alerte le cacique Ninawa. "En tant que véritables Gardiens de la Mère Nature, nous allons continuer à lutter pour la défendre même s'il faut, pour cela, y laisser notre propre vie."

Une délégation élargie de l'Alliance était présente à Marseille du 1er au 7 septembre lors du Congrès mondial pour la Nature organisé par l'UICN à Marseille. Cette délégation s'est ensuite rendue à Bruxelles les 8 et 9 septembre où elle a scellé la création d'une coalition entre l'Alliance, une dizaine de députés européens et des représentants de la société civile et rencontré le vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, pour entamer un "dialogue à long terme", selon les mots du vice-président.

Fondée en 2015 à Paris pendant la COP21, l'initiative du cacique Raoni et avec le soutien de Planète Amazone, l'Alliance des Gardiens de Mère Nature (ADMN) unit les peuples indigènes et leurs alliés pour veiller à la protection de la planète et des générations futures. Chaque gardien est signataire de la Déclaration de l'Alliance des Gardiens et Enfants de la Terre Mère, ratifiée lors de la première Grande Assemblée de l'AGMN le 16 octobre 2017 au Brésil. En France, Bernard Lavilliers et Pierre Richard ont été les principaux ambassadeurs médiatiques d'une campagne de levée de fonds qui a notamment permis l'adoption des 18 propositions de la Déclaration de l'Alliance des Gardiens et Enfants de la Terre Mère.

Calendrier des projections du film documentaire Terra Libre

À

INITIATIVES

Consultations publiques sur le glyphosate

Généralisations Futures et Secrets Toxiques invitent les citoyens, chercheurs et institutions à donner leur avis sur le dossier de ré-homologation du glyphosate

L'utilisation du glyphosate est actuellement approuvée jusqu'au 15 décembre 2022. Cette autorisation, initialement prévue pour 15 ans, n'a finalement été donnée 5 ans après des mois de bagarre et de pression des ONG. Une nouvelle évaluation a débuté fin 2019 et un groupe de quatre États (France, Hongrie, Pays-Bas et Suède) a été missionné pour évaluer les risques liés à l'herbicide et a publié un premier avis, très contesté, en juin 2021. C'est à la suite de ce processus dans le cadre duquel la Commission européenne proposera aux États membres de prolonger ou non l'autorisation du glyphosate. Des consultations publiques ont été lancées le 24 septembre 2021 et pour 60 jours par l'EFSA (agence chargée de l'évaluation des risques dans le domaine des denrées alimentaires) et l'ECHA (l'agence qui évalue la dangerosité des substances chimiques) portant sur le rapport d'évaluation du renouvellement (RAR) et sur la classification et l'étiquetage harmonisés (CLH) du glyphosate. Cependant les ONG s'inquiètent du processus qui pourrait reposer sur un dossier d'évaluation au contenu contestable. Une récente publication de Généralisations Futures montre que le dossier proposé par les industriels a exclu près de 60 % des études publiées ces 10 dernières années, ignorant les obligations pourtant imposées par le Règlement 1107/2009. Secrets Toxiques dénonce de son côté les méthodes utilisées par l'EFSA pour rendre ses conclusions sur la toxicité du glyphosate. Alors que 74 % des Français sont opposés à la ré-autorisation du glyphosate, les ONG invitent les citoyens, chercheurs et institutions à faire part de leur avis critique sur le dossier de ré-homologation du glyphosate dans le but d'aboutir à l'interdiction de l'utilisation de cette substance dangereuse. Elles mettront prochainement à disposition du public des éléments à faire valoir dans le cadre de ces consultations. Leurs équipes travaillent activement à des argumentaires. Les éléments seront disponibles dès que possible sur la plateforme Shake ton politique.

Vidéo de Secrets Toxiques sur le glyphosate

À

Projets français d'usines éoliennes en mer : Une bombe à retardement écologique

En tant qu'ONG de défense de l'océan et de la vie marine depuis bientôt 45 ans, Sea Shepherd se mobilise sur tous les enjeux qu'elle considère importants pour l'intégrité et la préservation du monde marin. Historiquement et toujours très engagée sur le front de la lutte contre la pêche illégale et de la surpêche, Sea Shepherd s'est aussi déjà mobilisée sur des problèmes liés à la pollution ou à des projets de forages pétroliers, en Australie notamment. Le déploiement à gran

l'absence de projets massifs d'usines éoliennes off-shore, au détriment de la biodiversité marine comme c'est le cas actuellement en France, est source de grande inquiétude pour les scientifiques. Leurs études et notamment le récent rapport du CNPN (Conseil national de la protection de la nature) sont essentiels pour appréhender de manière lucide, les risques et les impacts irréversibles des projets autorisés sur le littoral français. Parallèlement, le grand public reste largement ignorant des enjeux, une méconnaissance à laquelle il est urgent de remédier.

Après avoir passé plusieurs semaines dans la baie de Saint-Brieuc en août 2021, Sea Shepherd continuera à se mobiliser sur le sujet avec une approche plurielle englobant : une présence en mer pour remplir un rôle de lanceur d'alerte ; le relais médiatique et la sensibilisation de l'opinion publique ; des recours juridiques nationaux et européens ; des échanges avec les différents acteurs du secteur afin de trouver des solutions qui permettent de préserver la biodiversité marine. Comme annoncé il y a quelques mois, Sea Shepherd publie un dossier complet (amené à s'élargir dans le temps) intitulé "Projets français d'usines éoliennes en mer : une bombe à retardement écologique". Ce dossier d'une soixantaine de pages ambitionne de rendre clairs les enjeux et les dangers souvent cachés que font planer sur la vie marine les projets actuellement planifiés sur le littoral français. Les gouvernements successifs n'ont cessé jusqu'à aujourd'hui de sacrifier la biodiversité marine à ces projets présentés comme un incontournable de la lutte contre le changement climatique, une aberration lorsque l'on sait que l'écocystème marin est le premier organe de régulation du climat. "Il est urgent d'instaurer un moratoire sur les projets d'usines éoliennes off-shore pour leur imposer les limites nécessaires à la préservation du milieu marin. La France est en train de sacrifier le plus grand et le plus riche littoral européen au déploiement anarchique d'aéronefs industriels extrêmement invasifs, des usines que leurs promoteurs ont poétiquement baptisées champs d'éoliennes", déclare Lamya Essemlali, présidente de Sea Shepherd France.

Photo : Sea Shepherd France Sea Shepherd sur l'opération Vents de la Colère dans la baie de Saint-Brieuc dans les Côtes-d'Armor.

Projets français d'usines éoliennes en mer : une bombe à retardement écologique

À

PUBLICATIONS

Climat, biodiversité, inégalités... Comment remettre les ODD sur les rails ?

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont donné aux Nations unies un cadre politique et statistique conciliant les agendas de développement humain et de protection de la planète. Plus de cinq ans après leur adoption, les progrès réalisés en lien avec ces objectifs restent incertains, voire en retrait en matière environnementale. L'objectif contenu dans l'Agenda 2030, qui visait de retrouver de la cohérence entre les politiques sociales, économiques et environnementales, se heurte à des lacunes systémiques, que la pandémie de COVID-19 risque d'exacerber. Un "Policy Paper" des éditions de l'Agence française de développement (AFD) propose plusieurs pistes pour remettre les ODD sur les rails.

Policy Paper - Éditions AFD

À

Fruits et légumes : Opportunités et défis pour la durabilité des petites exploitations agricoles

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) présentent une publication importante dans le cadre de l'Année internationale des fruits et des légumes (2021). Intitulée « Fruits et légumes : Opportunités et défis pour la durabilité des petites exploitations agricoles », la publication s'intéresse aux difficultés rencontrées par les petits producteurs de fruits et de légumes ainsi qu'aux possibilités d'action qui s'offrent à eux et a pour vocation de les orienter dans le démarrage ou le développement de leur activité. Disponible en version imprimée et en ligne, l'ouvrage donne des exemples de solutions pratiques à adopter pour assurer la durabilité de la production, la stabilité des chaînes de valeur et la vigueur des marchés, ainsi que des recommandations destinées à aider les décideurs à créer des conditions favorables à la transformation des systèmes alimentaires pour que le secteur des fruits et des légumes puisse se développer dans leur pays ou leur région.

La publication est le résultat de trois années de travail coordonné par la FAO et le CIRAD, et plus de 200 experts de premier plan ont contribué à son élaboration. La publication repose sur des pratiques concrètes et présente 14 études de cas comme l'application, au Viet Nam, de la technique de greffage aux légumes comme moyen de prévenir le flétrissement bactérien et de favoriser la tolérance des tomates aux inondations, les systèmes agroforestiers mis en place dans la région amazonienne du Brésil, l'utilisation de techniques biologiques contre les mouches des fruits sur l'île de la Réunion ou encore l'acquisition et la gestion de mégadonnées au service des petits producteurs de mangues au Sénégal.

FAO

À

RECHERCHE

Working with plants, soils and water to cool the climate and rehydrate Earth's landscapes

The continued destruction of forests, the deterioration of soils, the subsequent loss of terrestrial soil water storage and the reduction of water retention in the landscape are disrupting the movement of water in and through the atmosphere. This disruption causes major shifts in precipitation that could lead to less rainfall and more droughts in many areas of the world, increases in regional temperatures and an exacerbation of climate change. These changes affect regional climate, but can also impact regions far away. The 25th edition of the Foresight Briefs, published by the United Nations Environment Programme, enhances our understanding of the interwoven relationships and the subsequent fluxes of energy between plants, soils and water on the ground, as well as in and with the atmosphere. It explains how these can help mitigate climate change, while at the same time creating a resilient ecosystem.

25th Foresight Brief - UNEP

À

L'eau issue de la vapeur atmosphérique en ville est potable

Une étude réalisée sous la direction du Pr Dror Avisar, directeur de l'Institut d'études appliquées sur l'eau de l'Université de Tel-Aviv, par Offir Inbar, étudiant en master au laboratoire d'hydrochimie (TAU) et des chercheurs de l'Institut de

recherche sur la Troposphère de Leibniz (Allemagne) montre que l'eau issue de la vapeur atmosphérique au cœur de la zone urbaine de Tel-Aviv est conforme à toutes les normes strictes en matière d'eau potable fixées à la fois par l'État et par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). "C'est la première étude au monde qui examine la pollution sous un autre angle : son effet sur l'eau potable gagnée à partir de l'air", explique Offir Inbar. "Nous n'avons intentionnellement installé aucun système de filtration ni de traitement dans l'appareil utilisé pour l'étude : l'eau produite était bien uniquement celle obtenue à partir de l'air." Dans le cadre de l'étude, les chercheurs ont effectué un large éventail d'analyses chimiques sophistiquées de l'eau et ont découvert que dans la grande majorité des cas, y compris à différentes saisons et à différents moments de la journée, l'eau extraite de l'air de la ville de Tel-Aviv était potable. De plus, à l'aide de diverses technologies innovantes de surveillance de la composition atmosphérique ainsi que de méthodes statistiques avancées, les chercheurs ont réussi à corriger pour la première fois sur le plan quantitatif le parcours de l'air dans les jours précédant son arrivée au point de production de l'eau, et la composition chimique de la rosée. "L'étude a montré que la direction du vent affecte grandement la qualité de l'eau. Par exemple, lorsque le vent vient du désert, on trouve dans l'eau davantage de calcium et de soufre, c'est-à-dire des résidus d'aérosols de poussière du désert. Par contre, lorsque le vent vient de la direction de la mer, on trouve des concentrations plus élevées de chlore et de sodium", explique Offir Inbar. "De plus, nous avons constaté que l'on peut identifier les sources éloignées de provenance de l'air à partir de l'eau produite. Par exemple, l'eau produite à partir de l'air provenant de la région du Sahara a une composition différente de celle de l'eau produite à partir de l'air en provenance d'Europe." Les chercheurs notent que la qualité de l'eau est également affectée par la pollution anthropique (résultant de l'action de l'homme sur la nature) provenant des transports et de l'industrie. "En utilisant des méthodes avancées, nous avons trouvé un lien direct entre les concentrations d'ammoniac, d'oxydes d'azote et de dioxyde de soufre dans l'air et celle de leurs produits de décomposition dans l'eau. Nous avons trouvé de faibles concentrations de cuivre, de potassium et de zinc dans l'eau, qui proviennent probablement de la pollution d'origine humaine", explique Offir Inbar. "Du point de vue de la recherche, le lien chimique que nous avons constaté entre les paramètres météorologiques et la composition de l'eau permet pour la première fois d'étudier l'atmosphère à partir de l'eau qui en est extraite. Sur le plan environnemental, ce lien permet de savoir quels minéraux il faut ajouter à l'eau extraite de l'air pour offrir aux populations une eau potable de qualité. En général, nous avons constaté que l'eau potable produite à partir de l'air ne contient pas suffisamment de calcium et de magnésium, et il est conseillé d'ajouter ces minéraux à l'eau, comme on en ajoute à l'eau potable dessalée dans certains pays."

Les chercheurs étendent actuellement leurs recherches à d'autres régions en Israël, notamment la baie de Haifa et les zones agricoles, afin d'étudier en profondeur l'impact des divers polluants sur la qualité de l'eau extraite de l'air.

Publication dans Science of the Total Environment.

Sivan Cohen-Wiesenfeld, PhD, newsletter des Amis français de l'Université de Tel Aviv - Israël Science Info

À

Des burgers végétariens imprimés en 3D dans les universités américaines

Sodexo Américaine du Nord s'est associée à la startup israélienne SavorEat pour tester, dans les universités américaines, la mise en place d'imprimantes 3D permettant aux étudiants de créer, en moins de 6 minutes, leur propre burger végétal, prêt à être dégusté. Si le robot, conçu par SavorEat, startup israélienne spécialisée dans les alternatives aux produits d'origine animale a déjà fait ses preuves, il lui fallait nouer des partenariats pour développer le modèle à grande échelle et c'est là où Sodexo intervient. La société explique : "Le partenariat entre Sodexo et SavorEat s'appuie sur une décision mutuelle, bénéfique pour les deux sociétés. SavorEat franchira des étapes importantes vers la commercialisation du robot chef végétal de la société sur le marché américain et Sodexo continuera de répondre à la demande croissante des consommateurs pour des produits à base de plantes en utilisant des solutions de restauration personnalisées et innovantes." En 2020, aux États-Unis, les ventes de produits à base de végétaux ont augmenté de 11,4 % et ont atteint un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars. Certaines études affirment aussi que près de la moitié des jeunes adultes américains déclarent vouloir réduire leur consommation de viande. Sodexo ambitionne d'ailleurs de fournir un tiers de repas végétariens dans son offre globale.

Le robot développé par SavorEat prépare et cuit le burger en moins de 6 minutes. La base du burger est composée de fibres (nanocellulose) végétales. Une personnalisation selon ses goûts (texture, saveur, cuisson...) ou en fonction de ses allergies par exemple, est possible, affirme la startup. À l'issue de ce pilote, Sodexo et SavorEat étudieront l'opportunité d'un développement plus large, ce qui laisse la porte ouverte à une arrivée future en France. SavorEat n'est pas la seule startup à avoir développé une imprimante 3D d'alternative végétale à la viande. Il en existe d'autres : on peut citer Novameat en Espagne ou Redefine Meat en Israël également.

Israel Valley

Â

CALL FOR APPLICATIONS

River Basin Organisations and transboundary aquifer systems

Supporting groundwater resource assessments and sharing of groundwater data

UNESCO-IHP is currently implementing the third phase of the project Governance of Groundwater Resources in Transboundary Aquifers (GGRETA-3), funded by the Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC). The main goal of the GGRETA-3 is to strengthen regional stability, cooperation and peace through the establishment of cooperative frameworks for transboundary groundwater governance in River Basin Organizations (RBOs), Regional Commissions (RCs) and selected aquifers systems in Africa, Central America and Central Asia. The GGRETA-3 project builds on the results achieved by the previous two phases of the GGRETA project, i.e. Phase 1 (2013-2015) and Phase 2 (2016-2019). The GGRETA-3 approach is addressing the sustainability challenges related to transboundary groundwater resources that many river basins are facing, including the protection of groundwater quality.

More details

Â

CALL FOR ARTICLES

Special Issue "Water and Human Settlements of the Future"

The Special Issue aims at collecting original research and literature review articles on the state of the art and recent theoretical advances on water research, policy, and practice in cities worldwide, in relation to major global challenges and responses/solutions to these challenges. We particularly welcome articles related to integrated urban water management, water and urban metabolism, water-sensitive cities and sponge cities, urban biodiversity and nature-based solutions for climate and health emergency, and water circular economy, including articles with specific focus on policies, strategies, actions, and appropriate technologies. Connections between traditional ecological knowledge and ancestral hydro-technologies with nature-based solutions, and articles with a focus on developing context and informal settlements are also very welcome.

This Special Issue is grounded in the knowledge and research activities developed in the frame of the VIII Phase (2014-2021) of the Intergovernmental Hydrological Programme (IHP) of UNESCO, specifically on the thematic area of water and human settlements of the future. Thereby, the aim of this Special Issue is to further contribute to supporting evidence-based policy makings through fostering scientific advances to meet today's global urban water challenges.

DatelineÂ - 15 October 2021

Â

I.S.Rivers

Recherches et actions au service des fleuves et grandes rivières

La ZABR, dispositif scientifique d'observation du bassin du Rhône, et le GRAIE, Groupe de recherche, animation technique et information sur l'eau, lancent un appel à communications de la 4^{ème} édition de la conférence internationale I.S.Rivers. L'objet est de partager les résultats de recherche et les expériences conduites sur les fleuves et grandes rivières du monde. Les communications attendues englobent : 1. des communications scientifiques permettant de comprendre la complexité et l'évolution des fleuves et grandes rivières et évaluer les enjeux environnementaux et humains de ces systèmes afin d'éclairer les choix de gestion ; ces communications illustreront la plus-value de l'interdisciplinarité pour la compréhension et l'action ; 2. Des retours d'expériences rendant compte d'études de cas, de contextes, de stratégies ou de réalisations opérationnelles innovantes, mises en œuvre à différentes échelles spatiales temporelles avec une analyse et un recul permettant le transfert et l'échange d'expériences, ou encore des approches couplées scientifiques-opérationnelles faisant l'objet d'une analyse des gains environnementaux et/ou socio-économiques ; 3. Des réflexions prospectives ouvrant sur de nouveaux concepts et permettant de prendre en compte dans leur gestion la complexité des fleuves et grandes rivières et leurs dynamiques.

Dépôt des déclarations d'intention - 22 octobre 2021

Dépôt des communications - 26 novembre 2021

Appel ZABR / GRAIE

À

WWF Dakar : Appel à une forte participation

En perspective du 9^{ème} Forum mondial de l'eau Dakar 2022 (21-26 mars 2022), dont le thème est "La sécurité de l'eau pour la paix et le développement", le Sénégal multiplie les initiatives pour la réussite de cette première en Afrique Subsaharienne. Ainsi, Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Eau et de l'Assainissement, qui prenait part au 5^{ème} Forum arabe de l'eau récemment tenu à Dubai du 21 au 23 septembre 2021, a rappelé du forum d'être efficace au niveau social, politique et économique et catalyseur d'actions pour des réponses efficaces sur le terrain. Dans son allocution, lors de la cérémonie d'ouverture, M. Thiam a affirmé que le Sénégal attache une importance stratégique à la question de l'eau, le plan international et adhère à la vision de l'eau de l'Organisation de la Conférence islamique. Dakar 2022 est une première en Afrique subsaharienne et le deuxième conclave du genre qu'abritera le continent, après la première édition tenue à Marrakech en 1997. Pour Serigne Mbaye Thiam, prenant en compte les nouveaux enjeux et défis liés à la sécurité de l'eau dans le monde, le Sénégal et le Conseil Mondial de l'Eau, co-organisateurs du forum, "entendent consolider la dimension politique de l'eau, notamment sa contribution à la consolidation de la paix, au développement et à la résilience socio-économique dans le contexte de la relance post-COVID-19."

Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

À

Grand Prix mondial Hassan II de l'eau

Le Maroc et le Conseil Mondial de l'eau lancent la 7^{ème} édition du Grand Prix mondial Hassan II de l'eau, l'une des plus prestigieuses distinctions internationales dans le secteur de l'eau, a annoncé le ministre marocain de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Organisé sous le thème général de la coopération et de la solidarité dans les domaines de la gestion et du développement des ressources en eau, l'édition récompensera les projets, les œuvres et les initiatives qui s'inscrivent dans ce cadre. L'objectif est d'encourager les efforts visant à renforcer les liens existants entre la sécurité hydrique, la sécurité alimentaire et le développement durable, ainsi que de promouvoir les approches ou techniques ayant apporté des réponses aux problèmes en relation avec ces domaines interdépendants, notamment lorsqu'elles s'inscrivent dans une dimension territoriale. Le Prix, dont la valeur est estimée à 500 000 dollars US (en termes nets de progression par rapport aux précédentes éditions), sera remis lors d'une cérémonie officielle programmée à l'occasion de la session plénière d'ouverture du Forum mondial de l'eau, prévue en mars 2022 à Dakar, au Sénégal.

Le prix est attribué à une personne, un groupe de personnes, une institution ou une organisation ayant accompli une importante contribution dans les domaines du développement et de l'utilisation des ressources en eau, au niveau tant scientifique qu'économique, technique, environnemental, social, institutionnel, culturel ou politique. Le comité permanent de cette édition, présidé par le ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau du Maroc, est composé de Loïc Fauchon, président du Conseil Mondial de l'Eau, Ahmed Reda Chami, président du Conseil Économique, social et environnemental (CESE), Driss Dahak, ex-secrétaire général du gouvernement et membre de l'Académie du Royaume du Maroc, Rui Godinho, président de l'Association portugaise des services d'eau et d'assainissement, Nouzha Chekrouni, professeur, ex-ministre et ex-ambassadrice, et Guy Fradin, conseiller spécial du président du Conseil Mondial de l'Eau.

Libération (Casablanca) - À l'Afrique À

King Hassan II Great World Water Prize

À

À MERDE !

Une exposition audacieuse du Musée de la civilisation de Québec

Fèces, excrément, crotte, bronze, étron, colombine ou merde : peu importe son nom, le caca est tabou. On le qualifie avec vulgarité, on en parle avec humour, quasi jamais sérieusement, pourtant il y a tant à dire et à apprendre sur cette matière organique universelle ! L'exposition du Musée de la Civilisation de Québec, montée en partenariat avec H2O Innovation, propose d'y mettre le nez, pour mieux comprendre son histoire sociale, ses enjeux et sa revalorisation. Un solide corpus d'objets anciens et contemporains provenant des collections du Musée et de donateurs étrangers fait écho au discours scientifique, intelligent et sensible du parcours. On y aborde autant l'histoire, l'anatomie, le microbiote intestinal, l'anthropologie, que les enjeux écologiques sociaux et environnementaux actuels sans oublier ses représentations dans l'art car, oui, la merde est inspirante !

Comité scientifique : Catherine Bourgault, conseillère en assainissement au Centre for Affordable Water and Sanitation Technologies (CAWST, Calgary) ; François-Joseph Lapointe, chercheur, professeur, (bio)artiste Udm (Montréal) ; Corinne Maurice, chercheuse, UMcGill (Montréal) ; Alain Veilleux, chercheur, professeur adjoint INAF-ULaval (Québec) ; Céline Vaneeckhaute, ingénieure jr, professeure adjointe ULaval (Québec).

Musée de la civilisation de Québec - À YouTube

À

À

Europe
top

France

Changer ses habitudes et adopter un mode de vie éco-responsable : Les foyers plus modestes redoublent leurs efforts pour changer leurs gestes au quotidien

Que fait-on pour changer nos mauvaises habitudes, réduire notre empreinte carbone et protéger notre planète ? Si de réels changements sont visibles, le mode de vie "éco-responsable" n'est pas encore assez largement adopté pour assurer un bel avenir aux générations futures. Et pourtant, si les Français sont de plus en plus sensibles à l'écologie, adopter de nouveaux gestes restent encore un effort trop important pour beaucoup. D'après une étude d'E3D-Environnement, expert en sciences comportementales, si une large majorité des Français se disent prêts à changer certains de leurs gestes au quotidien (plus de 90 %), ce sont les Français les plus modestes qui font le plus d'efforts pour la planète : 84,6 % des foyers modestes acceptent d'agir. "Nous avons mené une étude sur plus de 20 000 Français car nous voulions cibler les populations prioritaires pour conseiller au mieux les collectivités et nous adresser d'abord aux citoyens les plus sensibles. Nous aurions pu penser qu'il fallait prioritairement s'adresser aux foyers les plus aisés, qui seraient plus "à l'écoute" aux problématiques environnementales. Et bien non. Cette étude vient contrecarrer cette idée reçue. Les foyers les plus modestes sont largement prêts à changer leurs habitudes. Si l'écart entre eux peut paraître faible, les efforts à fournir pour les foyers les plus modestes sont plus importants car ils ont moins de biens de consommation", explique Gilles Marchal, président fondateur d'E3D-Environnement, qui poursuit : "Avec cette étude nous voyons clairement que la majorité des participants, quel que soit leur cadre de vie, sont disposés à changer leurs habitudes, même si les foyers modestes sont un peu plus motivés ! Quoi qu'il en soit, notre travail avec les collectivités doit s'adresser à tous car notre outil a la faculté de s'adapter à chacun. C'est en cela que les sciences comportementales sont un atout considérable pour accompagner une transition écologique auprès de toutes les populations."

E3D-Environnement a mis en place une infrastructure, composée d'outils numériques, d'algorithmes et de contenus de communication construits à partir des recherches les plus récentes en sciences comportementales. En complément, l'approche recourt à l'échange humain pour mobiliser et accompagner le public dans le cadre de politiques locales.

E3D-Environnement

À

100^eme Congr^s de l'ASTEE

Quand les techniciens se mettent à l'écoute des citoyens

Évidemment phare des professionnels de l'environnement, le Congr^s de l'ASTEE a f^{at}é ses 100 ans à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris. Un lieu judicieusement choisi pour le thème de ce centenaire : "Le citoyen au cœur des métiers de l'eau et des déchets". Pour l'occasion, une exposition pédagogique sur les traitements de l'eau et des déchets a été installée, en accès gratuit, dans le grand hall de La Villette du 21 septembre au 3 octobre.

Un mentaliste et illusionniste (Romi Larrousse) et une sociologue (Solange Martin, sociologue au secrétariat du Haut Conseil pour le climat) étaient les invités de la conférence plénière d'ouverture du congr^s pour introduire la thématique de la relation avec l'usager-citoyen. En réalité, la thématique a été plébiscitée par les membres de l'ASTEE dès 2018 à l'occasion de l'élaboration de du plan stratégique à l'horizon 2020. Un groupe de travail a aussi été mis sur pied, il y a 18 mois, animé par Sandrine Meynier, chargée de mission relation usagers au SEDIF, et Denis Guilbert, directeur du cycle de l'eau à Nantes Métropole et vice-président de l'ASTEE en charge du lien aux collectivités. Fort d'une vingtaine de membres, le groupe a pour objectif d'animer une démarche de brainstorming/benchmark sur la relation citoyens-usagers afin de permettre aux participants de confronter leurs expériences et d'élaborer des fiches ressources sur : les fondamentaux de la relation usagers-citoyens ; le contexte, les enjeux, les définitions et les opportunités de la relation usagers-citoyens ; les attentes des acteurs opérateurs ; les lieux de rencontre et les moments d'échanges entre leurs services et les usagers-citoyens ; les concepts-clés et les acquis de la recherche et de la pratique ; les retours d'expérience, etc. À ce jour, une trentaine de fiches retours d'expérience a été capitalisée, toutes riches en bonnes et mauvaises pratiques rencontrées.

L'histoire de l'ASTEE - ex Association générale des ingénieurs, architectes et hygiénistes municipaux, AGIAHM -, "vieille" de 116 ans, se confond presque avec l'histoire de l'hygiène publique. Aussi, à l'occasion de ce 100^eme congr^s, TSM, la revue de l'association rend disponible sur Internet un article sur ces deux histoires parallèles. En témoignage, le programme du 1er congr^s organisé à Marseille en octobre 1906, et présentant 5 sections thématiques : 1. Technologie sanitaire et hygiène urbaine ; 2. Hygiène industrielle, professionnelle et militaire - Hygiène sociale ; 3. Hygiène navale - Transport en commun - Police sanitaire internationale ; 4. Épidémiologie - Prophylaxie des maladies transmissibles - Hygiène infantile ; 5. Hygiène administrative et législation sanitaire. Regroupant aujourd'hui près de 4 000 membres, l'ASTEE mène ses travaux à travers 5 commissions scientifiques et techniques (Assainissement, Corrosion et protection des réseaux, Déchets et propreté, Eau potable, Ressources en eau et milieux aquatiques) et 3 comités (Recherche, Lecture TSM, Affaires européennes et internationales).

ASTEE Paris 2021

100 congr^s annuels de l'ASTEE : Toute une histoire pour l'hygiène publique

Exposition L'eau et les déchets comme vous ne les avez jamais vus

À

Sylvain Boucher, nouveau président de France Water Team

Il a été élu à l'unanimité lors du conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale de France Water Team tenue à Montpellier le 17 septembre 2021, Sylvain Boucher, directeur France de Veolia, succède à Anne Ribayrol-Flesch. Il pilotera les activités de France Water Team pour les 2 ans à venir avec pour objectif de consolider le développement de l'écosystème de spécialité de l'eau et sa compétitivité, tant au niveau régional, avec les 3 pôles fondateurs (AQUA-VALLEY, DREAM Eau & Milieux et HYDREOS) que national, européen et à l'international. Diplômé de l'école normale supérieure de la rue d'Ulm, de l'école nationale des ponts et chaussées, de l'Université de Paris VI et de l'Université d'Orsay, Sylvain Boucher a rejoint Veolia Environnement en 2007, d'abord dans la division Eau, puis fin 2009 comme directeur auprès du PDG et secrétaire du comité exécutif, après vingt années dans les domaines du transport, du logement, de l'aménagement du territoire et de la construction. Adjoint au directeur interministériel au développement, l'offre de logement au ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, il intègre en 2006 la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction du ministère de l'écologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Il a été président du pôle de compétitivité AQUA-VALLEY, Sylvain Boucher est

nommé au conseil d'administration de France Water Team en 2019, au titre de président d'AFITE. Il préside également depuis 2021 l'Association française des ingénieurs et techniciens de l'environnement (AFITE).

Labellisé Pôles de compétitivité par l'État, France Water Team est né en 2019 de la volonté des pôles AQUA-VALLÉE DREEM Eau & Milieux et HYDREOS d'optimiser leur coopération et de mutualiser leurs ressources et leurs compétences. France Water Team constitue un écosystème complet dédié à l'innovation et entend imposer l'excellence de la filière française de l'eau en Europe et à l'international. Fort de 457 adhérents, dont 400 entreprises de toute taille aux côtés desquelles des établissements de recherche et de formation impliqués dans le secteur de l'eau, le Pôles de compétitivité France Water Team a accompagné 229 projets depuis sa création, avec la volonté de faire émerger des solutions répondant aux enjeux de demain : résilience des ressources au changement climatique, lutte contre les pollutions émergentes, renouvellement des infrastructures par des réseaux d'eau "intelligents", transition énergétique et écologique, transition numérique des métiers de l'eau.

France Water Team

À

REPLAY

Secteur privé et société civile ensemble dans une gestion de l'eau partagée et résiliente ?

Le replay audio de la table ronde organisée par le Cercle Français de l'Eau le 16 septembre sur le thème "Eau, bien commun : quelle place donner au secteur privé et à la société civile dans une gestion de l'eau partagée et résiliente ?" est disponible.

Replay YouTube

À

APPEL À CANDIDATURES

Constitution du comité scientifique et technique du plan Cophyto II+

Le gouvernement ainsi que l'OFB, INRAE et l'ANSES lancent un appel à candidatures d'experts afin de finaliser la constitution du comité scientifique et technique (CST) du plan Cophyto II+. Ce comité a vocation à assurer le suivi régulier des indicateurs du plan Cophyto II+ (notamment le NODU, les quantités de produits phytopharmaceutiques vendues, etc.) et à apporter une interprétation plus complète de leur évolution dans le temps. Ce comité a également pour mission de mieux évaluer les réalisations, les résultats et les impacts des actions du plan en termes de réduction d'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Il a été installé le 15 juin dernier. Des compétences complémentaires sont recherchées : en sciences humaines et sociales (dont économie agricole, science de gestion, gestion du débat public et/ou sociologie, droit de l'environnement) ; en évaluation des politiques publiques ; sur les spécificités des territoires ultramarins ; en épidémiologie et santé publique.

Dépôt des candidatures - 1er novembre 2021

À

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Surveillance et d'évaluation de l'état des milieux aquatiques

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance la 4^{ème} édition de l'appel à manifestations d'intérêt (AMI) "Développements en matière de surveillance et d'évaluation de l'état des milieux aquatiques dans le cadre des directives européennes" dans l'objectif de cofinancer des projets permettant d'améliorer la surveillance et l'évaluation de l'état des milieux aquatiques français dans le cadre de plusieurs directives européennes dont la DCE, la DCSMM et la DHFF. Cet AMI est destiné à toute entité publique ou privée (ou un ensemble de partenaires réunis en consortium) intéressée pour proposer un projet visant à améliorer la surveillance et l'évaluation de l'état des milieux aquatiques continentaux, littoraux et marins dans le cadre de différentes directives européennes dont la directive cadre sur l'eau (DCE), la directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) et la directive Habitats Faune Flore (DHFF). Une attention particulière sera portée à la cohérence inter-directives.

Dépôt des dossiers - 30 novembre 2021

À

MÉDITERRANÉE CORSE

Méditerranée : 45 % des petits fonds côtiers toujours menacés

Considérée comme perdue dans les années 1980 car trop polluée, la Méditerranée présente aujourd'hui des signes de bonne santé car les acteurs du littoral et de la mer agissent pour lutter contre la pollution, acquérir des connaissances sur l'état des eaux, faire évoluer la réglementation sur les mouillages en zone côtière, restaurer les petits fonds côtiers dégradés... Les résultats d'une récente étude sur la perception de l'état de la Méditerranée par ses riverains directs montrent qu'ils placent la lutte contre la pollution comme priorité, suivie par la restauration de la biodiversité. En effet, 45 % des petits fonds côtiers sont encore menacés par les activités sur le littoral privant les jeunes poissons des habitats nécessaires à leur croissance.

La lutte contre la pollution : le défi des eaux de pluie - La surveillance des eaux marines montre des eaux littorales plutôt en bon état, signe de progrès en matière de dépollution des eaux usées urbaines et industrielles. En 20 ans, la capacité de traitement des stations d'épuration a été multipliée par 10 et les collectivités sur le littoral sont désormais équipées de 250 systèmes d'assainissement. C'est 15 fois plus que dans les années 1980. Aujourd'hui, 88 % des eaux côtières sont en bon état chimique et 84 % sont en bon état écologique. Quant aux eaux de baignade, elles sont conformes aux normes sanitaires pour 95 % d'entre elles. Pour autant, la pollution par temps de pluie doit notamment être davantage maîtrisée car on estime à 11 % la part des apports de polluants à la mer par ces ruissellements. La désimperméabilisation des sols pour infiltrer l'eau lorsqu'elle tombe et, quand c'est nécessaire, la construction de bassins de stockage des eaux de pluie, se développent pour empêcher l'eau qui ruisselle de faire déborder les réseaux d'assainissement et d'entraîner les polluants vers la mer.

45 % des petits fonds côtiers encore menacés - 45 % des petits fonds côtiers sont encore menacés par les activités sur le littoral et les usages en mer. La bonne régulation de l'impact des navires de plaisance sur les habitats côtiers et plus particulièrement sur les herbiers de Posidonie est par exemple vitale sous peine de voir disparaître ce "poumon" de la mer. La Posidonie séquestre le carbone, produit de l'oxygène en grande quantité et abrite environ 20 % des espèces animales et végétales. En atténuant la houle, elle limite l'érosion du littoral. C'est un rempart contre les effets du changement climatique dans la zone côtière. On estime que 10 % des herbiers de posidonie ont disparu ces 100 dernières années. En cause notamment, l'augmentation des loisirs maritimes et le mouillage des bateaux de plaisance dont les ancres et les chaînes raclent les fonds marins. La récente évolution de la réglementation encadrant le mouillage des bateaux de plus de 24 mètres marque une étape importante pour la protection de la Posidonie. Cependant, l'équipement du littoral en zones de mouillages légers grâce à des bouées d'ancrage reste à développer pour maîtriser l'impact des navires de petites à moyennes tailles.

40 dispositifs de surveillance - La connaissance de l'état de santé de la Méditerranée et de ses actions vis-à-vis des pressions qu'elle subit est indispensable pour guider les actions de préservation. De nombreux dispositifs de surveillance et programmes de recherche y contribuent. À ce titre, la Méditerranée est la façade française la plus surveillée avec plus de 1 500 informations annuelles et 40 dispositifs de surveillance. Une grande avancée pour la Méditerranée est l'utilisation de l'ADN environnemental et de la bio-acoustique, deux méthodes innovantes qui permettent de mieux étudier la biodiversité et de mesurer l'impact de nos activités maritimes et du bruit ambiant sur le milieu marin. La priorité

de confinement de mars 2020 a l'occasion d'étudier la zone c'tière en l'absence quasi-totale d'usages maritimes. Des observations par plongées sous-marines, des techniques d'ADN environnemental et de bio-acoustique ont montré que de nombreux mammifères, tortues et poissons sont revenus en nombre avec 25 % d'espèces présentes en plus sur les sites étudiés, souvent près de la tte. La reprise estivale des activités a de nouveau éloigné certaines espèces. Ces nouvelles observations incitent à poursuivre les démarches d'organisation des usages en mer pour mieux les concilier avec la préservation de l'environnement marin.

La restauration écologique des fonds c'tiers - Il ne suffit pas d'investir pour réduire les pollutions et éviter les dégradations du milieu marin, il faut également restaurer les fonds c'tiers abîmés et la vie qui a disparu. L'efficacité des actions de lutte contre la pollution et l'amélioration des connaissances donnent aujourd'hui la possibilité de donner un coup de pouce à la nature en restaurant les fonctions écologiques altérées comme la fonction nurserie ou l'habitat. Dans les ports, l'installation de nurseries artificielles permet ainsi aux jeunes poissons de retrouver une maison et un garde-manger. En mer, l'immersion de récifs artificiels et la restauration des habitats c'tiers favorisent le retour à la vie marine. Aujourd'hui, 40 % des ports de notre littoral sont équipés d'habitats artificiels pour la protection des jeunes poissons et 30% des fonctions écologiques d'trues par les aménagements portuaires ont été restaurées. Par exemple, les habitats artificiels installés au Grand Port Maritime de Marseille accueillent chaque année environ 4 000 poissons dont les larves sont élevées dans le milieu naturel, puis élevées dans des aquariums à l'abri des prédateurs, avant d'être relâchées en mer une fois suffisamment grandies. Les résultats sont spectaculaires, le taux de survie des œufs de poissons jusqu'au stade juvénile dépasse les 90 % contre 5 % en milieu naturel.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse investit chaque année près de 70 millions d'euros en faveur de la Méditerranée. L'agence cible tout particulièrement ses aides financières sur la lutte contre les apports par temps de pluie, la diminution de la pression de mouillage sur les habitats sensibles dont l'herbier de Posidonie, la restauration de la fonction nurserie dans les zones portuaires et la poursuite des travaux liés à la connaissance et à la surveillance des eaux c'tières. En 2020, elle a soutenu plus de 1 000 dossiers pour un montant d'aide de 69 millions d'euros répartis entre : la lutte contre la pollution domestique, industrielle et agricole ; la restauration écologique ; la surveillance ; la connaissance.

Sauver la Méditerranée, c'est possible ! - Film d'animation sur la reconquête de la Méditerranée

À

Renaturation des Zones du Rhône

Projet de territoire mené par le CEN en partenariat avec CNR

Élisabeth Ayrault, présidente-directrice générale de CNR, et Jean-Yves Chetaille, président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN), ont signé un partenariat portant sur la renaturation des zones humides des Zones du Rhône. Ce partenariat a été officialisé sur site à l'occasion du lancement des travaux, en présence de Marielle Figuet, maire de Châteauneuf-du-Rhône, de Michèle Rivasi, députée européenne, Julien Cornillet, maire de Montélimar et président de Montélimar Agglomération, Auric Phelippeau, vice-président en charge de l'environnement au Département de la Drôme et des partenaires et acteurs du projet.

La renaturation des zones humides des Zones du Rhône est un projet d'envergure portant sur 14 hectares. Il vise à la reconnexion au fleuve et entre eux de 4 étangs, afin de restaurer une meilleure circulation d'eau et une meilleure dynamique des flux au sein de ces espaces alluviaux. D'un montant global de près de 2 millions d'euros, il est porté au plan Rhône-Saône et bénéficie du soutien financier de l'Europe et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse. Les travaux débutent ce mois de septembre et s'achèveront en 2023.

Les quatre étangs concernés par le projet sont d'anciennes gravières qui, après l'arrêt des extractions de granulats, sont devenus des plans d'eau confinés et sauvages où la végétation a repris ses droits. Ils constituent aujourd'hui des zones humides riches en biodiversité. Plusieurs espèces rares y ont élu domicile comme la nette rousse, un canard plongeur, ou l'utriculaire élevée, petite plante carnivore d'eaux stagnantes. Cependant, ces espaces naturels tendent à s'appauvrir et se dégradent. Le peu d'échanges avec le fleuve ainsi que la prolifération d'espèces invasives comme la jussie, conduisent notamment à l'asphyxie progressive du milieu. Concrètement, les travaux vont porter sur la reconnexion des étangs entre eux et au fleuve Rhône. D'une part, pour favoriser les flux d'eau et nutriments nécessaires au développement de la biodiversité. D'autre part, pour créer des zones refuges et d'intérêt pour la faune (brochet, vairon, martin pêcheur, castor, etc.). Les berges aujourd'hui abruptes seront également reprofilées et végétalisées pour laisser place à des roselières et des boisements humides. Le but est de diversifier les habitats naturels et l'accueil de la

faune sauvage. Le projet fédère 39 acteurs du territoire et partenaires qui sont représentés et travaillent ensemble en comité de pilotage. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le CEN et la maîtrise d'œuvre a été confiée à Dynamique Hydro et la réalisation du chantier à l'entreprise de Travaux publics Berthouly. La production des roseaux est prise en charge par l'entreprise Arbre Haie Forêt tandis que le Centre d'études forestières et agricoles de Montlimar produira les ligneux (saules, les peupliers ou encore les aulnes). Ce projet de restauration s'intègre plus largement dans le Plan Rhône-Saône, un programme d'aménagement du fleuve et de son affluent visant à concilier préventions des inondations, développement économique et amélioration du cadre de vie.

Lac du Meyrol et Îles du Rhône

À

LOIRE-BRETAGNE

Classement du site de la confluence de la Loire et de la Vienne

Par décret du 17 septembre 2021 publié au Journal officiel du 19 septembre 2021, est classé parmi les sites des départements d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire, le site de la Confluence de la Loire et de la Vienne, sur le territoire des communes de Beaumont-en-Véron, Candès-Saint-Martin, Chouzé-sur-Loire, Cinais, Couziers, Montsoreau, Saint-Germain-sur-Vienne, Savigny-en-Véron, Thizay et Varennes-sur-Loire.

Situé au pied des coteaux qui dominent le confluent de la Loire et de la Vienne, au cœur du parc naturel régional Loire Anjou Touraine, ce site est un des plus beaux du Val de Loire. Les villages de Candès-Saint-Martin et Montsoreau présentent un front bâti quasi continu, qui s'étage sur le coteau calcaire, depuis la Loire et les ports jusqu'au plateau cultivé. Ils offrent une silhouette emblématique, où le blanc des constructions en tuffeau et le gris des toitures en ardoise tranchent avec les couleurs du fleuve et de la végétation. La qualité architecturale du bâti y est exceptionnelle et d'une très grande homogénéité. De nombreux ouvrages portuaires témoignent de la position stratégique qu'occupait Candès pour la navigation. Quant au port de Montsoreau, il desservait dès le XII^e siècle l'abbaye royale de Fontevraud. Près de quatre ports ont été successivement créés dans le centre du bourg, notamment pour le transit de la pierre de tuffeau et des vins du Chinonais. À la confluence, la presqu'île du Veron est le domaine des prairies et du bocage, adaptés aux crues qui inondent régulièrement les terres. Un maillage dense de fossés assure le drainage et l'évacuation des eaux, doublés de haies et d'alignements d'arbres caractéristiques du Veron. Ce système agronomique lié au fleuve constitue un des derniers ensembles bocagers du Val de Loire, dont le fonctionnement, la trame et la gestion ont perduré jusqu'à nos jours.

Photo Martine LB - H2o

France - Écologie

À

Nantes Métropole et l'agence de l'eau signent l'accord de programmation Neptune 6

Le 16 septembre, Nantes Métropole et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ont signé un programme d'actions Neptune 6 sur la période 2021-2023 pour préserver la ressource en eau. Après les avancées importantes réalisées les années précédentes en matière de traitement des eaux usées, la métropole nantaise se concentre sur des actions qui visent à

améliorer le système de collecte : mise en conformité des branchements et réhabilitation des réseaux qui dysfonctionnent. Sur trois ans, 28 millions d'euros dont 13 millions d'euros d'aides de l'agence de l'eau seront dédiés pour reconquérir la qualité de l'eau et la biodiversité.

Les six grands axes du programme d'actions Neptune 6 sont : améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement collectifs et limiter les rejets polluants ; améliorer le traitement des eaux usées ; favoriser une gestion intégrée des eaux pluviales ; restaurer et protéger les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides des bassins versants métropolitains) ; sécuriser la distribution de l'eau potable et s'adapter au changement climatique.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

À

Trophées de l'eau 2021

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne met à l'honneur les actions exemplaires menées pour l'eau et les milieux aquatiques portant des résultats tangibles lors de la 11^{ème} édition des Trophées de l'eau. Le jury a souligné la richesse et la qualité des 32 candidatures reçues qui reflètent la diversité des actions soutenues par l'agence de l'eau. Parmi elles, il a choisi de distinguer 7 lauréats : dans la catégorie "Restaurer les cours d'eau, les zones humides et leur biodiversité" : le syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (Haute-Vienne) pour l'effacement de deux seuils de moulin sur la Gorre ; le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Loiret) et le Forum des marais atlantiques (Charente-Maritime) pour la boîte à outils d'indicateurs de suivi et d'évaluation des milieux humides BAOMH Ligoro ; la fédération départementale des chasseurs de la Loire pour la création, la restauration et la gestion de mares en faveur du sonneur à ventre jaune et de la biodiversité. Dans la catégorie "Sensibiliser le public et gérer l'eau de manière durable sur les territoires" : la région des eaux des Côtes (Mayenne) pour l'acquisition foncière et la sensibilisation des acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du contrat territorial Est Mayennais. Dans la catégorie "Accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement" : le comité français de soutien du Cher à GK Savar au Bangladesh pour la production d'eau potable par filtre à sable et la construction de latrines. Dans la catégorie "Préserver l'eau, l'économiser et lutter contre les pollutions" : le syndicat mixte du bassin de la Seiche (Ille-et-Vilaine) pour la plantation de haies bocagères favorisant la préservation de la qualité de l'eau ; l'entreprise Guerbet (Morbihan) pour ses économies d'eau et la réduction des rejets polluants pour la fabrication de produits de contraste pour l'imagerie médicale.

Dates de remises des Trophées

À

Publication

Guide élaborer et intégrer une stratégie foncière à un contrat territorial

La stratégie foncière, intégrée à la stratégie de territoire du contrat, doit cadrer la future programmation de l'action foncière, basée sur la maîtrise des usages favorables à la protection de la ressource en eau. Cette stratégie foncière doit tenir compte des enjeux locaux de reconquête et de préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Elle définit les objectifs, les moyens et les options qui lui sont attachés. C'est un outil à destination des maîtres d'ouvrage qui contractualisent avec l'Agence de l'eau, au service des objectifs du 11^{ème} programme d'intervention (aides et redevances).

Ce guide est un outil pour accompagner les porteurs de projets dans cette démarche d'élaboration de la stratégie foncière et de définition d'objectifs chiffrés et spatialisés. Il met en regard les différentes étapes d'élaboration de la stratégie foncière, le cadre de la politique territoriale de l'agence de l'eau. Il souligne les plus-values et difficultés pour chacune des étapes. Chaque stratégie est étroitement liée aux enjeux du territoire, à la volonté et à la capacité (technique et financière) du porteur de projet et des acteurs fonciers de mettre en œuvre un programme foncier. Son degré d'élaboration sera adapté selon chaque situation. Elle doit être co-construite avec les partenaires et acteurs locaux du

territoire afin de favoriser une appropriation des objectifs et faciliter ensuite sa mise en œuvre.

Télécharger le guide

À

Exposition

Cartagog'eau sur le bassin de la Loire et ses affluents

Seul outil des collectivités au service du développement durable du bassin fluvial, Carto'Loire s'adapte depuis près de 40 ans aux différentes problématiques des territoires, que ce soit en termes de gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac (Lozère) et Villerest (Loire), d'évaluation et de gestion des risques d'inondations, d'aménagement et de gestion des eaux ou encore de stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation. Au travers une nouvelle exposition grand public, composée de 8 panneaux et inaugurée à l'occasion du Festival de Loire, l'établissement public Loire présente la famille Cartagog'eau.

Cartagog'eau - 20 Orléans, 2 quai du Fort Alleaume, jusqu'au 20 novembre 2021.

À

SEINE-NORMANDIE

L'Agence de l'eau et RTE signent un partenariat Eau & Climat

Par ce partenariat, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et RTE, réseau de transport d'électricité, s'engagent à renforcer leur collaboration pour apporter des solutions concrètes et des outils d'aide à la décision sur les enjeux de gestion de l'eau en lien avec les activités industrielles de RTE. Le partenariat engage RTE à la réalisation de plusieurs actions concrètes dans les trois années à venir pour améliorer la gestion de l'eau sur ses sites d'exploitation : cartographier des infrastructures de gestion de l'eau présentes dans le bassin Seine Normandie avec identification des points de rejets d'eau de 40 sites RTE ; réaliser l'état des lieux des 10 sites RTE les plus consommateurs d'eau ; réaliser des études en vue de l'amélioration de la gestion de l'eau, de la qualité des rejets et de la végétalisation de plus de 220 sites RTE ; réaliser les diagnostics d'assainissement, eaux usées pluviales, de 30 sites RTE et les travaux identifiés nécessaires ; désimpermabiliser 10 000 m² carrés, équivalent à l'ensemble des surfaces de parking de 10 sites RTE du bassin Seine-Normandie ; supprimer l'utilisation de 2,8 tonnes de matières actives de produits phytosanitaires pour plus de 60 sites ; réaliser des études en vue de favoriser la renaturation des zones humides suivant le potentiel de 5 sites RTE ; réaliser 5 diagnostics visant à définir le potentiel au regard de la biodiversité des sites ; sensibiliser 300 collaborateurs à l'Agence de l'eau Seine-Normandie et aux actions mises en œuvre. Les études pourront être financées par l'agence de l'eau Seine-Normandie à hauteur de 50 % de subvention pour les études et 40 % pour les travaux.

Agence de l'eau Seine-Normandie

À

Bataille autour de l'eau potable en Île-de-France

Alternatives Économiques publie une enquête de Matthieu Jublin sur la bataille de l'eau en Île-de-France. Pendant que les robinets coulent paisiblement, une grande bataille se joue en coulisse autour d'une technologie nouvelle : l'osmose inverse basse pression, ou OIBP. L'enjeu est celui de la qualité de l'eau potable, de son prix, mais aussi de son mode de gestion, privé ou public. C'est le SEDIF, Syndicat des Eaux d'Île-de-France, qui a lancé l'offensive en annonçant, il y a un an déjà, son projet de moderniser ses usines de traitement pour délivrer une eau "pure, sans calcaire et sans chlore" à plus de 4 millions de Franciliens. Pour cela, le syndicat compte investir près d'un milliard d'euros dans une technologie très critiquée par d'autres collectivités, qui y voient une fuite en avant ruineuse et anti-écologique.

L'article (normalement réservé aux abonnés de la revue) est exceptionnellement disponible sur le site de la Coordination Eau IDF.

Bataille autour de l'eau potable en Île-de-France - Alternatives Économiques

À

Seine Bièvre : En route pour la régie publique de l'eau

Environ 15 000 votes dont 94 % pour, tel est le bilan de la votation citoyenne organisée durant trois semaines par les 9 communes (sur 18) du territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) qui souhaitent créer leur propre régie publique de l'eau, auprès de leurs 325 000 habitants. Pour fêter la fin de la votation, les élus des neuf communes se sont donné rendez-vous dans un lieu emblématique de l'eau publique, les anciens Bains Douches de Gentilly, reconvertis en espace culturel. Durant trois semaines, Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine avaient organisé des réunions publiques et fait circuler une camionnette pour sensibiliser les habitants à l'enjeu. Sorties officiellement du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) en début d'année 2021, mais toujours connectées au réseau du syndicat dans le cadre d'une convention temporaire, les villes projettent désormais la création de leur régie commune pour le 1er janvier 2024, la date correspondant au changement de contrat de délégation de service public (DSP) du SEDIF.

"Dans un contexte de défiance vis-à-vis du politique, nous avons rapproché les citoyens de la décision politique. Grâce à ces actions d'éducation populaire, nous avons pu faire tomber des tabous comme le coût d'exploitation ou le prix pour l'usager. 15 080 personnes ont pu s'exprimer, 14 159 en faveur de la régie publique, 884 contre, 37 blancs et nuls", s'est réjoui Fatah Aggoune, président de la mission de configuration de la régie des eaux de la Seine et de la Bièvre, à l'occasion d'une conférence de presse. "Le peuple est encore trop souvent oublié par le gouvernement. Nous avons créé un laboratoire de la démocratie en proposant une votation innovante dont le succès nous oblige désormais à la réalisation de cette régie", abonde Michel Leprêtre, président de Grand-Orly Seine Bièvre. De son côté, André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux et président du SEDIF, a tenu à rappeler dans un communiqué la difficulté de mise en œuvre de "choix idéologiques" : "Conscients qu'ils avaient été les otages de partis pris dogmatiques, les élus des 9 communes concernées devront maintenant acter qu'ils continueront d'acheter, en très grande partie, leur eau au SEDIF pour assurer une continuité de service public. Cette modalité contractuelle aura sans aucun doute un impact négatif sur la facture des habitants car les effets de volume et de solidarité entre les 151 communes du syndicat ne pourront plus agir sur les prix." Les négociations entre le syndicat et ses anciennes villes adhérentes se poursuivent, notamment sur le partage des biens, sujet très sensible qui concerne des kilomètres de tuyaux et d'installations. Pendant ce temps, l'exploitation et la distribution de l'eau continuera à être opérée par Veolia Eau Île-de-France. "Au 1er janvier 2022 nous aurons un directeur, du personnel administratif et des ingénieurs pour préparer la régie et contracter les deux années transitoires. À l'achèvement de la délégation de service public, le 31 décembre 2023, la régie prendra la relève", dit Fatah Aggoune. Dans cette longue procédure, les neuf communes du Grand-Orly Seine Bièvre espèrent pouvoir compter sur le soutien des collectivités qui ont déjà pris leur indépendance à l'instar de Paris, autonome depuis 2010, ou encore de Grand Paris Sud, en Essonne, qui a franchi le pas en 2013. "Il faut un accord gagnant-gagnant entre le Sedif et nos neuf communes. Si nous ne parvenons pas à nous entendre sur une ligne de partage des eaux, nous pourrions nous en remettre au préfet, voire à la procédure judiciaire", prévient le maire du Kremlin-Bicêtre, Jean-Luc Laurent.

94 Citoyens À

À

Ici, je choisis l'eau de Paris

Pouvoir remplir gratuitement sa gourde d'eau potable dans les commerces, restaurants et tiers-lieux de la capitale : c'est autour de cette idée simple qu'Eau de Paris, premier opérateur public d'eau en France, a lancé à l'occasion de la Semaine du développement durable son opération : "Ici, je choisis l'eau de Paris". L'objectif est de constituer un réseau d'acteurs engagés pour lutter durablement contre le tout-jetable et faire de Paris la première ville zéro plastique à usage unique à horizon 2024.

La Ville de Paris a annoncé en juin 2019 son ambition d'être dès 2024 "capitale sans déchets plastiques". Les quelque 1 200 fontaines et points d'eau disponibles dans toute la ville constituent une réponse à cet accès à l'eau hors de chez soi mais il faut aller plus loin et mobiliser d'autres acteurs, les commerces. En pratique, l'entreprise volontaire s'inscrit sur le site d'Eau de Paris et reçoit un autocollant à apposer sur sa vitrine. Une carte en ligne localisera les établissements participants. L'objectif d'Eau de Paris est de constituer un premier réseau de 500 commerces partenaires d'ici avril 2022. "Tout le monde y gagne, les Parisiens et Parisiennes, ainsi que le commerce qui combine bon geste pour la planète et service de proximité, une notion forte de la ville de demain", souligne Dan Lert, président d'Eau de Paris.

L'Action Tank, lancé en 2019 par Eau de Paris avec Surfrider Foundation Europe et Gobi, fabricant français de gourdes et qui réunit désormais 30 partenaires publics et privés, s'est inspiré de l'expérience anglaise du "Refill London". Ensemble, les membres de l'Action Tank cherchent à proposer des solutions alternatives aux bouteilles d'eau en fonction des situations (spectacles, événements sportifs, manifestations...). D'autres expérimentations ont été menées et feront l'objet d'un livre blanc à paraître en 2022.

Rejoindre l'opération

À

François-Marie Didier, nouveau président du SIAAP

François-Marie Didier, conseiller de Paris du XX^eme arrondissement et conseiller métropolitain, a été élu à l'unanimité président du SIAAP, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne). Il succède à Belaïde Bedreddine, vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, adjoint au maire de Montreuil et président du SIAAP depuis 2015. Réuni le 21 septembre 2021 en séance plénière, le conseil d'administration composé des 33 conseillers départementaux issus des départements fondateurs du Syndicat (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) a procédé à l'élection de son président, de ses vice-présidents et de son bureau, constituant ainsi la nouvelle gouvernance du SIAAP. Réagissant à son élection, François-Marie Didier a déclaré : "Je serai le garant de l'intérêt général et d'une exigence de service public irréprochable, grâce au professionnalisme remarquable des 1700 agents du SIAAP. Bien au-delà de sa vocation première de dépollution des eaux usées, le SIAAP est aujourd'hui un acteur incontournable de la transition énergétique."

SIAAP

À

Patrick Ollier, nouveau président de l'EPTB Seine Grands Lacs

L'EPTB Seine Grands Lacs est un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine. L'EPTB agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de casier-pilote dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est également porteur du programme d'actions et de prévention inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes. Le comité syndical réuni le 28 septembre 2021 a élu à l'unanimité son président, Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison et président de la Métropole du Grand Paris, qui a déclaré : "Avec une gouvernance partagée, respectueuse notamment des équilibres territoriaux, je veux faire de l'EPTB Seine Grands Lacs le lieu incontournable où s'exerce pleinement la solidarité entre nos territoires, depuis la Métropole du Grand Paris jusqu'à l'amont."

À la suite de l'élection du président, les 9 vice-présidents ont également été élus à l'unanimité. 1er vice-président : Molossi, adjoint au maire de Montreuil et conseiller départemental de Seine-Saint-Denis ; 2^eme vice-président : Sylvain Berrios, maire de Saint-Maur-des-Fossés et vice-président de la Métropole du Grand Paris ; 3^eme vice-président : Denis Larghero, maire de Meudon et vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine ; 4^eme vice-président : Jean-Michel Viart, maire de Saint-Julien-les-Villas et vice-président de Troyes Champagne Métropole ; 5^eme vice-président : Belaïde Bedreddine, adjoint au maire de Montreuil et vice-président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; 6^eme vice-présidente : Chantal Durand, adjointe au maire de Joinville-le-Pont et vice-présidente du Conseil départemental du Val-de-Marne ; 7^eme vice-présidente : Cécilia Blauel, adjointe à la maire de Paris et conseillère régionale de Paris ; 8^eme vice-président : Régis Sarazin, maire de Nanteuil-lès-Meaux et vice-président de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux ; 9^eme vice-présidente : Valérie Montandon, conseillère régionale de Paris.

Seine Grands Lacs

À

RHIN-MEUSE

Prise illégale d'intérêts : Le cas de Vittel au tribunal

Le procès pour prise illégale d'intérêts dans l'affaire de Vittel s'est déroulé le 15 septembre au tribunal correctionnel de Nancy, l'occasion de faire un point sur une histoire pas aussi limpide que dans les publicités, et qui a été dénoncée par les associations locales soutenues par Anticor.

À Vittel, la nappe qui approvisionne les habitants en eau potable est menacée d'épuisement, principalement du fait des prélèvements du groupe Nestlé, en particulier pour sa marque Vittel Bonne Source destinée à l'export. En 2010, un SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) a été décidé, qui devait permettre de résoudre la question. En novembre 2012, Claudie Pruvost, conseillère départementale et adjointe à la mairie de Vittel, était nommée présidente de la commission locale de l'eau (CLE), en charge d'élaborer ce schéma de gestion de la nappe. La CLE sous-traita alors l'essentiel de sa mission à une association, la Vigie de l'Eau... présidée par Bernard Pruvost, l'époux de l'élu et, par ailleurs, alors cadre au sein du groupe Nestlé ! La Vigie de l'Eau était d'ailleurs dotée de 300 000 euros par Nestlé Waters. C'est donc sans pudeur aucune, qu'elle a soumis à la commission de l'eau différents scénarios d'équilibrage des volumes d'eau prélevés, toujours en faveur de l'industriel. Fin 2016 toutefois, aiguillé par Vosges Nature Environnement, le responsable local d'Anticor signalait une possible prise illégale d'intérêts au tribunal d'Appel. Une enquête préliminaire visant les époux Pruvost était ouverte, et Claudie Pruvost démissionnait de son poste de présidente de la CLE ; la Vigie de l'Eau se retirait également de la commission. En 2018 cependant, la commission locale préconisait tout de même d'approvisionner la ville par un transfert d'eau depuis des zones voisines, à travers des canalisations souterraines, laissant aux industriels la pleine jouissance de la nappe. Un choix immédiatement désapprouvé par les associations environnementales.

L'historique de cette affaire dans l'article de Reporterre (mai 2018) - À Vittel, Nestlé privatise la nappe phréatique

Toute une partie du récent rapport d'enquête parlementaire "La mainmise sur la ressource en eau par les intérêts privés"

et ses conséquences" traite également du cas de Vittel - Rapport d'enquête pp. 109-122

À

APPELS À PROJETS DES AGENCES

Loire-Bretagne

4 appels à projets jouent les prolongations

1er octobre 2021, c'est la nouvelle date limite de dépôt des demandes d'aides financières pour 4 appels à projets dont la durée vient d'être prolongée. Cela concerne : l'AAP Réduire les rejets d'eaux usées ; l'AAP Alimentation en eau potable des collectivités ; l'AAP Rétablissement de la continuité écologique ; l'AAP Réduire les pollutions par les micropolluants et s'adapter au changement climatique.

Le détail de chacun des appels

À

Rhin-Meuse

Reconversion des friches industrielles - Études et techniques de dépollution exemplaires

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'ADEME, la Région Grand Est renouvellent l'appel à projets Reconversion des friches industrielles. Ce dispositif a pour objectif de soutenir financièrement des actions de gestion de la pollution dans le cadre d'opérations de reconversion de friches industrielles menées dans le respect de la méthodologie nationale "sites et sols pollués". Les démarches éligibles sont les études préalables de gestion des pollutions (plan de gestion, plan de conception des travaux, essais pilotes...), les travaux de dépollution des sols et des eaux souterraines (privilegiant au maximum l'utilisation de techniques exemplaires). Les opérations de reconversion de friches industrielles devront viser un projet structurant conçu et inscrit dans une ambition de développement durable appliquée à l'urbanisme (écoquartier, approche environnementale de l'urbanisme AEU...). L'AAP s'adresse à tous les acteurs publics et privés (collectivités, bailleurs, aménageurs, promoteurs) qui développent un projet de reconversion de friches industrielles et pour lequel ils sont amenés à engager des travaux de dépollution.

Session 1 - 29 octobre 2021

Session 2 - 28 février 2022

Dépôt des dossiers

Mise aux normes des exploitations d'élevage en nouvelles zones vulnérables, place au diagnostic

Pour soutenir les agriculteurs éleveurs dans la mise aux normes de leurs exploitations touchées par l'extension des zones vulnérables (arrêté préfectoral du 31/08/2021), l'Agence de l'eau Rhin-Meuse propose d'accompagner la définitive des travaux à mettre en œuvre, en visant des solutions alternatives au "tout cuve" et le développement de l'autonomie fourragère et alimentaire des élevages. Le dispositif d'accompagnement proposé s'articule en deux phases : Phase 1 - Réalisation de diagnostics technico-économiques visant à évaluer le système d'exploitation en place en vue d'orienter les agriculteurs vers des systèmes plus herbagers en promouvant l'implantation d'herbe dans leurs systèmes d'élevage et en dimensionnant les besoins de mise aux normes en conséquence (besoins plus réduits dans les systèmes herbagers) ; Phase 2 - Déclinaison d'une offre de mesures dédiées : le diagnostic préalable établi permettra

d'identifier les changements à opérer sur l'exploitation pour une orientation vers un système plus herbager, plus résilient et plus autonome. Dans ce contexte, l'agence de l'eau lance un appel à projets afin de soutenir financièrement la première phase du dispositif auprès de structures publiques et privées (chambres d'agriculture, coopératives...) qui pourraient assurer ces diagnostics technico-économiques groupés. Les diagnostics conseils permettront d'orienter les changements à opérer sur les exploitations et les candidats retenus réaliseront une synthèse des diagnostics regroupés par secteur et élaboreront une stratégie d'accompagnement des éleveurs concernés centrée sur l'herbe et une action de territoire faisant sens pour le maintien et le développement des surfaces en herbe.

Dépot des dossiers - 29 novembre 2021

Social bailleurs sociaux

Aménagements urbains : Place à l'eau et à la nature !

Dans le cadre de sa politique "Eau et nature en ville", l'Agence de l'eau Rhin-Meuse lance un appel à projets à destination des bailleurs sociaux publics et privés afin de les accompagner, de les soutenir financièrement et d'impulser une nouvelle dynamique en matière d'aménagement urbain durable et de gestion de l'eau en ville. Sur le bassin Rhin-Meuse, une cinquantaine de bailleurs gestionnaires d'un patrimoine bâti de près de 430 000 logements sont concernés. Les projets soutenus dans le cadre de cet appel à projets pourront concerner des études, des travaux tels que les opérations de désimperméabilisation, de gestion intégrée des eaux pluviales et de végétalisation associée d'économies d'eau, de reconquête de la biodiversité... mais aussi des actions de sensibilisation et de communication. Une enveloppe financière de 3 millions d'euros est dédiée à cette opération.

Session 1 - 31 janvier 2022

Session 2 - 30 juin 2022

Dépot des dossiers

À

Adour-Garonne

Appel à projets EC'EAU - Économie circulaire de l'eau

Le bassin Adour-Garonne et plus largement les territoires des régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie sont confrontés à d'importants enjeux quantitatifs et qualitatifs en matière de ressource en eau. D'un point de vue quantitatif, on estime ainsi le déficit actuel entre besoins et ressources de 200 à 250 millions de mètres cubes pour l'ensemble du bassin Adour-Garonne. La réutilisation des eaux non conventionnelles (eaux usées traitées, eaux pluviales, eaux grises, eaux d'exhaure, etc.) est une des solutions, qui, si elle ne se substitue pas aux mesures d'économies d'eau, permet de répondre pour partie aux pénuries d'eau et de lutter localement contre les effets du changement climatique dans une approche d'économie circulaire de l'eau. L'objectif de cet appel à projets est de favoriser, auprès des différents acteurs du bassin Adour-Garonne et plus largement ceux des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, l'émergence de projets intégrés de réutilisation des eaux, en les accompagnant depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la réalisation de leur projet. L'accompagnement vise à accompagner : les porteurs de projets dans leurs réflexions préalables quant à la mise en place de projets de réutilisation sur leurs territoires ; les projets les plus ambitieux quant à la réduction de pression quantitative ou qualitative sur la ressource en eau et quant à l'approche systémique de la gestion de l'eau ; les projets innovants permettant d'alimenter les réflexions nationales, d'anticiper les futures évolutions réglementaires dans le domaine et de répondre aux enjeux émergents liés à ces pratiques.

Dépot des dossiers - 30 mars 2022

À

À

AfriqueÀ
top

AlgÀ©rie

Une production d'eau par dessalement À 3,8 millions de m³/j d'ici À 2024

PrÀ©sentant le plan d'action du gouvernement (PAG) devant les membres de l'AssemblÀ©e populaire nationale (APN), le Premier ministre, ministre des Finances, AÀmene Benabderrahmane, a dÀ©clarÀ© :À "Afin d'atteindre la sÀ©curitÀ© en eau et compte tenu de l'impact direct de cette matiÀ©re vitale sur la qualitÀ© de vie et son rÀle d'accompagnement du dÀ©veloppement social et À©conomique dans le pays, le gouvernement s'engagera À ce que l'ensemble du territoire national soit approvisionnÀ© en eau potable avec l'aide de l'À©tat en augmentant la production d'eau par dessalement À 3,8 m³/j en 2024."

Il a À©galement soulignÀ© que le gouvernement s'emploiera À porter le taux de raccordement au rÀ©seau d'eau À 99 %, et À rationaliser la consommation d'eau et les À©conomies en combinant le dessalement de l'eau de mer dans un rayon de 150 kilomÀ©tres depuis le littoral, le raccordement entre les barrages et les systÀ©mes de transfert d'eau ainsi que l'exploitation des ressources souterraines "dormantes" au nord du Sahara. Dans ce cadre, le gouvernement entend entretenir et rÀ©habiliter les rÀ©seaux et À©quipements ainsi que numÀ©riser les diffÀ©rentes tÀ©ches liÀ©es À la gestion de renforcer les mesures relatives À son À©conomie en sus de sa prÀ©servation et de la lutte contre le gaspillage. En outre, le gouvernement s'emploiera la rÀ©habilitation et À l'extension des rÀ©seaux d'assainissement afin d'augmenter le taux de raccordement des logements À ces rÀ©seaux de 91 % actuellement À plus de 93 %, reprÀ©sentant 50 000 kilomÀ©tres À l'horizon 2024. En ce qui concerne les capacitÀ©s nationales en termes de stockage, le Premier ministre a affirmÀ© que le gouvernement œuvrera À leur augmentation À 12 milliards de mÀ©tres cubes, À travers la rÀ©alisation et l'exploitation de nouveaux barrages pour atteindre 85 barrages en 2024, outre la rÀ©alisation de petits puits et de prises d'eau, en augmentant le nombre de petites installations de 592 actuellement À 630 À l'horizon 2024.

AlgÀ©rie Presse Service (Alger) -À AllAfricaÀ À

À

Le prix du meilleur projet de recherche attribuÀ© À un procÀ©dÀ© de filtration

Le prix du meilleur projet de recherche dans le secteur des ressources en eau, remis À l'occasion du Salon international des À©quipements, des technologies et des services de l'eau SIEE Pollutec (27-30 septembre), a À©tÀ© attribuÀ© À un procÀ©dÀ© innovant qui consiste À filtrer l'eau usÀ©e au profit de l'agriculture et À produire du biocarburant À partir de dÀ©chets agricoles

Le concours national du meilleur projet de recherche a été organisé par l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), en partenariat avec l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), sous le thème "La recherche scientifique au service de l'eau". Le procédé permet d'éliminer les polluants dans les eaux d'irrigation afin de créer des cultures plus saines, exemptes de micro-contamination ; il permettrait en outre de réduire de 40 % les émissions de carbone liées à la décomposition naturelle des déchets organiques en les transformant en biocarburant. Le deuxième prix a été attribué à un procédé de récupération de vapeur d'eau perdue dans les stations de dessalement d'eau de mer ; le projet était présenté par le laboratoire d'exploitation et de valorisation des ressources sahariennes de l'Université d'El Oued. Le troisième prix a été attribué à un projet de traitement par micro-algues des effluents des industries laitières, permettant de produire de la biomasse algale ainsi que des sous-produits réutilisables dans différentes industries ; le projet était présenté par le département de l'environnement de l'Université de Constantine 3.

Algérie Presse Service (Alger) - Africa 3

À

Tunisie

Les ressources en eau au plus bas

L'universitaire et experte dans le domaine des ressources en eau et de l'adaptation aux changements climatiques, Raoudha Gafraj, a rejoint sa mise en garde contre la rareté des ressources en eau en Tunisie, estimant dans une déclaration à l'agence TAP que "les ressources disponibles ne peuvent plus couvrir les besoins de l'irrigation". L'experte appelle à limiter l'extension des périmètres publics irrigués, considérant que "la poursuite de la création de ces périmètres qui exploitent les eaux de surface a négativement impacté les ressources hydrauliques surtout face à l'irrégularité des précipitations". "Nous avons maintes fois alerté quant à la gravité de la situation, mais l'état a poursuivi sa marche de création de périmètres irrigués", a-t-elle enchaîné, déplorant la mauvaise gouvernance entachant la politique hydraulique nationale. Précisant que les périmètres irrigués publics et privés s'élevaient aujourd'hui à 435 000 hectares, la spécialiste en eau, appelle l'état à s'orienter vers les cultures les moins consommatrices d'eau et à réduire les périmètres irrigués qui dépendent des eaux des barrages. Elle propose également l'importation des primeurs de pommes de terre, piments et tomates, estimant que les ressources en eau disponibles ne suffisent pas à irriguer la culture de ces primeurs. "40 % de ces primeurs sont produits dans le gouvernorat de Monastir et irrigués à partir des eaux du barrage de Nebhana (gouvernorat de Kairouan) qui ne contient actuellement que 2,3 millions de mètres cubes alors que les ressources nécessaires pour préserver cet ouvrage devrait s'établir à 50 millions de mètres cubes au moins", a-t-elle déploré. Certains agriculteurs recourent à l'eau potable distribuée par la SONEDE pour des besoins d'irrigation, soulignant le grave impact de cette pratique qui doit être sanctionnée. Mais, pire encore, certains agriculteurs utilisent des eaux polluées pour couvrir leurs besoins d'irrigation, avec tous les risques que cela implique pour la santé.

De son côté, le directeur général des barrages et des grands ouvrages hydrauliques, Faiez Msallem, fait savoir que les barrages tunisiens ne contiennent au 6 septembre 2021, que 750 millions de mètres cubes, soit 32,4 % de leur capacité de remplissage. "Nous sommes au début d'une nouvelle saison hydraulique qui s'étale du 1er septembre au 30 août", [aussi] nous espérons que le niveau des apports durant cette saison, soit suffisant pour surmonter les difficultés actuelles." En attendant, le commissaire au développement agricole à Nabeul, Hamza Bahri, a appelé à l'abandon de la culture d'arrière-saison dans sa région, notamment celle des pommes de terre, tomates et piments, justifiant l'appel par la forte dégradation des ressources en eau.

IG, Tunis Afrique Presse (Tunis) - Africa 3

À

Bassin aquifère saharien-mauritanien

Accord entre le Sénégal, la Mauritanie, la Gambie et la Guinée-Bissau

Le Sénégal, la Mauritanie, la Gambie et la Guinée-Bissau ont cosigné aux Nations unies, à Genève, une Déclaration historique portant sur un cadre institutionnel et régional de gestion des eaux souterraines. La signature sanctionnant la session de haut niveau sur l'initiative régionale de coopération transfrontalière sur le bassin aquifère sénégal-mauritanien a été l'événement phare de la 9^{ème} rencontre des États-parties à la Convention sur l'eau s'étant tenue à Genève, du 28 septembre au 1^{er} octobre 2021. Il souligne l'importance stratégique des ressources en eaux souterraines dans le bassin aquifère sénégal-mauritanien (BASM), qui s'étend sur 331 415 kilomètres carrés, pour le développement durable et la paix dans les quatre pays, où 80 % de la population dépendent de ces eaux. La région ouest-africaine veut s'inscrire ainsi durablement dans un développement inclusif, solidaire et paisible. Après avoir déjà été pionnière à l'échelle internationale en matière de coopération transfrontalière sur les eaux de surface, en particulier coopération en vigueur dans le cadre de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). La Déclaration permettra de poser un nouveau jalon dans l'engagement collectif d'une bonne gestion des ressources en eaux souterraines et de sa revitalisation. "La sauvegarde commune de nos ressources en eaux est un impératif. Elle participe de notre attachement au développement socio-économique de nos Nations. Notre commune conscience de vivre ensemble doit être le soubassement de nos actions pour relever les défis dont l'acuité ne cesse de nous interpeller", a expliqué Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal qui a souligné l'importance de cette Déclaration sur au moins trois points. Premièrement, l'initiative entre les quatre pays permettra d'avoir une connaissance entière du système hydraulique du BASM. Des études poussées du système hydrogéologique du bassin sont à réaliser. Ses fluctuations, ses niveaux, ses points de recharges et les différentes menaces doivent mobiliser les professionnels du secteur de l'eau. Deuxièmement, la maîtrise des usages du BASM reste un défi et des efforts considérables doivent être menés par les États pour maîtriser, rationaliser les usages et pour minimiser les impacts sur les ressources en eau en vue de sa gestion durable pour le bien-être des populations. Troisièmement, dans la future définition de la coordination du projet ancré au niveau de l'OMVS et de l'OMVG, il faudra veiller à un équilibre pour une bonne implication des deux organismes.

Le financement demeure néanmoins une question essentielle pour la durabilité de ce processus de coopération. Les travaux du groupe de travail régional ont évalué un coût des activités à mener de près de quatre milliards de francs CFA (un peu plus de 6 millions d'euros). Les budgets nationaux et les partenaires techniques et financiers seront nécessaires pour appuyer cette initiative. Les quatre pays comptent sur les bailleurs institutionnels.

E. Hadji Gorgui Wade Ndoaye, Le Soleil (Dakar) - À l'Afrique

À

Sénégal

Confronté au manque d'eau potable, Foss Tague se rebelle

Des habitants de Foss Tague, un village de la commune de Syer, dans le département de Louga (nord), se sont levés contre les difficultés d'accès à l'eau potable, alors que la localité est située à une dizaine de kilomètres du lac Guiers où est prélevé l'essentiel de l'eau alimentant Dakar et une bonne partie des zones urbaines du pays. Visiblement remontés contre cela, les habitants se sont rassemblés pour exprimer leur lassitude et ont exigé des pouvoirs publics et du maire en particulier d'œuvrer afin de trouver des solutions permettant de remédier à cette situation. En réaction, le maire de Syer, Sidy Dior Ka, a rappelé qu'en 2003, trois puits avaient été creusés dans le cadre d'un projet initié par la municipalité sans pointer du doigt la salinité constatée dans la zone et qui a fait qu'un seul parmi les trois est resté fonctionnel. "L'eau n'est pas suffisante, mais ils ne peuvent pas dire qu'elle est inexistante. Il y a eu par le passé un projet d'adduction à partir d'un conduit de la Sénégalaise des Eaux (SDE, ancienne société concessionnaire de la distribution de l'eau), mais il n'a jamais abouti parce que les habitants avaient toujours refusé de payer des frais", a laissé entendre le maire. Néanmoins, il a assuré que l'équipe municipale était en train de faire le nécessaire pour trouver une solution au problème d'eau potable du village de Foss Tague. "Je n'arrête pas depuis des années de solliciter les autorités compétentes pour que soit trouvé une solution définitive", a fait valoir l'édile de Syer.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - À l'Afrique

À

Ziguinchor, Casamance : La soif des populations dans l'une des régions les plus arrosées

Les populations de plusieurs localités de Casamance, en général, et de Ziguinchor, en particulier, éprouvent de la peine s'approvisionner en eau potable dans l'une des régions pourtant les plus arrosées du pays. Un paradoxe frappant qui s'explique par l'indifférence et le manque de volonté des autorités ou seulement d'« de véritables difficultés d'accès ». En tout cas, à Diogu ou à Karabane, les populations, les pieds dans l'eau, sont obligées de parcourir des dizaines de kilomètres en pirogue pour trouver le liquide précieux. Elles profitent aussi de l'hivernage pour stocker l'eau de pluie dans des réservoirs qui ne tiennent que le temps de quelques mois. Il y a quelques mois, dans la cité balnéaire du Capskiring, les populations s'étaient déjà soulevées, les émeutes de l'eau avaient alors défrayé la chronique.

Ignace Ndeye, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

À

Une enveloppe de 23 milliards pour régler définitivement le problème de l'eau à Touba

Le président de la République, Macky Sall, était l'hôte du khalife général des Mourides quelques jours de la célébration du Grand Magal de Touba. À cette occasion, le président a annoncé une enveloppe de 23 milliards de francs CFA (35 millions d'euros) pour régler définitivement le problème de l'eau. Un projet hydraulique de grande envergure devrait permettre, avec aussi la réhabilitation du bassin de Darou Rahmane, de doubler la capacité de production.

Salla Gueye, Le Soleil (Dakar) - AllAfrica

À

Affaire des 17 000 compteurs : La Sen'Eau affiche sa conformité

Faisant suite des allégations de SOS Consommateurs, Sen'Eau a sorti un communiqué le 14 septembre pour revenir sur l'affaire des 17 000 compteurs jugés non conformes par l'association de consommateurs. Toutefois l'entreprise ne donne aucun éclairage sur les faits évoqués par l'association. La société concessionnaire de l'eau potable en milieu urbain et périurbain soutient que les compteurs installés sont « grande qualité, certifiés et testés individuellement dès leur sortie d'usine » et que les marques Itron et Dhiel sont « les meilleures du marché international ». La filiale du groupe Suez dit respecter l'ensemble des législations relatives aux importations dont la déclaration systématique de chaque lot importé au niveau de la division de la métrologie du ministère du Commerce et l'obtention d'une autorisation de livraison par ses services de contrôle avant toute sortie du port. Selon elle, la hausse des factures serait davantage due à des fuites dans les habitations, voire à une augmentation des consommations. « Les hausses ne sont dues qu'à la présence accrue d'eau et à une meilleure pression, ainsi qu'à la présence de fuites, dans certains cas, au sein des maisons. » Pour éviter les gaspillages et surconsommations, elle conseille donc aux abonnés de vérifier régulièrement l'index de leur compteur.

C'est SOS Consommateurs qui a donné l'alerte sur ces nouveaux compteurs le 16 août, à l'issue d'une enquête effectuée par la division de la métrologie du ministère du Commerce pointant des défaillances sur les compteurs marque Itron. Le stock de 17 000 compteurs de la marque a été considéré comme « non conforme » par l'association qui en a demandé le retrait immédiat et engagé les consommateurs à s'opposer à leur installation et, le cas échéant, à réclamer le remboursement des différentiels indûment perçus.

Fatou Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

Affaire des 17 000 compteurs

Les explications du chef de la division de la métrologie

Ndeye Aminata Cissé, Sud Quotidien (Dakar) -Â AllAfrica

À

Assainissement : Mille et une questions sur les fonds alloués

Au Sénégal, beaucoup de localités ont été une fois de plus sous les eaux après les fortes pluies des dernières semaines. Le gouvernement dit prendre en main le problème mais le scénario se répète chaque année pendant l'hivernage. Depuis 2012, des montants sont annoncés dans l'assainissement et pour faire face aux inondations. Malgré tout, le problème reste entier. Ce qui reste incompréhensible aux yeux de tous.

Comme l'année dernière, le Sénégal est de nouveau touché par les inondations. La banlieue dakaroise, Touba et d'autres villes ont encore vécu le supplice des inondations. Quartiers inaccessibles, voiries impraticables, véhicules submergés, effondrements, noyades (dont au moins 4 enfants), ce malgré la construction de canaux de drainage et de stations de pompage dans certains endroits. Au cours de la phase 2 du PROGEP (composante du plan décennal de gestion des inondations), l'État a injecté 15 milliards de francs CFA dans ces travaux, selon le ministre des Collectivités territoriales, Oumar Guissé. Pressé de réagir pour faire face aux inondations, le gouvernement a également déclenché le 21 août dernier le plan ORSEC (Organisation des secours en cas de catastrophes).

Depuis 2012, des milliards sont annoncés dans l'assainissement et pour lutter contre les inondations au Sénégal dont une dotation pour l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS). Durant la même période, trois plans ORSEC ont été déclenchés mais le même calvaire revient à chaque saison des pluies. En 2012, dans la foulée de son élection la présidence, Macky Sall avait lancé le Programme décennal de gestion des inondations (PDGI) qui devait nécessiter plus de 700 milliards de francs CFA (plus d'un milliard d'euros) sur la période 2012-2022. L'objectif était de mettre sur pied des infrastructures capables de faire face aux inondations. En juin dernier, une mission d'information parlementaire effectuée, sur demande du Président Macky Sall, a conclu que des efforts déployés dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan commencent à montrer leur efficacité. Au même moment, le ministre des Finances et du Budget, Abdoulaye Daouda Diallo, précisait que plus de 511 milliards de francs CFA (780 millions d'euros) ont été dépensés dans ce cadre du PDGI depuis 9 ans. Ce qui correspond, selon lui, à un taux d'exécution de 65,65 %. Mais nonobstant les milliards annoncés et les opérations pré-hivernage de l'ONAS effectuées chaque année dont des travaux de curage et d'entretien de son réseau d'évacuation des eaux pluviales, le problème des inondations demeure. Ce qui reste incompréhensible aux yeux des populations qui se demandent où sont passés tous ces fonds destinés à la lutte contre les inondations. Excédés, les riverains de la banlieue ont exprimé leur colère en manifestant et barrant l'autoroute à passage. Il faut une association des collectivités territoriales et les populations pour plus de transparence dans la gestion des fonds destinés à l'assainissement et à la lutte contre les inondations, de l'avis de Babacar Guissé de la Plateforme Eau et Assainissement de la société civile. Selon lui, la récurrence des inondations au Sénégal est surtout le fait d'une absence d'approche globale.

Tous les détails dans l'article de Mariame Djigo, Sud Quotidien (Dakar) -Â AllAfrica Â

À

Le désespoir des ex-agents de la direction du matériel et de la maintenance, victimes collatérales de la privatisation de la gestion de l'eau en milieu rural

La réforme de l'hydraulique rurale a impacté négativement les travailleurs. Le secrétaire général du Syndicat national travailleurs de l'hydraulique, Yaly Coulibaly, a révélé que plus de 200 anciens travailleurs de l'ancienne direction du matériel et de la maintenance ont été illégalement reversés à la direction de l'hydraulique. Ce transfert les a privés de tous leurs droits. Le syndicaliste s'exprimait lors d'un débat organisé par le Forum civil sur la question.

Les détails dans l'article de Fatou Ndiaye, Sud Quotidien (Dakar) -À AllAfrica

À

Des arbustes pour lutter contre la salinisation des sols

Des jeunes de Ngathie Naoud, une commune du département de Guinguinéo (Kaolack, centre), ont planté des salane (nom wolof d'un arbuste de la famille des euphorbiacées) sur un périmètre situé près d'un bras de mer de zone, dans l'optique de lutter contre la salinisation de leurs sols. "L'Euphorbia balsamifera est utilisée pour endiguer la course de l'avancée du sel dans notre localité", a expliqué Yaye Fatou Diagne, maire de la commune, qui espère que la solution va permettre aux habitants de faire face à l'érosion côtière et à la salinisation qui sont vecteurs de l'appauvrissement des sols.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) -À AllAfrica À

À

Côte d'Ivoire

La fraude fait perdre chaque année au pays 56 milliards de francs

Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba a sillonné, durant trois jours, les communes de Yopougon, Attécoubé, Abobo et Port-Bouët pour s'enquérir de la bonne exécution du projet Amélioration des performances techniques et financières du secteur de l'eau (APTF) et de son impact sur les populations bénéficiaires. Au terme de sa tournée, le ministre de l'Hydraulique a invité les populations à renoncer à l'eau fraudée dans leurs différents quartiers. "Je suis venu J'ai vu dans des ménages l'eau qui coule avec une bonne pression. Je me félicite de voir ces femmes manifester leur joie et exprimer leur reconnaissance au chef de l'État, SEM Alassane Ouattara, pour sa sollicitude. Je voudrais profiter pour vous exhorter à tourner le dos à la fraude. Car, nous avons mis sur pied une brigade de surveillance. Celui qui sera pris en compte de ses actes devant la justice. Tenez-vous bien, la fraude fait perdre 56 milliards de francs CFA chaque année à notre pays. Pourtant, si nous nous inscrivons dans la légalité, cette somme pourra servir à réaliser d'autres projets", a-t-il précisé.

Jean Bavane Kouika, Fratmat.info (Abidjan) -À AllAfrica À

À

Bassin de la Volta

Des formations pour une meilleure gestion des inondations

L'Autorité du bassin de la Volta (ABV) a organisé du 21 au 23 septembre 2021 à Bobo-Dioulasso, un atelier national de renforcement des capacités et de production des cartes de risques des inondations et de recherche dans le bassin de la Volta. La formation visait à doter les techniciens en la matière, d'outils de prévention et de gestion de ces phénomènes hydroclimatiques.

Le bassin de la Volta au Burkina couvre une superficie de 171 105 kilomètres carrés et est drainé par les affluents du

Mouhoun, du Nakanbé et du Nazinon. Ces bassins fluviaux, à l'instar des autres du continent, connaissent les effets néfastes du changement climatique qui se caractérise, entre autres, par des phénomènes extrêmes. L'atelier s'inscrivait dans le cadre du projet "Intégrer la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta" et a été financé par le Fonds d'adaptation de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Autorité du bassin de la Volta et le Partenariat mondial de l'eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO). Une première session avait été organisée en ligne entre les six pays du bassin de la Volta : le Bénin, Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo.

Adaman Drabo, Sidwaya (Ouagadougou) - Africa

À

Niger

La Banque mondiale finance la lutte contre le stress hydrique et l'insécurité alimentaire

La Banque mondiale a approuvé un financement pour aider le Niger à mieux tirer parti de ses rares ressources en eau et à renforcer ainsi, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de ses habitants. Le projet de plateforme intégrée pour la sécurité hydrique utilisera des technologies novatrices pour promouvoir la gestion participative des ressources en eau du pays, optimiser l'approvisionnement, l'assainissement et la prestation de services d'irrigation, tout en veillant à assurer une viabilité à long terme de ces améliorations.

Au Niger, de nombreux ménages ne sont pas raccordés à un système d'alimentation en eau potable et les familles consacrent beaucoup de temps à la collecte de l'eau, une tâche qui empêche souvent les filles d'aller à l'école. Ainsi en 2017, seule la moitié de la population avait accès aux services d'eau essentiels. En raison du changement climatique, les régimes de pluie sont devenus plus courts mais plus intenses, ce qui nuit à la productivité agricole et, par ricochet, à la sécurité alimentaire. Enfin, une mauvaise gestion des ressources en eau et la dégradation généralisée des sols résultant de pratiques agricoles et de pâturage excessifs ont limité l'accès à l'eau et aux terres arables. L'accès à des services sociaux de base accessibles pour tous les Nigériens est fondamental pour améliorer le capital humain et les moyens de subsistance, explique Joëlle Dehasse, responsable des opérations de la Banque mondiale pour le Niger. Ce projet constitue un investissement déterminant pour améliorer l'accès à l'eau et la gestion d'une ressource rare dans un pays aux prises avec les effets du changement climatique. Il aidera le Niger à améliorer la qualité et la viabilité des services d'eau essentiels à tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'irrigation à petite échelle, de l'abreuvement du bétail et de la transformation des fourrages, de l'extension des services d'approvisionnement et des installations sanitaires publiques, de la promotion d'une bonne hygiène pour de meilleurs résultats de santé ou des formes institutionnelles. Le projet vise à renforcer la gestion des ressources hydriques, à élargir l'accès aux services d'eau et à améliorer la résilience face à sa variabilité selon les régions du pays. Plus précisément, sa mise en œuvre contribue à améliorer la gestion des ressources hydriques grâce à de meilleurs systèmes de surveillance et au renforcement des capacités ; à mobiliser les ressources en eau et promouvoir une utilisation durable dans tous les secteurs ; à restaurer l'environnement afin d'améliorer la résilience des moyens de subsistance agricoles et ruraux face à la sécheresse et aux inondations tout en favorisant la conservation des terres et de l'eau ; à étendre les services de développement rural, notamment l'irrigation à petite échelle et les activités liées à l'utilisation de l'eau pour les éleveurs et l'aquaculture ; à améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, tout en veillant à favoriser la résilience et à limiter les émissions de carbone. Environ trois millions de personnes bénéficieront directement du projet. Cette opération, financée par un crédit de l'Association internationale de développement (IDA, institution de la Banque mondiale en charge de l'aide aux pays les plus pauvres) pour un montant de 400 millions de dollars, est conforme aux orientations de la Déclaration de politique générale du Niger, dont le troisième axe est consacré au développement du capital humain.

Banque mondiale

À

Bassin du Congo

L'ampleur des inondations inquiète

De toutes les catastrophes naturelles recensées dans la région, les inondations constituent le phénomène le plus récurrent totalisant 40 % des faits d'écroulements. Une étude menée par Trigg et al (2021) a montré que la plupart de grandes villes du bassin du Congo sont situées le long du fleuve et de ses affluents, de sorte que les inondations constituent un problème majeur. 39 millions de personnes vivent à moins de 10 kilomètres d'un cours d'eau majeur dans ce bassin. Ainsi, par exemple, selon les experts de Trigg et al, les récentes inondations de 2019-2020 ont affecté environ 170 000 personnes à travers la République du Congo (Congo-Brazzaville) faisant 3 000 réfugiés centrafricains et congolais et détruisant 6 302 hectares de champs agricoles. Malgré les efforts déployés pour réduire les risques des catastrophes, les pertes dues aux inondations ont augmenté au cours de la dernière décennie. "Ces pertes surviennent dans un contexte de vulnérabilité croissante démographique, de l'occupation anarchique des terres et de la probabilité d'aléas plus incertains en raison du changement climatique. La pénurie des données limite la compréhension et la capacité de cartographie des risques d'inondation", ce qui compromet les efforts actuels de gestion des risques des catastrophes, précise le texte. Cependant, en conclusion, font valoir les experts, les récents progrès technologiques d'observation spatiale fournissent une opportunité pour mieux prévoir l'occurrence des inondations, et ainsi de réduire les risques. L'utilisation des données d'observation spatiale, en combinaison avec des informations socio-économiques, pour évaluer les risques d'inondation dans le bassin peut aider à la prise de décision pour la réduction des risques d'inondations, nécessaire en vue d'améliorer la résilience des communautés locales.

Guillaume Ondze, Les Déplacements de Brazzaville (Brazzaville) - À AllAfrica À

À

Congo-Kinshasa

L'eau et l'électricité deviennent un casse-tête

Depuis un temps, il est observé dans la ville-province de Kinshasa, une pénurie incessante autour de la fourniture d'eau et d'électricité. Pour mieux s'imprégner de cette situation, une équipe de stagiaires du quotidien La Prospérité a effectué une enquête de terrain auprès d'un échantillon de la population kinoise. La majorité de cette population a exprimé son désarroi et se dit être victime d'une torture provenant tant du service fourni par la Régie de distribution d'eau (REGIDESO), que celui fourni par la Société nationale d'électricité (SNEL). La mauvaise gestion des infrastructures serait la cause principale de ces pénuries.

Laurette Odia, La Prospérité (Kinshasa) - À AllAfrica

À

Barrage de Busanga : Des villageois expulsés attendent toujours réparation

Le réseau Mwangaza, collectif d'organisations de la société civile dans le secteur de l'énergie, monte au créneau. À six mois de l'inauguration de la centrale hydroélectrique de Busanga, dans le sud de la région du Katanga, plus de mille personnes, ayant été expropriés de leurs habitations par la société chinoise Sicohydro, attendent toujours d'être indemnisés. Depuis une année, les habitants des trois villages riverains de la centrale hydroélectrique de Busanga sont sans abris. Leurs maisons ont été détruites au profit du barrage et leurs champs inondés par les eaux de retenue. Machozi Alphonsine, habitante d'un placé, témoigne des conditions de vie depuis un an : "Nos villages ont été détruits par ceux qui construisent le barrage. Nous nous sommes réfugiés ici en brousse. Nous y avons construit des huttes. Malheureusement, nous sommes doublement victime parce que désormais nous subissons des inondations. Où pouvons-nous aller ?" Les revendications de ces communautés ne sont entendues ni par l'État congolais ni par la société Sicohydro, initiateurs du projet. Les travaux du barrage touchent bientôt leur fin mais les organisations de la société civile qui accompagnent les victimes sont fermes et exigent le règlement du litige. "Il n'y aura pas d'inauguration sans indemnisation de ces communautés", prévient Me Freddy Kasongo, membre du réseau Mwangaza. Pour l'heure, les

multiplés missions menées par le gouvernement provincial du Lualaba pour évaluer les indemnités des victimes n'ont donné aucun résultat.

Denise Maheho, Radio France Internationale -À AllAfricaÀ À

À

Zimbabwe

Pénurie d'eau potable dans la capitale

De nombreux habitants de la capitale du Zimbabwe, Harare, sont toujours confrontés à une crise de pénurie d'eau potable trois ans après une épidémie mortelle de choléra, a déclaré Human Rights Watch. La situation de l'eau est en grande partie semblable à la situation observée en 2008, quand le Zimbabwe a subi l'épidémie de choléra la plus dévastatrice en Afrique depuis 15 ans. Cette épidémie avait alors tué 4 200 personnes, et mené à l'infection d'au moins 100 000 autres personnes. Human Rights Watch a constaté que la crise de l'eau à Harare, qui perdure et qui a aggravé l'épidémie de choléra, résulte de plusieurs facteurs : l'infrastructure hydraulique obsolète de la ville, la forte croissance de la population, les périodes de sécheresse, ainsi que les problèmes de corruption et de mauvaise gestion au niveau du gouvernement. En outre, les différends entre le gouvernement national et le conseil municipal de Harare ont entravé les efforts visant à résoudre ces problèmes. « La crise de l'eau qui perdure depuis longtemps à Harare est une bombe à retardement qui aggrave les risques sanitaires et qui oblige les habitants à rechercher des sources d'eau alternatives, souvent insalubres », a déclaré Dewa Mavhinga, directeur pour l'Afrique australe à Human Rights Watch. « Les autorités zimbabwaises aux niveaux national et local devraient travailler ensemble pour mettre rapidement et définitivement fin aux dangereux problèmes liés à la pénurie d'eau à Harare. »

La région métropolitaine de Harare compte actuellement environ 4,5 millions d'habitants, dont plus de la moitié manquent d'accès à l'eau potable. L'organisation Médecins Sans Frontières (MSF) a développé au Zimbabwe une méthode pour protéger les nouveaux puits de forage contre le risque de contamination, par le biais de joints d'étanchéité sanitaires ; toutefois, les autorités municipales n'ont pas adopté cette solution qui coûte plusieurs milliers de dollars US par forage.

Human Rights Watch (Washington, DC) -À AllAfricaÀ À

À

Maurice

Central Water Authority : La mise à pied de Hoolass Lochee cache-t-elle une affaire ?

Les conclusions d'une enquête commandée par le ministre des Infrastructures nationales sur les travaux entrepris par un entrepreneur n'ont guère été appréciées au ministre. Le directeur a-t-il sacrifié pour calmer le contracteur directeur général de la Central Water Authority (CWA), Hoolass Lochee, était certes strict et sévère envers ceux qui ne se montraient pas sérieux à la CWA. Selon les informations recueillies par le quotidien L'Express, les employés et syndicalistes auraient été instrumentalisés par le conseil d'administration de la CWA et le ministre des Infrastructures pour cacher la véritable motivation de la décision de mettre fin au contrat de Lochee. « Alors qu'un illustre inconnu, Rooben Maran, qui travaillait auparavant au Central Electricity Board, vient de prendre les rênes de la CWA, il est intéressant de se plonger dans les dessous des décisions de son prédécesseur », renchérit le quotidien qui revient sur l'historique de ce qui pourrait devenir une "affaire". Best Construct Ltd avait obtenu plus d'un milliard de roupies de contrats pour la pose de conduites d'eau à travers l'île. L'entreprise mettait beaucoup de temps, trop même, à livrer les projets et, quand elle le faisait, la qualité du travail n'était pas toujours au rendez-vous. Les ingénieurs et autres cadres de la CWA, qui supervisaient les travaux rapportaient ces manquements, en conséquence de quoi l'organisme refusait d'effectuer ses paiements à l'entreprise. Ses représentants se sont dressés lors des audiences des « hauts-placés » du ministre des Infrastructures nationales pour se plaindre des retards des paiements et des ingénieurs de la CWA. Le ministre a fini par demander une enquête sur tous ces aspects et a mis ses deux meilleurs ingénieurs sur le dossier, à

savoir, Aslam Saumtally, récemment décédé, et Sevanaden Anadachee. Or, le rapport de ces deux ingénieurs en chef conclu que les cadres de la CWA supervisant les travaux ont bien fait leur travail et a pointé du doigt Best Construct et ses manquements. En résultat, tous les contrats ont été résiliés, car le ministre a jugé qu'il fallait agir alors que les consommateurs restaient privés d'eau courante bien que les réservoirs soient remplis. C'est ce qui s'est passé ensuite qui est trouble, avec bien sûr le renvoi du DG de la CWA le 19 septembre. Osman Mahomed, ingénieur civil et député travailliste, demande que toute la lumière soit faite sur ce sujet. Il demande qu'une copie du rapport des ingénieurs du ministre soit déposée au Parlement afin d'éclairer les contribuables et les consommateurs.

Narain Jasodanand, L'Express (Port Louis) - Africa

À

Barrage de la Renaissance

Appels de l'aval pour un accord juridique sur le remplissage

Les participants à un atelier organisé à Khartoum (Soudan) sur le barrage de la Renaissance construit par l'Éthiopie sur le Nil bleu, et source de tensions cette dernière et les deux pays d'aval le Soudan et l'Égypte. Intitulé "Barrage de la Renaissance : Opportunités et risques", l'atelier co-organisé par l'université soudanaise Alzaiem Alazhari et l'agence de presse soudanaise (SUNA), a conclu ses sessions et publié ses recommandations. Les recommandations portent sur "la nécessité de trouver un accord juridique et durable sur le remplissage et l'exploitation du barrage pour réduire les risques, en tirant parti des gains et des avantages". L'atelier a également appelé à "la transparence concernant les informations sur le barrage et à l'élaboration d'un mécanisme clair pour discuter des différends et de la tenue des négociations". Les participants suggèrent en outre d'associer des organisations de la société civile à la question du barrage pour sensibiliser sur la culture de l'eau et son importance en ce qui concerne le développement durable. Le Nil assure à l'Égypte 97 % de ses besoins en irrigation et eau potable et, s'agissant du Soudan, approvisionne ses barrages, en premier lieu le barrage de Roseires, situé à une centaine de kilomètres à peine en aval du barrage de la Renaissance. De son côté, l'Éthiopie estime vital pour ses 110 millions d'habitants l'approvisionnement électrique programmé par le projet, devant être pleinement opérationnel courant 2022. Les trois pays s'étaient donnés jusqu'à janvier 2020 pour parvenir à un accord.

Algérie Presse Service (Alger) - Africa

À

À

Asie
top

Chine

Mise en service de deux turbines à la centrale hydroélectrique de Lianghekou

Les deux premières turbines de 500 000 kW ont été mises en service le 29 septembre à la centrale hydroélectrique de Lianghekou. Située sur la rivière Yalong, dans la préfecture autonome tibétaine de Garze (province sud-ouest du Sichuan), cette centrale dotée d'une capacité installée totale prévue de 3 millions de kW est la mégacentrale hydroélectrique la plus élevée du pays. Débutée en octobre 2014 pour un investissement de 66,457 milliards de yuans (milliards d'euros), sa construction devrait prendre fin en 2023.

Photo Xinhua - China.org.cn

À

La philosophie de la croissance verte a pris racine en Chine

Saihanba, la plus grande forêt cultivée du monde, s'est trouvée sous le feu des projecteurs lorsque le président Xi Jinping l'a saluée comme un exemple de l'histoire mondiale du progrès écologique lors de sa récente tournée d'inspection dans la province du Hebei (nord de la Chine). Xi Jinping, qui est également secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), a fait cette remarque en août lors d'une visite d'inspection à la ferme forestière de Saihanba, qui a connu un miracle vert au cours des six dernières décennies, passant d'un quasi-désert à une mer d'arbres.

Depuis 2012, le développement vert a pris de l'ampleur. Une mesure que l'idée que "les eaux claires et montagnes luxuriantes sont des atouts inestimables", conceptualisée par le président chinois, a pris racine à travers le pays. La ferme forestière, située à environ 400 kilomètres au nord de Beijing, couvre environ 70 000 hectares. Dans les années 1950, la région était un terrain vague en raison d'une exploitation forestière endémique, ce qui a fait que la capitale chinoise et les régions adjacentes ont été fréquemment frappées par des tempêtes de sable. Pour arrêter la désertification rapide, un groupe de 369 forestiers de 18 provinces a été créé en 1962. Grâce aux efforts continus de générations de forestiers de Saihanba, la couverture forestière dans la région est passée de 11,4 % au début des années 1960 à 80 % aujourd'hui. La forêt agit également comme un bouclier environnemental important et un poumon vert pour Beijing et les régions voisines. Saihanba a reçu un Prix Champion de la Terre la plus haute distinction du Programme des Nations unies pour l'environnement, lors de la troisième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi en décembre 2017.

Dans le rapport présenté au 18^e Congrès national du PCC en 2012, le développement écologique a été inclus comme une tâche majeure dans le plan global du pays et la construction d'une "belle Chine" a été proposée comme un objectif majeur pour le progrès écologique. Lors de la réunion, l'écocivilisation a également été incluse dans la Constitution du PCC en tant que principe de développement. C'était la première fois au monde qu'un parti au pouvoir mettait l'accent sur le développement vert dans ses directives. Selon l'Administration nationale des forêts et des prairies, la Chine a augmenté sa superficie de couverture forestière de 12 % au début des années 1980 à plus de 23 % en 2020, avec un volume de stock forestier atteignant 17,56 milliards de mètres cubes. De même, l'espace vert par habitant dans les zones urbaines de la Chine est en moyenne de 14,8 mètres carrés et 441 villes se sont jointes à une campagne pour construire des villes forestières nationales grâce à de multiples méthodes d'écologisation. Le pays a également lancé son premier programme pilote pour établir des parcs naturels de prairies l'année dernière, avec 39 projets pilotes couvrant un total de 147 000 hectares de prairies dans 11 provinces et régions autonomes. Lors d'une récente conférence de presse, un responsable de l'administration a annoncé que les autorités forestières chinoises prendraient

des mesures vigoureuses, telles que l'expansion des prairies et des forêts, pour respecter l'engagement climatique du pays à atteindre un pic d'émissions de dioxyde de carbone avant 2030 et à atteindre la neutralité carbone avant 2060. Selon Zhang Wei, directeur du département de protection et de restauration de l'environnement de l'administration, au cours des cinq prochaines années, la couverture forestière en Chine atteindra 24,1 % et le volume des stocks forestiers du pays atteindra 19 milliards de mètres cubes. "Nous allons construire un système de conservation dans les réserves naturelles, protéger diverses ressources naturelles et maintenir une attitude ferme envers les activités illégales qui nuisent à la nature", a expliqué M. Zhang.

Yishuang Liu et Ying Xie - People Daily

À

La zone humide de la péninsule de Baofeng accueillera la COP15

La première phase de la 15^{ème} réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15) se tiendra le 11 octobre à Kunming, chef-lieu de la province chinoise du Yunnan (sud-ouest). Pour l'occasion, les autorités ont "construit" une zone humide dans la péninsule de Baofeng : le lieu est l'un des projets d'exposition extérieure de la conférence.

Photo Xinhua - China.org.cn

À

Découverte d'une rare méduse d'eau douce

Le 7 septembre, un internaute a déclaré avoir accidentellement attrapé une *Craspedacusta sowerbyi*, une rare méduse craspédote d'eau douce, dans un étang près du parc écologique de Daguanyan de Chengdu. Selon Zhao Li, conservateur du Musée entomologique de la ville, capitale de la province du Sichuan (sud-ouest de la Chine), il s'agit probablement d'une *Craspedacusta sowerbyi* du Sichuan, avec des antennes plus courtes que la *Craspedacusta sowerbyi* chinoise, d'après un jugement morphologique préliminaire. La *Craspedacusta sowerbyi* est un invertébré primitif bas qui est né il y a environ 550 millions d'années. Les experts la considèrent comme un véritable fossile vivant. M. Zhao a ajouté que la *Craspedacusta sowerbyi* découverte en 1984 dans le mont Qingcheng à Dujiangyan, dans la province du Sichuan, était une espèce endémique du Sichuan.

Photo Pic.people.com.cn - People Daily

À

À

Amériques
top

Canada

L'industrie minière prête à devenir plus verte pour exporter davantage ?

À la veille des élections canadiennes (21 septembre), le président de l'Association minière du Canada s'est dit optimiste envers les engagements des libéraux et des conservateurs concernant les minéraux critiques (ayant totaliser 66,36 % des voix). Pierre Gratton a détaillé sa vision de l'avenir pour l'industrie minière dans une conférence en ligne, à l'invitation de la Chambre de commerce de Vancouver. Selon lui, le prochain gouvernement fédéral devra soutenir l'une des industries les plus essentielles au Canada. Il a ajouté que le gouvernement pourrait envoyer un signal puissant aux investisseurs internationaux en assurant que les projets de minéraux critiques peuvent produire des avantages environnementaux positifs. Selon Ressources naturelles Canada, les minéraux critiques (aussi appelés terres rares) sont essentiels pour les applications liées aux énergies renouvelables et aux technologies propres (batteries, aimants permanents, panneaux solaires et éoliennes), ces minéraux sont aussi des intrants nécessaires dans les chaînes d'approvisionnement liées à la fabrication de pointe, notamment pour les technologies de la défense et de la sécurité, les produits électroniques grand public, l'agriculture, les applications médicales et les infrastructures essentielles. L'Association minière du Canada espère qu'un bon environnement domestique sera crucial pour faire du pays un leader en la matière, accroître la production et se positionner ainsi devant d'autres pays exportateurs grâce à une production canadienne plus responsable envers l'environnement. Elle encourage notamment le prochain gouvernement à : accroître les investissements gouvernementaux sur les minéraux critiques ; doubler le crédit d'impôt pour l'exploration minière axée sur les minéraux critiques ; élargir les réductions d'impôts des sociétés pour la fabrication de technologies à zéro émission aux entreprises minières liées aux minéraux critiques ; fournir un soutien administratif et politique aux agences compétentes pour hiérarchiser et accélérer les examens des projets liés aux minéraux critiques.

Pierre Gratton s'est également félicité de l'initiative vers le développement minier durable, lancée en 2004, qui promeut des pratiques plus durables pour l'industrie minière et encourage les entreprises à prendre des engagements pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Mais pour Ugo Lapointe, coordonnateur du programme canadien chez MiningWatch Canada, ces normes sont trop faibles. Il regrette le manque de conséquences et de pénalités dissuasives et remarque que le lobby ne représente qu'une petite partie de la totalité des industries minières au Canada. Selon lui, l'industrie minière devrait s'engager, outre la réduction de son empreinte carbone, à s'occuper de ses déchets miniers.

Plus d'un milliard de tonnes de déchets miniers, dit-il, sont produites au Canada chaque année. Beaucoup de ces déchets miniers sont toxiques et on les laisse sur le territoire pour toujours. C'est un passif environnemental qu'on laisse aux générations futures. En réalité, l'industrie minière génère 30 à 40 fois plus de déchets solides que toutes les municipalités combinées en une année, ce qui selon Ugo Lapointe appelle « une réduction de la consommation plutôt qu'une augmentation de la production, comme le prône l'Association minière du Canada ».

Illustration : L'une des mines de l'Imperial Metals, Mount Polley, était en 2014 le théâtre du plus grand désastre minier écologique en Colombie-Britannique. Photo de Jonathan Hayward, La Presse Canadienne.

Mélinda Trochu - Radio-Canada

À

Canada - Québec

Québec veut mettre fin à l'exploration pétrolière et gazière

Après des années de controverses et l'impossibilité de démontrer un véritable potentiel d'exploitation pétrolière et gazière au Québec, le gouvernement Legault songe sérieusement à faire une croix sur cette filière en mettant un terme aux projets sur tout le territoire de la province. Une décision qui pourrait coûter plusieurs dizaines de millions de dollars à l'état, puisque l'industrie évoque déjà la possibilité de réclamer des compensations qui incluraient les revenus perdus. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), Jonatan Julien, dans le cadre d'un point de presse à l'Assemblée nationale. Ce dernier a toutefois refusé de s'engager formellement à aller de l'avant. « Actuellement, tout ce qu'on fait, c'est analyser les différents scénarios pour voir si on doit modifier la loi. C'est sur la table et nous avons certaines intentions d'aller vers là. » Avant de statuer sur la suite des choses, le gouvernement Legault attendra le jugement dans une cause qui l'oppose à Gaspésie Énergie. Cette entreprise conteste en justice le refus du gouvernement de lui accorder un permis de forage pour le projet Galt, un projet ironiquement dénommé à 17 % par Investissement Québec (18,4 millions de dollars). Elle exige en fait de pouvoir forer un puits pétrolier en Gaspésie, et ce, même si celui-ci se trouve à moins de 1 000 mètres d'un milieu hydrique. Or, la Loi sur les hydrocarbures l'interdit, à moins que le gouvernement le juge sécuritaire. Jonatan Julien estime que la décision de la Cour dans cette affaire sera déterminante. Le ministre n'a pas voulu non plus s'avancer sur les coûts pour l'état québécois, en cas d'arrêt définitif de tous les projets. La décision pourrait impliquer de multiples dépenses : compensations à verser aux entreprises, fermeture définitive des puits considérés comme étant « fermés temporairement », restauration des nombreux sites d'exploration (dont certains sur des terres agricoles), surveillance des puits forés qui connaîtraient des fuites, etc. Pour le président de l'Association de l'Énergie du Québec, Auric Traut, il est évident que les entreprises qu'il représente seront en droit de réclamer des compensations si le gouvernement leur fermait la porte. Il estime d'ailleurs que celles-ci ne se limiteraient pas aux investissements effectués, mais pourraient aussi inclure le manque à gagner. L'industrie est cependant pratiquement à l'arrêt depuis plusieurs années, malgré l'adoption d'une loi sur les hydrocarbures conçue pour encadrer les projets. Cette législation, qui a été adoptée en 2019, interdit notamment le recours à la fracturation dans les basses-terres du Saint-Laurent, ce qui a eu pour effet de mettre un terme à toute la filière du gaz de schiste, laquelle avait suscité une vive controverse.

Si les groupes environnementaux ont rapidement salué l'intention du gouvernement du Québec, pour le titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'Énergie à HEC Montréal, Pierre-Olivier Pineau, Québec ferait fausse route en allant de l'avant. Il estime que, dans les circonstances, « il serait plus acceptable d'autoriser la production, avec évidemment des règles environnementales très strictes et sans subventions gouvernementales, pour ne pas se retrouver à dédommager

[les entreprises] et à payer pour régler des conflits juridiques. Les gouvernements ont improvisé par le passé et veulent prendre des décisions symboliques d'interdire l'exploitation, mais c'est cher payé pour du contrôle que l'on importera par ailleurs." À De son côté, Normand Mousseau, ancien président de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, redoute que le Québec doive dépenser plusieurs millions de dollars pour mettre fin à la saga pétrolière et gazière. Mais il rappelle que l'Agence internationale de l'énergie est formelle : il faut stopper dès maintenant tous les nouveaux projets pétroliers et gaziers si on veut se donner une chance de limiter le réchauffement climatique.

Tous les détails dans l'article d'Alexandre Shields - Le Devoir

Visite du réservoir Rosemont récemment remis en activité

Montréal vient de remettre en service son plus grand réservoir d'eau potable qui était abandonné depuis plus de 40 ans. Caché sous des installations sportives, sous le parc Montienne-Desmarteau, dans Rosemont, il permettra d'augmenter de 40 % la capacité d'approvisionnement de la ville. L'investissement s'est élevé à près de 200 millions de dollars CAN.

Le reportage de Mathieu Prost - Radio-Canada

À

À

Économie

À
top

Hydro-Québec et Transmission Developers retenus par l'État de New York pour sa transition énergétique

Les autorités de l'État de New York ont sélectionné le projet Champlain Hudson Power Express (CHPE) pour la livraison d'hydroélectricité au cœur de la ville de New York. Cet apport de 1 250 mégawatts (MW) d'énergie propre - de quoi alimenter plus d'un million de foyers - remplacera progressivement, dès 2025, les énergies fossiles qui représentent actuellement plus de 85 % des approvisionnements en électricité de la région. Le projet CHPE prévoit la construction d'une ligne de transport souterraine et sous-fluviale d'une longueur d'environ 545 km entre la frontière canado-américaine et la ville de New York. Dans sa partie sous-marine, la ligne souterraine à semi-conducteurs cheminera sous le lac Champlain, le fleuve Hudson et la rivière Harlem ; dans sa partie terrestre, elle longera des voies ferrées et des routes jusqu'à un poste de conversion situé à Astoria, dans le Queens, d'où son énergie sera distribuée aux

consommateurs de la métropole new-yorkaise. Ce projet a reçu la faveur d'un grand nombre de parties prenantes. Par ailleurs, le Conseil des Mohawk de Kahnawake, une communauté autochtone située au sud de Montréal, et Hydro-Québec seront copropriétaires de la ligne de transport qui sera construite au Québec et raccordée à la ligne CHPE. La communauté bénéficiera ainsi de retombées économiques pour une période de 40 ans. Le projet CHPE inclut également la création de deux fonds : le Fonds pour une économie verte (Green Economy Fund ou GEF), d'une valeur de 40 millions de dollars US, offrira aux résidents des collectivités défavorisées et de première ligne des possibilités de formation aux nouveaux emplois qui découleront de la transition de l'état de New York vers une économie verte ; par ailleurs, le Fonds fiduciaire pour l'environnement, d'une valeur de 117 millions de dollars US, sera orienté vers l'amélioration de l'état de santé du lac Champlain, du fleuve Hudson et de la rivière Harlem.

Le projet CHPE a été sélectionné pour passer à l'étape de la négociation du contrat au terme du processus d'appel de propositions Tier 4 lancé par la NYSERDA en janvier 2021. Une fois conclu, le contrat sera soumis à la New York Public Service Commission (PSC) pour analyse et approbation. Sous réserve de l'approbation de la PSC, la NYSERDA attendra que le projet ait obtenu tous les permis et toutes les approbations locales voulues, que la construction de la ligne soit terminée et que les livraisons d'électricité à la Ville de New York aient débuté avant de commencer à verser les paiements, ce qui est prévu pour 2025.

Hydro-Québec

À

H2O Innovation sélectionnée pour protéger les membranes de la plus grande usine de dessalement au monde

La ligne d'affaires Produits chimiques de spécialité de H2O Innovation a été sélectionnée pour fournir un antitartre à la plus grande usine de dessalement d'eau de mer par osmose inverse (SWRO) au monde. Exploitée par ACWA Power, l'un des principaux opérateurs de projets de production d'électricité et d'eau dessalée dans le monde, l'usine de Taweelah est conçue pour traiter 240 MGD (909 000 m³/j). L'usine est située aux Émirats arabes unis. La ligne d'affaires Piedmont d'H2O Innovation avait déjà obtenu la commande de ses filtres à cartouches renforcés de fibres de verre pour l'usine. À l'issue d'un processus d'appel d'offres hautement compétitif prenant en compte l'offre technique, la logistique, le dosage et le prix, le SpectraGuardMC 100 de H2O innovation, fabriqué à base de dendrimères, a été sélectionné pour inhiber l'entartrage et l'encrassement des membranes de cette mégas-usine de dessalement d'eau de mer.

H2O Innovation

À

Pau-Barn Pyrénées s'engage avec un groupement mené par Suez dans une démarche inédite de production de 10 GWh d'énergies et ressources à partir des eaux usées

La Communauté d'agglomération Pau-Barn Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques) a confié l'exploitation de l'unité de dépollution des eaux usées de Lescar et la construction d'unités de méthanisation et de méthanation au groupement mené par Suez et composé de Storengy (filiale d'Engie), Egis, Sogea/Vinci et Camborde Architectes. Le contrat, d'un chiffre d'affaires cumulé de 79 millions d'euros, débutera le 1er janvier 2022 pour une durée de 17 ans, avec deux années de travaux.

La Communauté d'agglomération ambitionne d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040. Elle entend favoriser la production d'énergies renouvelables et œuvre activement à l'émergence d'une filière hydrogène. Dans le cadre d'une démarche inédite, l'unité de dépollution des eaux usées de Lescar joue désormais un rôle clé dans le dispositif local

d'adaptation au changement climatique. Elle devient une Biofactory développant 10 ressources et Énergies vertes dans une démarche de synergies fortes avec les infrastructures environnantes du site Cap Ecologia. Cette vitrine environnementale s'inscrit dans un projet de territoire ambitieux et consolide la filière hydrogène à Pau.

Le projet comprend deux premières technologiques mondiales qui permettront d'augmenter considérablement la quantité de biométhane produit par la nouvelle unité de méthanisation. Elles répondent à un enjeu fort de valorisation boues d'épuration permettant à la collectivité d'anticiper les futures évolutions réglementaires. L'ultra-déshydratation par carbonisation hydrothermale est une nouvelle technologie qui divise par 4 le volume de boues d'épuration en consommant 3 à 4 fois moins d'énergie qu'un sécheur thermique conventionnel, tout en réduisant les nuisances potentielles associées au séchage. Ce procédé Suez accroît sensiblement la production de biométhane et produit une nouvelle ressource matière supplémentaire, le Biochar, valorisable soit par retour à la terre, soit par combustion pour la production d'énergie. La performance énergétique du site est accrue par la production de méthane de synthèse à partir de la méthanation du dioxyde de carbone. Ce dernier, issu du procédé de méthanisation, est habituellement rejeté à l'atmosphère. La technologie innovante de méthanation catalytique, mise en place par Storengy pour la première mondiale au stade industriel sur une telle installation, permettra de transformer la totalité du CO2 émis en méthane de synthèse, gaz vert renouvelable. Cette rupture technologique majeure présente un double avantage : la production supplémentaire de 4 400 MWh/an de gaz vert et un bilan carbone sans équivalent. Le biométhane total produit par le site sera donc en terme de 13 000 MWh/an, soit l'énergie équivalente au chauffage de 1 200 foyers. Les émissions produites seront réduites de 50 % par rapport à l'installation actuelle, à la fin des travaux. Ce bilan carbone est enrichi par la production de nouvelles ressources permettant d'éviter l'émission de 3 143 tonnes de CO2 par an.

L'unité de dépollution des eaux usées est connectée avec les infrastructures du site environnemental Cap Ecologia : l'unité de valorisation énergétique des ordures ménagères de Valorbarn, le réseau de chaleur urbain et la future centrale de production d'électricité photovoltaïque qui se développera sur le site réhabilité de l'ancien centre de stockage de déchets. Évolutif, le projet pourra répondre à de nouveaux besoins en hydrogène vert sur le territoire permettant de développer une mobilité bas carbone et d'alimenter en chaleur de futures installations (cultures maraîchères ou ferme d'aquaponie). Dans une logique de développement durable et d'économie circulaire en circuit court, l'unité produira localement : biométhane, méthane de synthèse, Biochar (valorisable énergétiquement par Valorbarn ou en compostage pour l'amendement agricole), chaleur, électricité, engrais azoté, oxygène, hydrogène vert, eau réutilisée, cultures maraîchères. Parallèlement, des procédés sobres en énergie seront mis en œuvre et l'installation produira plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

Suez à

à

Saur réalise une émission inaugurale d'obligations Sustainability-Linked pour un montant de 950 millions d'euros

Saur a procédé le 9 septembre avec succès au placement de Sustainability-Linked Bonds (obligations liées au développement durable ou obligations RSE) pour un montant nominal total de 950 millions d'euros. Grâce à cette opération, le groupe refinance sa dette en allongeant sa maturité. En misant sur des obligations RSE liant le coût de financement à l'atteinte d'objectifs concrets en termes de performance environnementale et sociale, le groupe confirme son ambition de mettre la responsabilité sociale au cœur de son modèle de croissance.

Cette émission comporte deux tranches d'obligations senior non sécurisées liées au développement durable, comprenant une tranche de 450 millions d'euros avec une maturité de 4 ans et un coupon annuel de 0,125 % émise à un prix de 99,773 %, et une tranche de 500 millions d'euros avec une maturité de 7 ans et un coupon annuel de 0,625 %

Émission à un prix de 99,768 %. Cette émission ainsi que l'émetteur font l'objet d'une notation Investment Grade BBB par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings. Un nouveau crédit senior revolving sera également mis en place pour un montant de 250 millions d'euros et une maturité finale de 4,5 ans. L'objectif de cette opération est de refinancer la dette existante du groupe, permettant à Saur d'allonger la maturité de sa dette et de diversifier ses sources de financement à des conditions optimales, en accord avec sa feuille de route stratégique. Le produit de l'émission obligataire sera affecté au remboursement de la dette du groupe et au paiement des frais liés à l'opération.

Avec un niveau de souscription très élevé, cette émission a reçu un accueil très positif et fut placée auprès d'un groupe diversifié d'investisseurs internationaux. Cela démontre la confiance des investisseurs dans le nouveau modèle du groupe, porté par Patrick Blethon, président exécutif, grâce au soutien de son actionnaire EQT, qui place la responsabilité sociale au cœur de son modèle économique. Elle confirme également la force et la résilience du modèle Saur : pure player de l'eau centré sur des services à forte valeur ajoutée. L'opération s'inscrit dans la politique RSE du groupe, en liant le coût de financement à des indicateurs de performance environnementale et sociale.

Indicateurs et engagements - Saur

